



Rapport final

Évaluation formative du projet transfrontalier CIV-BFA “renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits”.

Août 2024 – Commandité par UNICEF Côte d'Ivoire

L'équipe remercie tous les acteurs qui ont participé à cette étude en partageant leurs connaissances, en donnant de leur temps et en donnant leurs perspectives, au niveau des Nations-unies, des partenaires étatiques, des partenaires de mise en œuvre, des communautés et acteurs travaillant sur la thématique.

Les opinions et conclusions de ce rapport d'évaluation sont celles de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas forcément les vues de l'UNICEF, du PNUD, des Nations Unies ou de leurs États membres et partenaires. Les frontières, noms géographiques et données affichés sur les cartes et inclus dans ce rapport ne sont pas garantis sans erreur et ne représentent pas nécessairement l'avis de l'UNICEF ou des Nations Unies sur le statut juridique de tout pays ou région, ni sur la délimitation de ses frontières.

Information sur l'évaluation	
Titre de l'évaluation	Évaluation formative du projet PBF pour le renforcement de la gouvernance des zones frontalières en vue de consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits.
Période couverte	Décembre 2021 – Juin 2024
Durée du projet	30 mois
Pays d'intervention	Côte d'Ivoire & Burkina Faso
Type d'évaluation	Evaluation finale de projet
Manager de l'évaluation	Moyabi Sylla
Equipe d'évaluation	Cheffe d'équipe : Cécile Collin Evalueur (Côte d'Ivoire) : Oscar Toukpo Evalueur (Burkina Faso) : Hamidou Koussoubé Expert Assurance Qualité : Max Hennion Manager du projet : Khaoula Zorgane Manager du contrat : Alexandre Naud

Table des matières

Résumé exécutif	3
1. Contexte de l'évaluation	8
1.1. Contexte général	8
1.2. Thématiques transversales.....	12
1.3. Groupes cibles.....	13
1.5. Justification et enjeux de l'évaluation	14
2. Objet de l'évaluation	15
3. But, objectifs et portée de l'évaluation	19
3.1. But de l'évaluation	19
3.2. Objectifs de l'évaluation	20
3.3. Portée de l'évaluation	21
4. Logique d'intervention reconstruite	22
5. Méthodologie	25
5.1. Approche d'évaluation.....	25
5.2. Critères et questions d'évaluation	26
5.3. Méthodes et outils de collecte des données	28
5.4. Stratégie d'échantillonnage	29
5.6. Analyse et assurance qualité des données	29
5.7. Considérations éthiques et principes de l'évaluation	29
5.8. Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation	30
6. Constats	32
6.1. Pertinence.....	32
6.2. Efficacité	43
6.3. Efficience	56
6.4. Cohérence, complémentarité, coordination, suivi / évaluation.....	66
6.4. Durabilité.....	70
6.5. Thématiques transversales.....	75
7. Leçons apprises	79
8. Conclusions	80
9. Recommandations	82
Annexes	85
Annexe 1 – Termes de référence.....	2
Annexe 2 – Contexte détaillé des régions	19

Annexe 3 – Matrice d'évaluation.....	22
Annexe 4 – Cadre de résultat du projet.....	31
Annexe 5 - Tableau détail des principaux appuis par localité et villages miroirs	49
Annexe 6 – Liste des acteurs rencontrés et bibliographie.....	60
Annexe 7 - Outils de collecte de données	71
Annexe 8 – Liste des membres du Groupe de Référence de l'Évaluation	78
Annexe 9 – Cartographie des acteurs	81
Annexe 10 - Présentation de l'équipe d'évaluation.....	95

Listes des figures

Figure 1 - Evolution des cas d'incidents sécuritaires 2018-2024 - Burkina Faso région des Cascades et du Sud-Ouest, Côte d'Ivoire, régions Savane et Zanzan (source ACLED).....	8
Figure 2: Evolution des cas d'incidents sécuritaires 2018-2023 – Côte d'Ivoire régions du Bounkani et celle de Tchologo (source ACLED)	8
Figure 3 - Evolution des arrivées de demandeurs d'asile au Nord de la RCI (source UNHCR, 5 août 2024).....	9
Figure 4 - Logique d'intervention fidèle.....	18
Figure 5 - Logique d'intervention reconstruite.....	24
Figure 6: Répartition du budget – Résultat 1.....	58
Figure 7 - Répartition du budget - Résultat 2.....	59
Figure 8 - Niveau de dépense par activité, Résultat 1 – combiné Bfaso et RCI.....	60
Figure 9 - Niveau de dépense par activité, Résultat 2 - combiné Bfaso et RCI.....	61
Figure 10 - Répartition des catégories du budget par agence (USD)	62
Figure 11 - Dépenses aux partenaires du projet – Burkina Faso et RCI	64

Listes des tableaux

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation.....	15
Tableau 2: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation	19
Tableau 3: Tableau récapitulatif des questions d'évaluation.....	26
Tableau 4 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées.....	30
Tableau 5: Tableau des recommandations.....	82

Table des Acronymes

AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPS	Adductions d'Eau Potable Simplifiées
AES	Alliance des Etats du Sahel
AGR	Activités Génératrice de Revenus
BF	Burkina Faso
CAD	Comité d'Aide au Développement
CCDD	Cadre de Coopération de Développement Durable
CCE	Comités Consultatifs d'Ethique
CCFV	Conciliation Foncière Villageoise
CCM	Cellules Civilo-Militaires
CCPE	Cellules Communautaire de Protection de l'Enfance
CCVF	Commissions de Conciliation Foncières Villageoises
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
CI	Cote d'Ivoire
CIRES	Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociale
CNF	Commission Nationale des Frontières
CNFCI	Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire
CNJCI	Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire
COGES	Comité de Gestion
CPD	Cadre de Coopération Pays
CPE	Comité de Protection de l'Enfance
EDS	Enquête Démographique et Sociale
EQ	Question d'Evaluation
FCFA	Francs CFA
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FGD	Focus Group Discussion
GAT	Groupes Armés Terroristes
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GLCT	Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière
GPS	Global Positioning System
GTPE	Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
ICMPD	International Centre for Migration Policy Development

IRF	Immediate Response Facility
OCDE	Organisation for Economic Co-operation and Development
ODD	Objectifs de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONAPREGEC	Observatoire Nationale de Prévention et Gestion des Conflits
ONEP	Office national de l'eau potable
LONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
PA-SD	Plan d'Action pour la Stabilité et le Développement
PBF	Peace Building Fund / Fonds de Consolidation de la Paix
PDI	Personnes Déplacées Internes
PdP	Police de Proximité
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PMO	Partenaires de Mise en Oeuvre
PND	Plan National de Développement
PNUD	Pogramme des Nations Unies pour le Développement
ProDoc	Document de projet
RCI	République de Côte d'Ivoire
SCORE	Indice de cohésion sociale et de réconciliation
SNCD	Stratégie Nationale de la Coopération au Développement
SNCS	Stratégie nationale de Cohésion Sociale
SNGF	Stratégie Nationale de Gestion des Frontières
TdC	Théorie du Changement
TdR	Termes de Références
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	Nations Unies
UNEG	United Nations Evaluation Group
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNIDAP	Le Plan d'Action Intérimaire pour le Développement des Nations Unies
USAID	United States Agency for International Development
USD	United States Dollar
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	Water, Sanitation, Hygiene

Ce document est le rapport final de l'évaluation finale externe du projet « *Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits* » financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) et mis en œuvre conjointement par l'UNICEF et le PNUD au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. UNICEF Côte d'Ivoire assure la coordination du projet.

Ce rapport fait suite à la remise du rapport de démarrage le 16 avril, qui a été suivi d'une mission de terrain ayant eu lieu dans les zones cibles du projet en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso du 12 au 31 mai 2024. Enfin, ce rapport fait suite à une note intermédiaire soumise le 10 juin 2024, et à un rapport provisoire soumis le 10 juillet 2024 et à un atelier de finalisation des recommandations avec les équipes projet le 14 août 2024.

Résumé exécutif

Le projet « Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits » a été financé par le PBF pour 4 millions USD et mis en œuvre par le PNUD et l'UNICEF au Burkina Faso (régions du Sud-Ouest et des Cascades) et en Côte d'Ivoire (régions du Bounkani et du Tchologo) entre décembre 2021 et juin 2024. Le projet est structuré autour de deux résultats principaux :

1. Le cadre institutionnel de gestion des zones frontalières et les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont renforcés ainsi que la confiance entre les populations, les FDS et l'administration pour prévenir les conflits et l'influence des groupes armés terroristes (GAT) (PNUD).
2. Les services sociaux de base sont renforcés dans les régions transfrontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire avec un focus sur l'approvisionnement en eau potable, lutte contre la traite et l'exploitation des enfants et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés (UNICEF).

Cette évaluation finale externe vise à assurer la redevabilité des financements et à soutenir l'apprentissage. Elle a été réalisée par une équipe de trois consultants et s'est basée sur une analyse documentaire exhaustive, ainsi que la collecte de données de terrain dans les différentes régions de mise en œuvre avec une mission de trois semaines par pays, incluant entretiens semi-dirigés et groupes de discussions, avec les parties prenantes du projet, y compris un échantillon représentatif de bénéficiaires.

Le projet a répondu à différentes dimensions des fractures sociales et des vulnérabilités de ces zones particulièrement stratégiques dans un contexte dégradé, sur base d'analyses spécifiques. Le projet a intégré des approches consultatives et a soutenu les stratégies nationales avec quelques limites sur la co-construction des appuis. Avec la logique d'intervention centrée autour des villages miroirs n'a pas été pleinement opérationnalisée à cause des différents niveaux de couverture entre les composantes et de la multiplication des actions, des enjeux sécuritaires qui ont entraîné le déplacement de certains villages et une absence de continuité territoriale de la couverture du projet dans certaines zones. Les besoins demeurent importants avec des risques de tensions liés aux dynamiques socio-démographiques structurelles, comme la transhumance malgré l'interdiction du bétail en Côte d'Ivoire, et conjoncturelles avec les déplacements de population liés à l'insécurité, PDI au Burkina Faso et demandeurs d'asile. Les moyens de subsistance dans ces zones restent réduits avec une occupation de l'espace importante par les parcs nationaux poussant potentiellement les jeunes vers des activités déviantes.

Le projet a dans l'ensemble atteint ses cibles, avec des cas de dépassement, mais avec des enjeux d'opérationnalisation de certaines actions au Burkina Faso en particulier sur certaines localités et actions clés comme la gestion du foncier et les CCFV. Les renforcements des capacités des détenteurs de devoirs / services étatiques et titulaires de droit / communautés et leur mise en réseau dans plusieurs secteurs d'intervention contribuent à soutenir une réponse locale aux différents types de chocs et donc à la résilience. Des résultats sont notables sur les différentes dimensions de la cohésion sociale verticale, horizontale et transfrontalière. Les enjeux demeurent notamment avec la rotation de personnel, y compris au niveau des FDS, des services étatiques nécessitant de nouvelles sensibilisations fréquentes, et les interactions avec les FDS des deux pays liés aux enjeux de respect du cadre réglementaire.

Le projet a utilisé des partenaires avec un fort ancrage local, notamment les services étatiques pour soutenir une mise en place efficiente des actions, malgré des coûts de mise en œuvre parfois élevés, avec un taux de transfert de fonds relativement limité aux partenaires de mise en œuvre et 27% pour les agences des Nations-Unies. Les activités immatérielles sont aussi

efficaces notamment grâce à la mobilisation d'un nombre important d'acteurs bénévoles. Le projet a pu capitaliser sur les leaders communautaires pour atteindre des franges de population étendues, avec parfois des risques de concentration, en lien avec les modalités de ciblage et le rôle des chefs de localité. Les approches ont été parfois disjointes et avec des appuis de court terme (contrats de six mois pour certains PMO), malgré les objectifs de changement de comportement, lancé en fin de projet, s'agissant des jeunes en RCI par exemple.

Des actions ont été entreprises pour soutenir la coordination interne, mais dans les faits, les synergies entre composantes ne sont pas systématiques, malgré que certains efforts de capitalisation sur les structures existantes aient eu lieu, notamment pour les CPE) avec des opportunités de sensibilisation et actions croisées, y compris auprès des mêmes catégories de bénéficiaires. Les synergies avec d'autres projets restent aussi réduites, mais la mise en place récente de cadre de coordination, pour les projets sécurité notamment est une avancée. Le projet s'intègre aussi dans un portefeuille de projet des agences qui ciblent différents enjeux de stabilisation. Le cadre de résultat ne reflétait pas toutes les activités, avec des cibles quantitatives générales limitées pour le suivi des effets, et certains résultats indiqués n'ont en fait pas été opérationnalisés. Il n'y avait pas réellement d'outil pour assurer un pilotage intégré du projet et l'opérationnalisation de la logique d'intervention, notamment autour des villages miroirs (tableau de bord notamment).

La stratégie de durabilité repose sur l'implication d'acteurs locaux et services étatiques mais le suivi reste incertain, avec des enjeux de mobilisation et suivi des structures communautaires, qui ne sont pas toujours institutionnalisées et légitimées. Dans le cas de la protection de l'enfance, les CPE sont rattachés aux centres sociaux et aux services sociaux. La rotation des acteurs sans mécanisme de préparation interne aux services étatiques pour les nouveaux arrivants, limite aussi la durabilité. L'articulation avec des actions à potentiel d'effet de moyen long terme contraint aussi la durabilité, par exemple s'agissant de l'assainissement et des moyens de subsistance des jeunes. Certaines limites apparaissent aussi sur la durabilité des équipements et des infrastructures, notamment HVA malgré les systèmes de collecte en place.

La dimension genre est clairement prise en compte avec des résultats clés en la matière, mais il n'y a pas d'implication systématique de toutes les franges des communautés, y compris marginalisées dans les structures en place, sans lignes directrices claires à ce sujet. Certaines actions ciblent des demandeurs d'asile (CPE dans les camps en RCI), mais sans approche spécifique, y compris pour les PDI.

Conclusions	Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Recommandations Stratégiques			
I, 2, 4, 5	I. Soutenir les approches transfrontalières aux différents niveaux national et local, et en particulier poursuivre l'appui aux actions transfrontalières de cohésion sociale FDS/ populations avec des réunions, évènements et formations transfrontalières, les actions transfrontalières de protection de l'enfance (appui au réseau, actions conjointes, référencement, appui au	PBF, UNICEF, PNUD CNCF des deux pays	Haute

	retour), et la mobilisation des jeunes. Considérer les opportunités de mettre en place, autant que possible, des infrastructures cogérées.		
1, 3,4	2. Maintenir les actions pour renforcer l'accès à l'eau dans les localités non encore ciblées avec des études techniques plus poussées et une prise en compte de l'inclusivité, associées à la mobilisation de la communauté autour des pratiques d'assainissement et hygiène dans une perspective de changement de comportement.	Section WASH UNICEF Agences en charge de l'eau et Ministères de l'hydraulique	Haute
1, 3,4,5, 7	3. Soutenir les capacités et réponses institutionnelles et opérationnelles pour la protection de l'enfance, notamment pour la prise en compte des enfants talibés, enfants en situation de rue, enfants en mobilité, et mendicité des enfants via la sensibilisation des communautés source, l'identification et le référencement, la sensibilisation des maîtres coraniques, l'appui à la scolarisation	Section Protection de l'Enfance, Ministères concernés, centres sociaux	Haute
3, 6	4. Renforcer le plaidoyer et appuyer le développement de formation et protocoles des différentes Forces de Défense et de Sécurité en matière d'interaction avec les communautés, pour la systématisation des approches et la formation des éléments afin d'assurer qu'ils aient les connaissance et approches requises pour les relations avec les populations avant leur déploiement sur le terrain, y compris formation conjointe avec la partie ivoirienne	PNUD Ministères de la Défense et de l'Intérieur Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité Conseil National de Sécurité	Haute
1, 4, 7, 10	5. Assurer l'articulation des actions à effet ponctuel et des approches à visée transformatrice et ciblant les causes profondes de fractures, via des appuis directs, des synergies, des activités de plaidoyer : ✓ Gestion des enjeux agriculteurs / éleveurs, via l'opérationnalisation des CCFV et l'implication de	PNUD Administration du territoire, préfets, FDS	Haute

	<p>représentants des différentes catégories dans les structures de gestion de conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuis sur les différentes dimensions de la criminalité transfrontalière par des sensibilisations, analyses (orpaillage et comportement déviants associés, vol de bétail, trafic d'armes) ✓ Clarté et adéquation des réglementations (panneaux d'information, applicabilité des lois, liens avec le guichet unique, mode de paiement des infractions) ✓ Légitimité de l'Etat de droit, en particulier des FDS pour la gestion de l'insécurité et de la criminalité (avec la poursuite des cas de vol de bétail et autres actions criminelles qui affectent directement la population, réaction aux alertes de la population et synergies avec le judiciaire) 		
4, 10	6. Renforcer les appuis pour l'intégration socio-économique, l'accès à l'emploi et moyens de subsistance des jeunes des populations vulnérables, notamment promotion des jeunes filles, catégories marginalisées, jeunes à risque.	<p>PNUD, UNICEF</p> <p>Ministères de la Jeunesse, ministère de l'Emploi et autres structures concernées</p>	Haute
1, 4	7. Appuyer la mobilisation communautaire des jeunes, leur formation sur la cohésion sociale, et leurs actions en faveur de la communauté.	<p>UNICEF, Ministère de la Jeunesse, Gouverneurs, Préfets</p>	Haute
Recommandations Programmatiques			
Pertinence			
7, 11	8. Renforcer l'intégration systématique de toutes les communautés résidentes, notamment celles qui sont peu prises en compte, dans les diverses structures créées aux différents niveaux en augmentant le nombre d'hommes et femmes des groupes minoritaires et le ciblage des jeunes à risque	Toutes sections et Ministères	Haute

2, 6	9. Structurer et clarifier davantage le contenu des activités et des appuis prévus ainsi que leur localisation pour une convergence multi-acteurs et pour faciliter le pilotage.	Toutes sections, PBF	Haute
Efficienne			
3, 9, 10	10. Soutenir les synergies et l'harmonisation avec les autres systèmes mis en place dans le pays (réseaux et systèmes d'alerte, Comités de veille, outils existant)	UNICEF, PNUD	Haute
6, 7, 8	11. Soutenir les synergies internes notamment pour les actions ciblant les mêmes catégories (femmes et CPE, U-Reporter et Jeunes Ambassadeurs / Jeunes filles leaders)	UNICEF, PNUD	Moyenne
2, 8	12. Renforcer le suivi et pilotage intégré, notamment au niveau des effets (indicateurs consolidés) et avec des cibles plus spécifiquement définies pour l'ensemble des activités (tableau de bord de suivi), ainsi que les modes de redevabilité des parties prenantes notamment dans le cas d'allocations financières et distribution d'équipements, avec une distribution participative	UNICEF, PNUD, PBF Autorités bénéficiaires	Haute
Efficacité et Durabilité			
3, 6, 8, 10	13. Fournir un appui technique plus poussé, avec des formations renforcées, l'utilisation d'outils de travail (manuel ou boîtes à image, tableaux de bord, fiches de reportages plus formalisées), et plus suivis aux différentes structures communautaires créées (CPE, Comité de Paix, etc...) pour assurer leur fonctionnement à moyen terme ainsi que des moyens d'identification des membres et leur suivi par les autorités	UNICEF, PNUD Ministères de tutelles Préfets	Haute
4, 10	14. Assurer les réparations des infrastructures défectueuses, notamment points d'eau non fonctionnels, et renforcer l'appui et le suivi des COGES en charge de leur utilisation	UNICEF Institutions en charge de l'hydraulique Entreprises en charge des HVA	Haute

I. Contexte de l'évaluation

I.1. Contexte général

Le projet couvre les régions frontalières de la Côte d'Ivoire, Tchologo et Bounkani, et du Burkina Faso, Cascades et Sud-Ouest. Ces régions présentent les caractéristiques relativement classiques des régions à risques, avec des fragilités structurelles qui limitent la résilience à l'extension de l'insécurité dans la sous-région qui a débuté dans le Sahel en 2012. Ces fragilités structurelles concernent :

1. Des enjeux d'administration et contrôle du territoire compte tenu des frontières poreuses, et des flux transfrontaliers de biens et de personnes ;
2. L'éloignement des capitales avec un maillage limité de services de base

Sur le plan sécuritaire, l'insécurité qui touche le Sahel depuis la crise malienne de 2012 s'étend dans l'ensemble du Sahel et menace désormais les pays côtiers. Cette situation se manifeste par une augmentation des violences et des attaques. La mobilisation des membres des communautés notamment les jeunes par les groupes armés terroristes, des réseaux de contrebande et criminalité organisée. Elle se traduit également par la circulation des armes, la méfiance entre communautés, la diminution et / ou modification des voies de transport et la réduction des espaces agro-pastoraux accessibles. Il y a une augmentation du nombre d'incidents dans les régions frontalières au cours des dernières années (Figure 5). La gouvernance au niveau national et communautaire est mise à l'épreuve.

Figure 1 - Evolution des cas d'incidents sécuritaires 2018-2024 - Burkina Faso région des Cascades et du Sud-Ouest, Côte d'Ivoire, régions Savane et Zanzan (source ACLED)

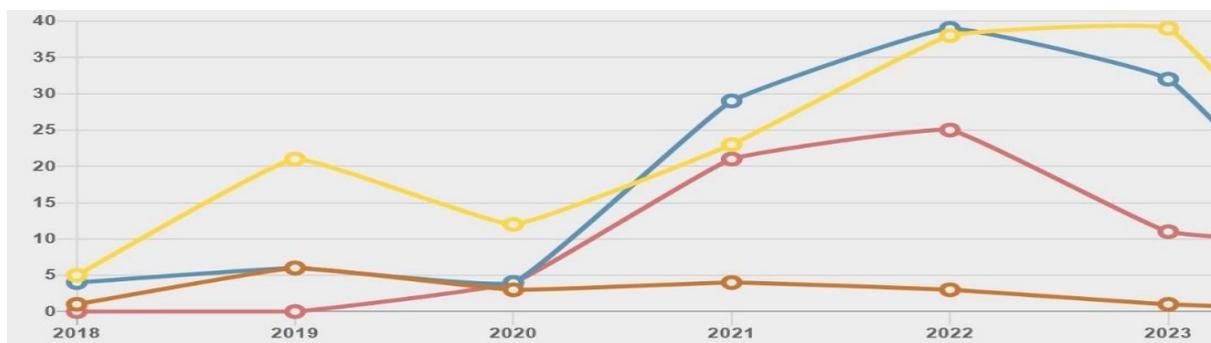
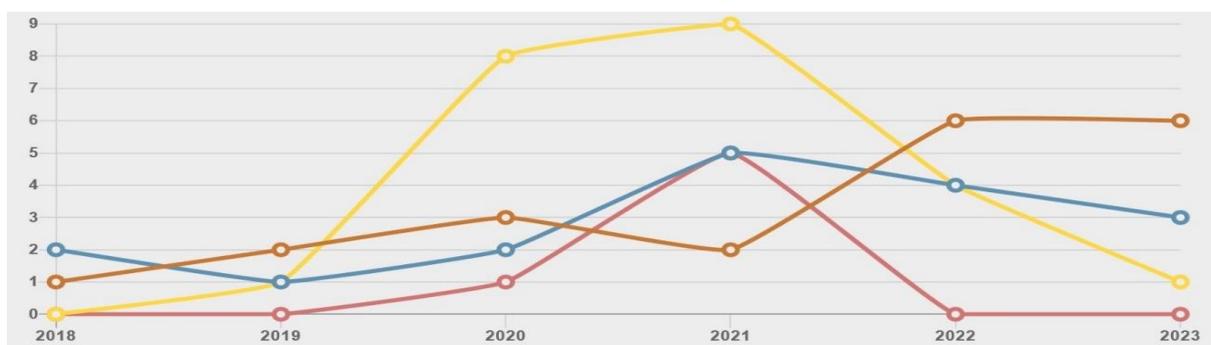
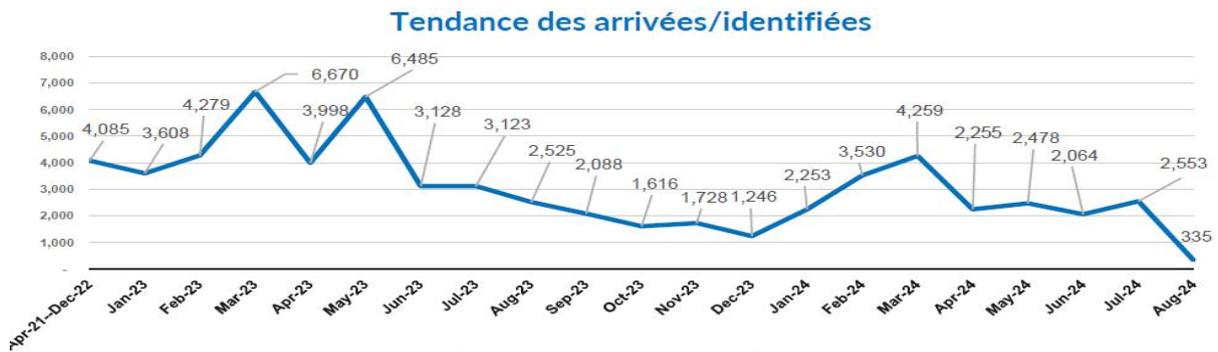


Figure 2: Evolution des cas d'incidents sécuritaires 2018-2023 – Côte d'Ivoire régions du Bounkani et celle de Tchologo (source ACLED)



Cette insécurité se traduit aussi par des déplacements de population, avec une hausse du nombre de personnes déplacées internes et des réfugiés dans les zones frontalières (Figure 6).

Figure 3 - Evolution des arrivées de demandeurs d'asile au Nord de la RCI (source UNHCR, 5 août 2024)



Sur le plan économique, les chocs mondiaux liés au COVID et à la guerre en Ukraine ont contribué à une inflation importante aggravant la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones d'intervention. La crise sanitaire a en particulier entraîné la fermeture des frontières et une baisse drastique des échanges transfrontaliers, de façon décalée entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

D'autre part, différents facteurs influencent la sécurité dans ces régions frontalières :

1. Des frontières peu définies, non matérialisées et sujettes à interprétation et à contestation ;
2. Plusieurs niveaux de mouvements de population avec des déplacements internes, des routes de transhumance, et des déplacements socio-économiques dans le cadre de l'espace CEDEAO et du nouvel espace en construction de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ;
3. La pression sur l'accès et l'utilisation des services de base liée aux mouvements de population ;
4. Des ressources naturelles (orpaillage principalement) qui attirent la convoitise des groupes criminels et des terroristes, et qui modifient les équilibres socio-économiques

des communautés locales (attraction et concentration de population vers les sites d'orpaillage, baisse de l'agriculture) :

5. Des parcs et réserves naturelles, comme le parc de la Comoé, qui peuvent servir de refuges aux criminels et aux bandes armées.
6. Un affaiblissement du tissu social avec des phénomènes croissants de criminalité, y compris le trafic d'armes et de drogues, la traite des êtres humains et le trafic d'enfants.

La région fait face également à différents types de conflits intra et intercommunautaires :

1. Accès aux ressources : gestion du foncier, équilibres agriculteurs et éleveurs et routes de transhumance, exploitation des sites miniers ;
2. Politique, chefferie et gouvernance locale : successions et rivalités, emprise territoriale et délimitation des territoires ;
3. Attaques des groupes armés qui sèment la terreur et ciblent certaines communautés ;
4. Affaiblissement des mécanismes de solidarité communautaire et la stigmatisation / polarisation de certains groupes¹.

Une étude de l'OIM en 2022 a identifié les principaux types de conflit dans le Nord du Burkina Faso : La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs (42,3%), le foncier (19,7%) et les élections locales (18,6%) selon la population². Une autre étude réalisée par le PNUD et l'UNHCR dans la zone du projet (Cascades et Hauts-Bassins) place les conflits fonciers en première position en termes de récurrence et de populations affectées.

Ces facteurs de conflit sont relativement communs dans le contexte du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Ils trouvent cependant un écho particulier dans les contextes spécifiques du Burkina Faso et de la RCI, avec des ramifications régionales.

L'instabilité politique au Burkina Faso, avec deux prises de pouvoir militaires sur la période, a modifié le positionnement politique du pays dans la sous-région. Ainsi, il a été créé l'Alliance des Etats du Sahel (AES) avec le Mali et le Niger le 16 septembre 2023. Les trois pays ont annoncé le 28 janvier 2024 leur retrait de la CEDEAO et procédé à la création de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel le 06 juillet 2024. L'espace CEDEAO est régi par un accord de libre circulation des biens et des personnes entre les deux pays.

En Côte d'Ivoire, les enjeux liés à l'accès aux documents d'état civil et à la nationalité ont longtemps marqué les débats nationaux, notamment les différences entre allogènes (communautés qui sont venues sur le territoire ivoirien et n'en étaient pas originaires) et autochtones, dans les dynamiques de conflit, notamment foncier³. Ces thématiques risquent

¹ Notamment Peuls, à cause des dynamiques récentes d'insécurité et l'existence de groupes armés dans le Sahel avec une base Peul importante, ou en lien avec des arrivées de population plus anciennes, voir par exemple Equal Access / Indigo / USAID , Analyse Systémique des dynamiques de vulnérabilité et de résilience en lien avec l'extrémisme violent, Février 2022. Sur l'émergence d'une élite Lobi dans le Bounkani et la « Crispation des rapports de cohabitation communautaire et ressentiment autour de la figure Peulh. »

² OIM, Etude de perception des communautés sur la sécurité et la gestion des frontières dans le nord-est de la côte d'Ivoire (région du Bounkani), janv. 2022.

³ Bernard Contamin et Harris Memel-Fotê, Le Modèle Ivoirien en question, ed Karthala, 1997, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_03/010012775.pdf

Côte d'Ivoire, la Tentation ethno nationaliste, Jean Pierre Chauveau, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, Les enjeux silencieux d'un coup d'État, 2000, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_55-56/010022476.pdf

de prendre une nouvelle dimension avec les déplacements de populations réfugiées en provenance du Burkina Faso.

Les enjeux de protection de l'enfance sont aussi marqués par des dynamiques vers les écoles coraniques du Burkina Faso pour les enfants talibés, ainsi que des phénomènes de travail des enfants dans les exploitations minières et de cacao en Côte d'Ivoire. L'expansion de l'orpaillage entraîne aussi de nouveaux enjeux en matière de travail des enfants et déperdition scolaire, ainsi que de comportements déviants (drogues, exploitation sexuelle).

L'absence d'extrait de naissance limite la scolarisation des enfants à l'âge de l'adolescence et leur opportunités économiques et professionnelle à l'âge adultes⁴.

Dans ce contexte instable, l'encadrement des jeunes et les dynamiques locales de sécurité portent aussi des défis significatifs dans les deux pays. Des mouvements d'autodéfense qui ont joué ou jouent un rôle d'auxiliaire de sécurité et concernent potentiellement les jeunes. Ils sont officialisés au Burkina Faso sous la dénomination de Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). En RCI, ils ne sont plus en place mais la Galaxie Patriotique qui a joué un rôle important dans le passé dans les dynamiques de conflits interne. La voix des jeunes reste par ailleurs parfois peu entendue par les générations au pouvoir, notamment dans les cultures patriarcales, causes de frustrations.

Selon les études, les solutions aux conflits évoquées par les populations couvrent les activités lancées par le projet⁵ en termes de sensibilisation sur la sécurité à la frontière, encadrement et appui aux jeunes, collaboration et coopération entre population et FDS.

Des stratégies nationales structurent la coopération internationale. Sur le plan général, en Côte d'Ivoire, le projet contribue au Résultat 4 du Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD) : « D'ici à 2025, les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, santé de la reproduction, VIH/Sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence ». En plus du résultat 4, le projet contribue au résultat 8 du CCDD : « D'ici à 2025, les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les

Koffi Justin KOUASSI, Côte d'Ivoire, Les conflits fonciers ruraux en Côte d'Ivoire. Les conflits liés à la vente illégale de terres du domaine foncier rural par les autochtones détenteurs de droits coutumiers sur ces terres, mars 2017 https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1094_fr.html

Et aussi <https://www.alternatives-economiques.fr/conflits-entre-allogenes-autochtones-coeur-conflit-ivoirien-0101201275167.html>

⁴ Entretiens Acteurs étatiques, Jeunes et aussi UNICEF « En Côte d'Ivoire, Plus d'un million d'enfants n'ont pas d'extrait de naissance en Côte d'Ivoire. Ce sont des enfants invisibles. Ils n'existent pas aux yeux de l'Etat. Pourtant, sans extrait de naissance, un enfant ne peut pas aspirer à un futur prospère. Il n'aura pas d'accès à l'éducation secondaire, n'aura pas la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, de se marier, ni de voter. » <https://www.unicef.org/cotedivoire/recits/enregistrement-des-naissances-dans-les-centres-de-sant%C3%A9-en-c%C3%B4te-divoire>

⁵ OIM, Etude de perception des communautés sur la sécurité et la gestion des frontières dans le nord-est de la côte d'Ivoire (région du Bounkani), janv. 2022. « Les principaux mécanismes de prévention des menaces suggérés par la population sont la sensibilisation des jeunes (88%), la proposition d'activités économiques aux jeunes (86,4%), la collaboration et la coopération de la population avec les FDS et les autorités (69,4%) et l'implication des leaders communautaires (chefs de villages, religieux, etc.) dans les décisions (73,3%). (...) Afin de pallier les insuffisances des mécanismes d'alerte, la population enquêtée préconise la création d'un cadre de concertation entre autorités/FDS et communautés (73,2%), l'organisation des visites régulières des autorités/FDS au village (70,3%), la création d'un comité local de prévention et d'information (67,4%) et l'utilisation des radios communautaires (44,5%). (...) En outre, 65% des enquêtés, les moyens de sensibilisation utilisés sont insuffisants. (...) La majorité des enquêtés (68,7%) estiment que la fréquence des activités de sensibilisation sur la sécurité de la frontière est insuffisante. »

populations vivent dans un environnement où l'état de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs ».

Au Burkina Faso, le projet était lié au Programme d'Urgence sur le Sahel et à la Stratégie Nationale de la Coopération au Développement (SNCD) 2020-2025. Il est en phase avec le Plan national de développement économique et social (PNDES II) 2021 – 2025, notamment au niveau de son axe I qui vise à consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix. Enfin, il est à noter qu'il est en adéquation avec le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD 2023-2025), plus spécifiquement le pilier 4 qui vise à œuvrer pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

Le projet contribue aux ODD 5, 6, 8, 10, 16 et 17.

1.2. Thématiques transversales

S'agissant des problématiques liées au genre, dans ce contexte instable, les groupes les plus vulnérables sont particulièrement à risque, notamment les femmes et les jeunes filles, qui prennent en charge certaines activités socio-économiques, notamment la collecte de l'eau, sont parfois isolées avec les déplacements de populations, et sujettes à des risques de protection importants (agression, Violences basées sur le genre)⁶. Historiquement, les inégalités hommes / femmes demeurent importantes avec également des pratiques abusives répandues (violences domestiques, notamment), et pratiques traditionnelles néfastes (mariage précoce et forcé, mutilations génitales féminines), auxquels s'ajoutent les enjeux de protection liés à la crise. Selon l'aperçu des besoins humanitaires 2024, le Burkina Faso est le 109ème sur 146 pays selon le rapport mondial sur l'écart entre les sexes en 2023, 133ème en éducation et 138ème en émancipation politique. Seules 6 % des femmes (13 % hommes) ont terminé le cycle secondaire entre 2013 et 2021. Selon l'Enquête Démographique et Sociale (EDS) 2021, sur l'ensemble du pays, 44 % des femmes de 15–49 ans pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme tandis que chez les hommes le pourcentage de ceux qui partagent cette opinion est de 22 %. En RCI, l'étude CIRES⁷ soulignait les freins liés aux normes socio-culturelles dans l'autonomisation de la femme, leur accès réduit au foncier et leur faible capacité de résilience.

D'agissant des approches basées sur les droits humains et équité, l'accès aux services de base reste réduit dans ces zones particulièrement dépourvues. Le projet visait à compenser cela, notamment en renforçant les capacités des services étatiques à prendre en charge les groupes les plus vulnérables. Les appuis, notamment formations dispensées aux différentes catégories d'acteurs, visent aussi à soutenir les approches basées sur les droits humains.

⁶ CIRE, Nations-Unies Côte d'Ivoire, Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des ODD dans le Bounkani et le Tchologo, Janvier 2022

Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, Famille et de l'Enfant, Direction de la Planification, Annuaire Statistique sur la protection de l'enfant et les violences basées sur le genre 2019, 2021

https://famille.gouv.ci/mffe/wp-content/uploads/2022/01/Annuaire_Statistique_2019_VF_S.pdf

Cluster Protection, VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE, Revue des Données Secondaires Burkina-Faso, Novembre 2022, https://gbvaor.net/sites/default/files/2022-12/2022%20GBV%20Secondary%20Data%20Review%20Burkina%20Faso%20_final_WCAR-UNFPA-REGA_0.pdf

⁷ Nations Unies RCI, Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des objectifs de développement durable dans le Bounkani et le Tchologo, Janvier 2022

I.3. Groupes cibles

Le projet a impliqué différentes catégories d'acteurs dans les deux pays au niveau national et au niveau de l'appui aux structures communautaires, avec une double logique à la fois top down / descendante et bottom-up / ascendante dans la création des mécanismes de gestion des fragilités de la zone. Le projet impliquait ainsi à la fois les détenteurs d'obligation notamment, notamment institutions étatiques des pays, et les titulaires de droit, en termes de populations bénéficiaires y compris via les structures communautaires appuyées. Les partenaires étatiques et de mise en œuvre étaient différents pour chaque composante qui couvraient des secteurs distincts, mais dans les deux cas avec des appuis au niveau institutionnel et communautaire.

Le détail des différents types d'acteurs par catégorie et par pays, ainsi que leur rôle dans le projet et implication potentiel pour l'évaluation figurent en annexe au rapport. Cela couvre ministère de tutelle et structures étatiques, partenaires de mise en œuvre (ONG et entreprises privées pour les infrastructures).

Les types de partenariat ont été différents entre les deux pays, au niveau national et décentralisé, avec cependant un point d'entrée commun avec la composante 1 avec les Commissions Nationales des Frontières, qui sont interministérielles. Les rapports annuels détaillent les partenariats institutionnels, y compris lorsque les acteurs n'ont pas reçu de financement, mais les forces de sécurité et de défense n'y apparaissent pas, les CNF, interministérielles, ayant constitué les points d'entrée. Dans certains secteurs (eau, sécurité) les approches étaient plus au niveau technique qu'au niveau politique dans les ministères concernés.

Outre les structures communautaires, au niveau des bénéficiaires finaux, il n'existe pas de cible spécifique pour la composante 1, qui visait l'ensemble de la population des localités ciblées. Pour la composante 2, pour les principales catégories d'activités, le nombre de bénéficiaires attendu était le suivant :

Indicateurs – Résultat 2	Cibles
2a. Accès à l'eau potable	9 000 personnes dont 50 % femmes / filles
2b. Enfants, filles et garçons à risque ou affectés par les violences, l'abus ou l'exploitation et qui reçoivent une prise en charge appropriée par les services sociaux compétents	5 700 enfants
2b. Adolescents et jeunes ayant participé au programme de formation civique et professionnelle	100
2c. Adolescent-e-s engagés en tant qu'acteurs de changements positifs	200 dont 50 % de femmes/ filles
2.2.4 Enfant pris en charge par les services sociaux compétents	700
Nombre d'Ambassadeurs de la Paix	1 200 (25 par commune)
2.3.1 adolescent-e-s mis en réseau sur la gestion des conflits	500
2.3.2 U-reporters	50 000
2.3.3 Adolescent-e-s atteints via les radios communautaires	100 000

2.3.3 Adolescents et jeunes qui participent à la gouvernance locale	100
---	-----

Source : rapport narratif 2023

I.4. Autres initiatives similaires dans la région

Un certain nombre d'autres projets sont actifs dans les zones ou sur des thématiques connexes avec différentes sources de financement, notamment financés par l'UE, l'Allemagne, l'USAID et parfois avec d'autres agences des Nations-Unies, comme l'OIM.

I.5. Justification et enjeux de l'évaluation

L'extension de l'insécurité dans le Sahel, et en particulier au Burkina Faso menace progressivement les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, avec une extension progressive sur tout l'étendue du territoire depuis quelques années. Les risques d'extension aux pays côtiers d'Afrique de l'Ouest sont importants, et les différentes attaques qui ont eu lieu en RCI illustrent ce risque⁸. Pour réduire l'emprise des groupes armés et assurer la contribution de la population à la sécurisation de la zone, le renforcement du tissu institutionnel et social reste une réponse majeure, notamment pour assurer la coopération entre FDS et communautés, vulnérables aussi au recrutement dans un contexte de pauvreté et accès réduit. Les groupes armés tentent en effet de recruter des jeunes en échange de moto et appui financier. Les normes culturelles de ces régions ne facilitent pas non plus une prise en compte systématique des préoccupations des jeunes dans les mécanismes de gouvernance locale. En outre, les relations intercommunautaires restent fragiles, notamment pour la gestion de l'espace entre agriculteurs et éleveurs, avec une descente accrue des populations d'éleveurs vers les pâturages de plus en plus au Sud face au réchauffement climatique. Les mouvements de population liés à l'insécurité remodelent aussi tissu et relations sociales. Le projet cible ainsi différents types de fractures clés et vise à renforcer la cohésion sociale et la résilience des populations, c'est à dire leur capacité à faire face aux chocs et en atténuer les effets.

⁸ Attaques de Kafolo le 10 juin 2020 poste mixte de l'armée et de la gendarmerie suite à l'opération militaire conjointe Comoé, avec le Burkina et la Côte d'Ivoire Comoé et le 28 mars 2021 contre un poste de l'armée à Kafolo et un poste de gendarmerie à Téhini.

2. Objet de l'évaluation

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation

Titre du projet/programme	Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits
Pays	Côte d'Ivoire, Burkina Faso
Sources de financement / bailleurs	Fonds de Consolidation de la Paix
Budget total	4,000,000USD
Durée	12/2021 – 12/2023, extension sans coût jusqu'en juin 2024
Objectif global	Réduire la vulnérabilité des populations des zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire face aux dynamiques évolutives de conflit en lien avec la crise au Sahel, en renforçant la cohésion sociale, la sécurité et la résilience des populations
Composantes (axes, effets, produits, etc.)	<p>Résultat 1 :</p> <p>Le cadre institutionnel de gestion des zones frontalières et les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont renforcés ainsi que la confiance entre les populations, les FDS et l'administration pour prévenir les conflits et l'influence des groupes armés non étatiques</p> <p>Produit 1.1 : Les capacités techniques et opérationnelles des commissions nationales de gestion des frontières et les agents en charge de l'application de la loi sont renforcées pour améliorer la coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.</p> <p>Produit 1.2 : La confiance entre les FDS et les communautés frontalières est accrue à travers le renforcement des capacités des infrastructures sécuritaires et des mécanismes de coopération entre les FDS et les populations.</p> <p>Produit 1.3: Les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont renforcés dans les zones transfrontalières cibles</p> <p>Résultat 2 :</p> <p>Les services sociaux de base sont renforcés dans les régions transfrontalières entre le Burkina Faso et la</p>

	<p>Côte d'Ivoire avec un focus sur l'approvisionnement en eau potable, lutte contre la traite et l'exploitation des enfants et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés.</p> <p>Produit 2.1 L'accès à l'eau potable est amélioré dans les communautés rurales frontalières à travers la mise à disposition d'infrastructures fonctionnelles</p> <p>Produit 2.2 : Les enfants victimes ou à risques de violences, d'exploitation, de traite ou d'abus ont accès à des services de protection renforcés qui fournissent une réponse holistique à leurs besoins de protection</p> <p>Produit 2.3: Les connaissances et les capacités des 100,000 adolescent-e-s et jeunes sont renforcées pour jouer un rôle positif dans l'adoption de comportement favorable à la paix et la cohésion sociale.</p>
Bénéficiaires attendus	voir le détail section 1.3
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	Voir cartographie des acteurs en annexe 9

Le projet est mis en œuvre dans les régions du Bounkani et celle de Tchologo (partie ivoirienne) dans sept départements, et dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest (partie burkinabé) dans quatre communes, pour un budget total de quatre millions USD.

Porté par l'UNICEF et le PNUD en partenariat avec des structures gouvernementales et non gouvernementales, ce projet vise à réduire la vulnérabilité des populations des zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire pour faire face aux dynamiques évolutives de conflit en lien avec la crise au Sahel, en renforçant la cohésion sociale, la sécurité et la résilience des populations. Le projet à deux volets :

- ✓ Le premier volet couvre l'appui à un cadre institutionnel performant de gestion des zones frontalières, à un engagement communautaire et à accroître la confiance entre les populations et les représentations locales de l'Etat, notamment l'administration locale ainsi que les forces de défense et de sécurité.
- ✓ Un second volet couvre l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, notamment l'accès à l'eau avec une gestion inclusive, la protection de l'enfance, et l'implication des jeunes pour la cohésion sociale.

Le projet, d'une durée prévue de 24 mois a bénéficié d'une extension sans coût de 6 mois. Il a été initié en décembre 2021 et lancé officiellement en juillet 2022, après deux missions de cadrage dans les deux pays. Le budget est réparti proportionnellement entre l'UNICEF et le PNUD en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

La théorie du changement mentionnée dans le document de projet est la suivante :

« **SI** les deux pays disposent d'un cadre institutionnel renforcé pour la gouvernance des zones frontalières et la coopération transfrontalière ;

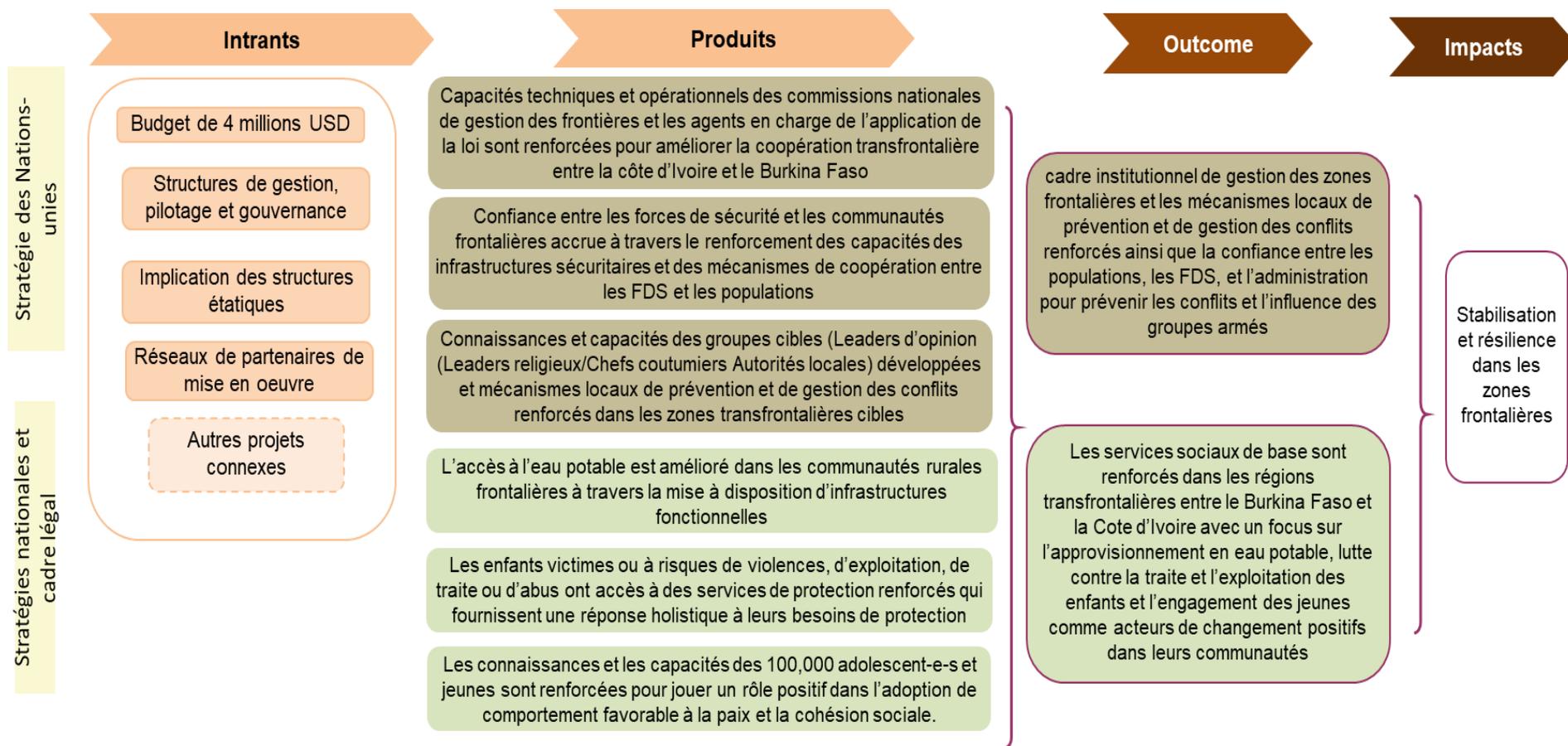
SI la confiance entre les communautés, les forces de défense et de sécurité et l'administration est améliorée à travers un renforcement des cadres de concertation civilo-militaires ; une meilleure provision et gestion communautaire de services sociaux de base prioritaires dans les zones frontalières ciblées par le projet ;

SI les communautés, y compris les jeunes, ont accès à un espace sécurisé de dialogue intergénérationnelle, communautaire et de participation citoyenne à la gouvernance locale et aux initiatives de promotion de la paix et de cohésion sociale ;

ALORS les communautés des zones frontalières seront moins vulnérables aux conflits intercommunautaires et intergénérationnels et à l'infiltration des groupes armés non étatiques, bénéficiant ainsi de la résilience accrue et contribuant à la stabilisation de cette zone, dans une dynamique régionale de prévention de conflit. Les communautés vivront dans une meilleure condition de vie avec accès aux services d'eau potable améliorés, services prioritaires exprimés par eux-mêmes, et bénéficieront des services de qualité avec l'accès à l'eau potable dans les établissements sanitaires et les écoles. »

Sur base du cadre de résultat, la logique d'intervention fidèle peut donc être représentée ainsi :

Figure 4 - Logique d'intervention fidèle



3. But, objectifs et portée de l'évaluation

3.1. But de l'évaluation

L'évaluation finale du projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (PBF/IRF-428/429) s'inscrit dans le cadre du plan de suivi évaluation du projet en conformité avec le Guide du Peace Building Fund / Fonds de Consolidation de la Paix (PBF)¹ pour les projets de type Immediate Response Facility (IRF) Transfrontalier, et selon les normes et standards du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG) et d'UNICEF en tant que coordinateur du projet.

Tel que présenté dans les TDRs, cette évaluation est conçue pour répondre à un double but : garantir la redevabilité et favoriser l'apprentissage organisationnel.

En termes de redevabilité, l'évaluation a pour but (i) de permettre aux agences impliquées, en particulier l'UNICEF et le PNUD dans les deux pays, de rendre compte de la performance du projet, y compris ses effets potentiels non prévus ; (ii) d'assurer une redevabilité verticale, auprès des gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, ainsi qu'aux bailleurs de fonds, notamment le PBF, ainsi que (iii) d'assurer une redevabilité horizontale envers les communautés titulaires de droits.

En terme d'apprentissage organisationnel l'évaluation cherche à (i) guider les agences (UNICEF et PNUD) et les gouvernements des deux pays et les équipes du PBF en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso dans l'analyse des facteurs clés de succès et de défis, permettant ainsi d'adapter et potentiellement reproduire ce modèle d'intervention dans d'autres régions frontalières ; (ii) fournir des informations pour l'ajustement des stratégies de gestion des frontières ; et (iii) enrichir la gestion des connaissances en matière de cohésion sociale et de prévention des conflits transfrontaliers, des éléments essentiels pour le maintien de la paix et la stabilité dans la région.

Les utilisateurs potentiels des résultats de la présente évaluation sont : les Gouvernements et les agences engagées des 2 pays (UNICEF et PNUD), les titulaires de droits et détenteurs d'obligation ciblés directement ou indirectement, le fonds de consolidation de la paix (PBF), les partenaires de mise en œuvre, les médias et journalistes. La cartographie détaillée des acteurs et les utilisations de l'évaluation figure en annexe 9. Le tableau ci-dessous recense les principales catégories.

Tableau 2: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations de l'évaluation (comment les conclusions et les recommandations seront utilisées)
Bureaux pays de l'UNICEF, sections WASH, Jeunesse et Protection de l'Enfance, et du PNUD	<ul style="list-style-type: none">Revoir la théorie de changement et affiner les stratégies d'interventionAméliorer la performance des appuis et soutenir la redevabilité des financementsAssurer un effet catalytique des financements en lien avec le cadre stratégique et programmatique général des agences et des Nations-Unies dans leur ensembleDévelopper une nouvelle stratégie de plaidoyer pour les appuis aux régions frontalières
Commission Nationales des Frontières des deux pays	<ul style="list-style-type: none">Soutenir l'opérationnalisation des stratégiesRenforcer la coopération transfrontalièreSoutenir la coordination des acteurs

Ministères et structures étatiques de tutelle dans les deux pays (Eau, Protection de l'Enfance, Jeunesse)

- Développer et opérationnaliser les stratégies nationales
- Renforcer la performance des interventions et la prise en compte des besoins des populations pour diminuer les vulnérabilités et renforcer la légitimité de l'Etat
- Soutenir la coordination des acteurs

Forces de Sécurité et de Défense des deux pays

- Assurer la capitalisation des appuis aux interactions FDS / population
- Ajuster les approches pour renforcer la performance des FDS
- Améliorer les relations transfrontalières avec le Burkina Faso

ONG partenaires de mise en œuvre

- Développer de nouvelles stratégies d'intervention
- Renforcer la performance et la redevabilité des financements
- Assurer une prise en compte des enjeux de mise en œuvre et capitaliser sur les résultats
- Assurer un effet catalytique des financements
- Bâtir sur des leçons apprises lors de l'évaluation pour renforcer leur stratégie de plaidoyer auprès des partenaires techniques, administrations territoriales et déconcentrées

Bailleurs de fonds – Fonds de Consolidation de la Paix

- Mieux définir les appuis financiers
- Assurer capitalisation et redevabilité
- Soutenir les synergies entre appuis du PBF

Autres acteurs travaillant dans la zone (OIM, Union Européenne, COGINA, USAID, Equal Access,

- Soutenir les synergies entre acteurs
- Prendre en compte enseignement et bonne pratique et évolution des vulnérabilités

3.2. Objectifs de l'évaluation

Objectif général

Comme indiqué dans les TdR, l'objectif de l'évaluation du projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières en vue de consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Côte d'Ivoire-Burkina Faso) est de démontrer les résultats atteints grâce à l'appui de l'UNICEF et du PNUD de la Cote d'Ivoire et du Burkina Faso depuis 2021, de faire l'état des difficultés rencontrées et des leçons apprises en vue de produire des recommandations pour l'amélioration des performances lors de la deuxième phase du projet.

Objectifs spécifiques

Les TdR identifient sept objectifs spécifiques :

1. Déterminer performance globale du Projet en évaluant le projet sur la base de cinq critères de l'OCDE : la pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité.
2. En tirer les enseignements sur ce qui a fonctionné ou non dans le projet, y compris concernant les résultats inattendus positifs et négatifs
3. Identifier les bonnes pratiques pour la cohésion sociale et la prévention des conflits, notamment les aspects catalytiques au niveau institutionnel et communautaire
4. Analyser le niveau d'engagement et d'appropriation des titulaires de droits et détenteurs d'obligation dans la mise en œuvre des interventions
5. Définir le niveau d'intégration des critères transversaux de droits humains, de genre et d'équité dans la conception, la mise en œuvre et le suivi.
6. Rendre compte du renforcement des capacités des jeunes et des femmes comme acteur de la cohésion sociale
7. Formuler également des recommandations stratégiques et opérationnelles pour améliorer la performance du projet et ses processus de mise en œuvre.

3.3. Portée de l'évaluation

Portée thématique

L'évaluation couvre l'ensemble des interventions du projet pour les deux volets, incluant la réduction de la vulnérabilité des populations dans les zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en vue de l'amélioration de la cohésion sociale et de la prévention des conflits.

L'évaluation couvre ainsi deux niveaux d'analyse :

Le niveau institutionnel : en examinant les effets du projet sur le renforcement du cadre institutionnel de gestion des zones frontalières en charge de la mise en œuvre des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, en évaluant la confiance des populations envers les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et l'administration pour prévenir les conflits et mesurer l'influence des Groupes Armés Terroristes (GAT).

Le niveau communautaire : en évaluant comment le projet a contribué à renforcer la résilience des communautés, notamment à travers l'accès des populations aux services sociaux de base et la gestion communautaire plus inclusive de ces services, notamment dans le cadre des activités spécifiques prévues pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants, et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés.

Portée géographique de l'évaluation

L'évaluation rend compte de la performance du projet dans son ensemble. Cela inclut les localités des sept départements ayant bénéficié de la mise en œuvre du projet dans le Nord de la Côte d'Ivoire (Bouna, Doropo, Téhini, Diawala, Kong, Ferkessedougou, Ouangolodougou) et celles des quatre communes ciblées dans le Sud du Burkina Faso (Niangoloko, Niankorodougou, Kampti et Boussoukoula).

Portée temporelle

L'analyse couvre la période depuis l'approbation du document de projet en décembre 2021 jusqu'en décembre 2023 selon les TdRs. La mission a cependant pris en compte les éléments jusqu'à mi-juin, comme la mission de terrain a été réalisée en mai 2024.

4. Logique d'intervention reconstruite

L'équipe a reconstruit la logique d'intervention, soulignant une approche à plusieurs niveaux pour traiter les fractures des zones frontalières :

- ✓ Au niveau vertical entre administration et administrés et ;
- ✓ Au niveau horizontal de la population dans les zones frontalières.

Cela visait à améliorer les capacités à gérer les chocs et enjeux via un renforcement des capacités des acteurs,

- ✓ A la fois des titulaires d'obligation, soit les services étatiques pour la gestion des zones frontalières, des enjeux socio-sécuritaires et d'accès aux ressources ;
- ✓ Et des détenteurs de droit s'agissant des mécanismes communautaires appuyés et de l'encadrement des plus vulnérables.

Ces efforts de renforcement des capacités se matérialisaient ainsi :

Pour le résultat 1

En soutenant le cadre de coopération institutionnel entre les deux pays et les capacités des Commission Nationale des Frontières ;

En renforçant les capacités des postes frontières pour la gestion des flux transfrontaliers ;

En améliorant les relations entre l'administration, plus particulièrement les forces de sécurité et de défense et les communautés ;

En appuyant la CNFCI dans son processus d'élaboration de la politique nationale ;

En développant les capacités des communautés pour prévenir et mieux gérer les conflits, constituant ainsi un premier échelon de gouvernance locale ;

Pour le résultat 2

- ✓ En améliorant l'accès et gestion de l'eau via des mécanismes communautaires avec les Comités de Gestion ;
- ✓ En renforçant les capacités des travailleurs sociaux et des comités de protection de l'enfance pour réduire les violences faites aux enfants;
- ✓ En encadrant les jeunes via l'extension du réseau des U-Reporters et des Ambassadeurs de la paix, y compris via des actions transfrontalières.

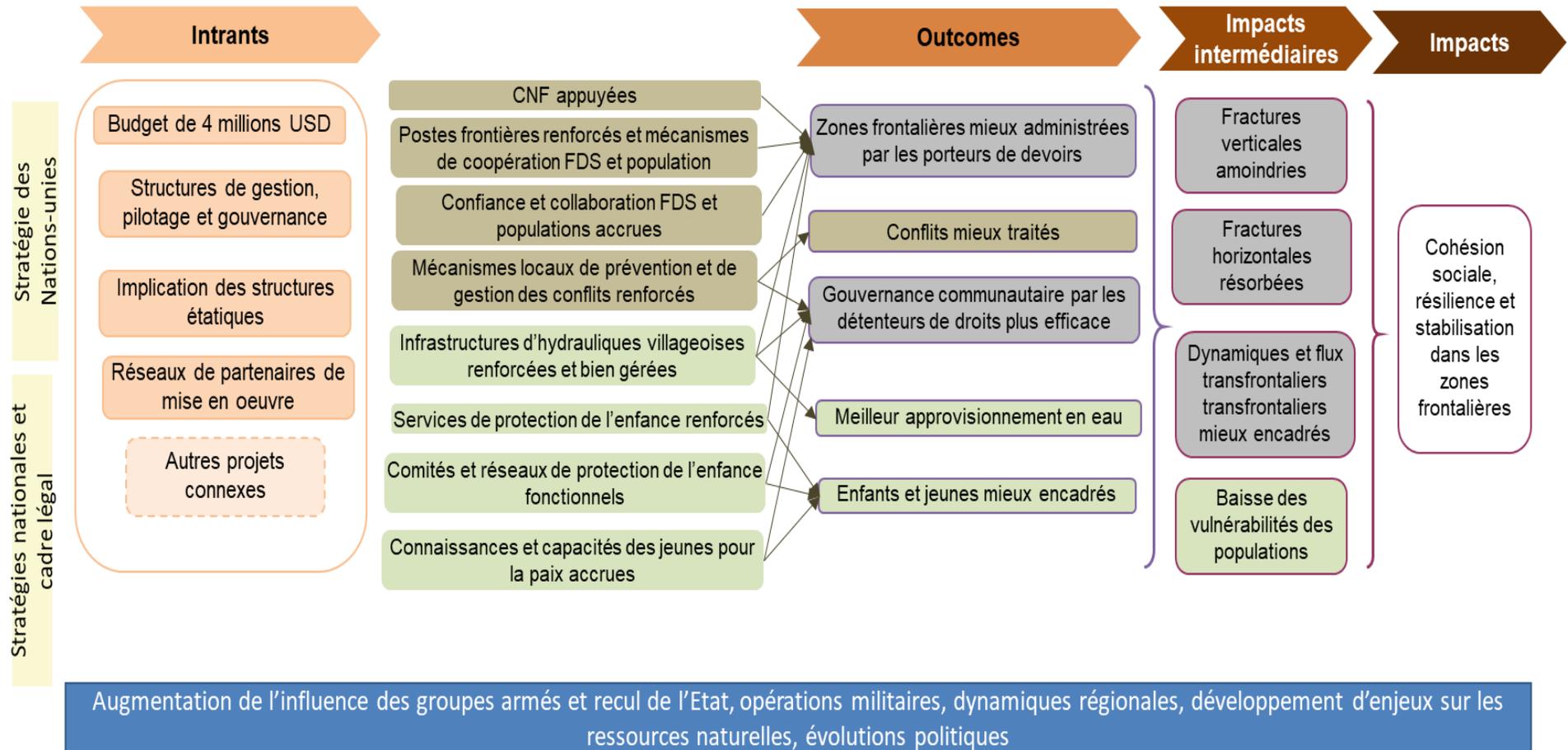
La logique d'intervention reconstruite met en avant le renforcement des capacités des différents types d'acteurs à plusieurs niveaux et leur articulation dans les différents secteurs. Cela vise au niveau des effets à traiter les différents types de fractures, réduire les vulnérabilités et donc soutenir les objectifs d'ensemble en impact de cohésion sociale, stabilisation et de résilience.

S'agissant du résultat 2, une analyse des besoins prioritaires des communautés a conduit prioriser l'accès à l'eau comme service de base à renforcer. L'afflux de réfugiés du Burkina Faso en RCI et l'accueil des personnes déplacées internes dans les communes cibles du projet au Burkina Faso constituent une pression accrue sur les services de base. Cela conduit à des effets à plusieurs niveaux : en termes de renforcement de la couverture des services de base, de réduction des vulnérabilités en augmentant les ressources en eau pour les populations ou le bétail, en favorisant les dynamiques et capacités communautaires via le soutien aux modes de gestion communautaire avec les COGES. Cela contribue à absorber les chocs donc augmenter la résilience, et à favoriser les interactions au sein de la communauté.

La deuxième partie de ce résultat cible la protection de l'enfance et le rôle accru des jeunes comme citoyens dans les communautés.

Le document de projet n'identifiait pas les hypothèses sous-jacentes qui conditionnent la réalisation de cette logique d'intervention. L'équipe d'évaluation en a identifié plusieurs lors de la phase préparatoire de la mission d'évaluation liés à la situation sécuritaire et aux enjeux d'accès, ainsi qu'à la volonté politique et l'engagement de la hiérarchie, l'intégration des différentes catégories de population, la stabilité politique et la rotation du personnel. Celles-ci ne se sont pas matérialisées. D'autres hypothèses concernaient l'atteinte des populations vulnérables, l'ouverture des frontières, les partenariats, la sélection des bénéficiaires et le soutien des communautés au projet, et se sont matérialisées en grande partie.

Figure 5 - Logique d'intervention reconstruite



5. Méthodologie

5.1. Approche d'évaluation

Le cadre de référence de l'évaluation est constitué de la politique d'évaluation révisée de l'UNICEF (2018); les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) (2016) ; les lignes directrices de l'UNEG pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'évaluation (2014) , les lignes directrices éthiques de l'UNEG pour l'évaluation ; les procédures de l'UNICEF pour les normes éthiques et la recherche (2021) ; l'évaluation, la collecte et l'analyse des données (2021) et Normes du rapport d'évaluation de l'UNEG adaptées par l'UNICEF (2017).

L'évaluation s'appuie sur la Théorie du Changement (TdC) du projet ainsi que les stratégies d'intervention sous-jacente à la TOC et son Cadre de résultat. Cela couvre tous les éléments de la chaîne de résultats, depuis les stratégies, ressources financières et influence d'autres projets / de la coordination, autres intrants, activités, produits, résultats et impacts. L'évaluation vise à analyser le niveau de matérialisation de cette logique d'intervention, des hypothèses sous-jacentes, ainsi que des facteurs ayant clés de succès et goulots d'étranglement éventuel. L'évaluation prend également en compte les facteurs externes positifs et négatifs ayant affecté le déroulement de cette logique d'intervention. Ces éléments théoriques sont le fondement de l'analyse évaluative qui est structuré autour des questions d'évaluation (voir Section 7.2).

Sur cette base, pour une analyse large des différents niveaux d'effets directs et indirects, l'évaluation combine plusieurs méthodes avec une approche inductive et déductive. Cela vise à éviter une analyse limitée aux résultats prédéfinis dans le cadre du projet.

- ✓ **Analyse de contribution** : Cette approche vise à fournir des éléments de preuve et une ligne de raisonnement à partir desquels nous pourrions tirer une conclusion plausible selon laquelle, avec un certain niveau de confiance, le programme a apporté une contribution importante aux résultats documentés. Cette approche permet d'atteindre les objectifs de l'évaluation en l'absence de données contrefactuelle, notamment au niveau institutionnel. Il s'agit d'identifier également les autres facteurs et intervention ayant contribué à l'atteinte des résultats.
- ✓ **Outcome Harvesting** : Niveau des effets / outcome en lien avec les thématiques du projet dans les zones concernées et de retracer dans quelle mesure le projet y a contribué, comment et le niveau de répliquabilité de cette contribution. Cette approche complète la revue de la logique d'intervention en assurant de recenser tous les effets du projet, au-delà de ceux qui ont été préconçus.
- ✓ **Analyse des changements les plus significatifs** : en lien avec la méthode précédente, l'évaluation a collecté le point de vue des autorités et bénéficiaires sur les changements les plus importants, au niveau impact intermédiaire / impact si possible en détaillant le rôle du projet dans ces évolutions.

L'analyse du renforcement des capacités a été réalisée sur le plan institutionnel, organisationnel, opérationnel et individuel, pour les différents volets, en couvrant les capacités nationales dans une logique top down / descendante de la gouvernance, et les capacités des différentes structures communautaires dans une dynamique bottom up / ascendante.

La collecte de données primaires sur la cohésion sociale a été complétée par une revue des différents indicateurs correspondants disponibles dans les pays, notamment via les observatoires nationaux, système de suivi de la cohésion sociale et des conflits développés

par d'autres structures, UNDP Social Cohesion Framework et plus spécifiquement à travers l'utilisation de l'indice de cohésion sociale et de réconciliation (SCORE) et des méthodes d'entretien individuel pour recueillir des données sur la cohésion sociale et la réconciliation, ainsi que des données démographiques.

L'équipe s'est attachée aussi à mettre en avant la parole des bénéficiaires dans l'analyse des différentes questions d'évaluation.

La comparaison avec les zones non-bénéficiaires a été effectuée via la collecte de données secondaires auprès des acteurs nationaux et régionaux, dont services déconcentrés de l'Etat et instituts statistiques / observatoires et organisations internationales, notamment données sur le contexte sécuritaire, les conflits et les enjeux de gouvernance. En fonction de la logistique, des échanges avec les responsables communautaires des zones concernées pourront être envisagés.

5.2. Critères et questions d'évaluation

La **matrice d'évaluation** en annexe structure l'ensemble de l'analyse évaluative. Elle est basée sur les questions d'évaluation présentées dans les TDRs structurées sur base des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, cohérence, durabilité, ainsi que les critères transversaux concernant le genre, les droits humains et l'équité. La matrice comprend les questions d'évaluation, les critères de jugement, les indicateurs ainsi que les principales sources d'information.

Les questions des TdRs ont été regroupées autour de questions principales, mais tous les aspects mentionnés initialement sont traités dans les réponses aux questions.

Tableau 3: Tableau récapitulatif des questions d'évaluation

Questions d'évaluation des TdRs	Questions révisées
<p>1.1 Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins identifiés par ses communautés bénéficiaires (h/f) ?</p> <p>1.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités du programme pays de l'UNICEF et du PNUD et les ODD ? / 2.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les priorités nationales des deux pays et au domaine de priorité du PBF en matière de prévention et gestion des conflits ?</p> <p>2.3 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (incluant les risques et chocs possibles), l'insécurité et les mouvements de la population, ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre du projet PBF ?</p> <p>1.4 Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?</p>	<p>Pertinence, cohérence :</p> <p>1. Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins des communautés bénéficiaires (h/f), aux stratégies des deux pays, et leurs les enjeux contextuels ?</p>

<p>3.1 Dans quelle mesure le PBF a-t-il atteint ses résultats attendus, y compris ceux relatifs à l'égalité de genre et à la participation des jeunes ?</p> <p>3.2 Dans quelle mesure les activités appuyées par le projet PBF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services sociaux de base ?</p> <p>3.3 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?</p> <p>3.4 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?</p> <p>3.5 Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses plus faibles performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être relevés ?</p> <p>3.6 Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet PBF ?</p> <p>3.7 Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des communautés et autres parties prenantes à l'adoption des mécanismes de cohésion sociale et de prévention des conflits ?</p>	<p>Efficacité :</p> <p>2. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des acteurs locaux comme prévu pour répondre aux enjeux transfrontaliers prioritaires en matière de conflits, cohésion sociale en matière de résilience de façon cohérente et quels sont les facteurs facilitants et bloquants ?</p> <p>3. Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu la cohésion sociale horizontale et verticale et atténué la vulnérabilité des populations en contexte de conflit, et quels sont les facteurs facilitants et facteurs bloquants ?</p>
<p>4.1 Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?</p> <p>4.2 Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les matérielles ont-elles été (i) suffisantes (quantité), (ii) adéquates (qualité) et (iii) déployé en temps opportun ?</p> <p>4.3 Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?</p> <p>4.4 Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution des interventions du projet PBF ?</p> <p>Dans quelle mesure les parties prenantes ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet PBF ?</p> <p>4.5 Les capacités locales ont-elles été renforcées et utilisées de manière efficiente lors de la mise en œuvre ?</p> <p>2.1 Dans quelle mesure les interventions du projet PBF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres</p>	<p>Efficience :</p> <p>4. Dans quelle mesure les ressources ont-elles été maximisées, notamment les différents niveaux de partenariats ?</p> <p>5. Dans quelle mesure la gouvernance, pilotage et coordination ont-elles appuyé la performance ?</p>

<p>partenaires et les gouvernements dans le domaine de la cohésion sociale, prévention des conflits et renforcement de l'accès aux services sociaux de base ?</p> <p>1.2 Dans quelle mesure les processus de coordination et les stratégies de suivi-évaluation étaient-ils adaptés pour améliorer l'atteinte des résultats du projet PBF ? Et comment pourraient-ils être améliorés ?</p>	
<p>5.1. Comment les agences d'exécution ont-elles intégré des mesures pour garantir la durabilité des interventions sans l'appui financier du PBF ?</p> <p>5.2. Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels se sont appropriés du projet PBF et ses acquis ?</p> <p>5.3. Dans quelle mesure les activités du projet PBF ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?</p>	<p>Durabilité :</p> <p>6. Dans quelle mesure les résultats sont-ils durables pour répondre aux enjeux ?</p>
<p>6.1. Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet PBF ?</p> <p>6.2. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services sociaux de base dans les communautés ciblées ?</p>	<p>Questions transversales :</p> <p>7. Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu la protection, la promotion de catégories de la population vulnérables et l'équité ?</p>

5.3. Méthodes et outils de collecte des données

Les consultants ont collecté des données en utilisant plusieurs outils et approches :

- ✓ Revue de la documentation du projet et autres documents clés ;
- ✓ 69 Entretiens semi-dirigés avec les équipes de l'UNICEF et du PNUD, les partenaires de mise en œuvre, les services étatiques, y compris certains services étatiques non impliqués dans le programme mais concernés par les enjeux de cohésion sociale et de sécurité (agriculture, élevage, mines), les autres acteurs de l'aide internationale œuvrant dans les régions frontalières ;
- ✓ 55 Discussions de groupe avec les membres des différents comités appuyés et des membres des communautés.

A l'issue d'une première phase de revue documentaire et d'entretiens préparatoires visant à identifier des pistes d'analyse et établir le plan de travail, les consultants ont soumis un rapport de démarrage début avril 2024.

La collecte de données sur le terrain a duré trois semaines du 12 au 31 mai, avec dans chaque pays une semaine dans la capitale et une semaine pour chacune des deux régions par pays.

Une réunion de debriefing a eu lieu à distance à l'issue de la mission de terrain pour présenter les premiers éléments de l'évaluation et nourrir la formulation de la seconde phase du programme.

Une note intermédiaire d'une quinzaine de pages, non prévue dans les termes de référence, a été soumise après la réunion de debriefing le 10 juin pour de premiers échanges.

5.4. Stratégie d'échantillonnage

Le plan de mission a été revu en consultation avec l'UNICEF, le PNUD ainsi que les structures concernées de RCI et du Burkina Faso, notamment s'agissant des risques sécuritaires et possibilités de déplacement. En RCI, l'équipe a pu revoir les trajets pour ajouter quatre communautés qui n'étaient pas ciblées à l'origine : Somabada, Nafoungolo, Tougbo et Kafolo.⁹

Au total, les consultants ont visité 10 localités en Côte d'Ivoire, plus Bouna et Ferké, et 9 au Burkina Faso de plusieurs niveaux : préfectures de région/région et de département/province, sous-préfectures/communes et villages.

Dans chaque localité, les consultants ont rencontré les différentes structures appuyées par le projet, les jeunes, femmes et leaders communautaires. La prise de contact a été organisée sur base des contacts fournis par le PNUD, l'UNICEF et les partenaires de mise en oeuvre, qui ont aussi organisé certaines rencontres dans les communautés pour le compte de l'équipe.

Les données collectées ont été compilées dans une matrice de preuve qui a servi de base à l'analyse et a assuré la triangulation, qui s'est opérée à plusieurs niveaux :

- ✓ Par les types de méthode de collecte
- ✓ Par les types et la diversité des sources
- ✓ Entre les experts mobilisés et en vérifiant certains points ultérieurement

5.6. Analyse et assurance qualité des données

Les données collectées ont été encodées dans une matrice de preuves en Excel, organisées par critère d'évaluation et critère de jugement, recensant les données collectées par les différents outils : revue documentaire, observation directe, entretiens semi-dirigés et focus group. L'analyse a été faite en croisant et comparant les différentes données collectées, classées par critères d'évaluation et critère de jugement afin d'identifier les tendances, récurrences, divergences et formuler les constats. Les experts ont aussi échangé régulièrement pour partager leurs perspectives et les éléments spécifiques à approfondir. Certaines clarifications et vérifications ont été entreprises auprès des parties prenantes pour affiner l'analyse.

Les piliers de la fonction d'assurance qualité se sont basés sur la politique d'évaluation de l'UNICEF ainsi que sur les normes de rapport d'évaluation adaptées par l'UNICEF et le manuel GEROS de l'UNICEF.

Pour garantir la qualité des évaluations, Cowater a mis en place une approche de contrôle qualité détaillée dans le plan d'Assurance Qualité, mobilisant un expert dédié. Celui-ci a conseillé l'équipe d'évaluation et a assuré le contrôle qualité de tous les livrables conformément aux normes de qualité de Cowater de l'UNICEF, avant leur soumission à UNICEF.

5.7. Considérations éthiques et principes de l'évaluation

L'évaluation a été conduite selon les principes suivants.

⁹ Dans un cas, un sous-préfet a souhaité de façon inopinée accompagner l'équipe pour visiter les localités de sa zone.

- a. **Indépendance** : Les membres de l'équipe de l'évaluation sont indépendants et n'ont pas participé à des activités du Projet, ni n'ont été responsables dans le passé de la conception, de l'exécution ou de la supervision du projet ;
- b. **Impartialité** : L'équipe d'évaluation s'est attachée à fournir une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du projet. Le processus d'évaluation a été impartial à toutes les étapes, et a pris en compte tous les points de vue reçus de la part des parties prenantes ;
- c. **Transparence** : L'équipe d'évaluation a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ce rapport d'évaluation vise à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches ;
- d. **Confidentialité** : L'équipe se base sur la règle de Chatham House de non-attribution et garantit la confidentialité de la contribution des personnes rencontrées.
- e. **Protection** : l'équipe a fait attention à ne mettre personne en danger ou à risque à cause de leur participation à l'évaluation ;
- f. **Divulgateion** : Ce rapport sert de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation sont diffusés aux décideurs politiques, au personnel opérationnel, aux bénéficiaires, au grand public et aux autres parties prenantes ;
- g. **Éthique** : L'équipe d'évaluation a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le présent rapport ne sont pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée ;
- h. **Crédibilité** : Cette évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations. Une attention spécifique est portée à la triangulation en termes de sources, méthodes de collecte et membres de l'équipe impliqués.
- i. **Utilité** : L'Equipe d'évaluation s'est efforcée d'être aussi bien informée que possible, et le présent rapport est considéré comme pertinent, opportun et aussi concis que possible. Visant à être le plus bénéfique possible aux parties prenantes. Le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations ;
- j. **Conflits d'intérêt** : l'évaluateur a procédé de façon à ce que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur.

5.8. Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation

Les enjeux et limites de l'évaluation couvrent différents facteurs externes et internes auxquels l'équipe a répondu par des approches spécifiques.

Tableau 4 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées

Risque	Niveau de probabilité et impact	Mesure d'atténuation
Impossibilité d'accéder aux zones et personnes clés à	Moyen	Suivi constant de la situation sécuritaire en lien avec l'UNICEF et le PNUD, les Ambassades des pays membres, les services étatiques du pays, et

<p>cause de la situation sécuritaire</p>		<p>les partenaires de mises en œuvre et acteurs clés présents sur place.</p> <p>Limitation des déplacements des membres de l'équipe et des personnes à rencontrer, et du nombre de personnes se déplaçant ensemble pour éviter trop de visibilité de la mission.</p> <p>Adaptation du plan de collecte en fonction de l'évolution du contexte.</p> <p>Voyages discrets sans utiliser de véhicules projets.</p> <p>Renforcement du rôle des consultants locaux ainsi que l'analyse documentaire et l'analyse de données secondaires.</p>
<p>Les partenaires de mise en œuvre et les acteurs étatiques et autorités locales sont peu disponibles et ne peuvent appuyer l'équipe pour la collecte de données et la participation aux différents ateliers</p>	<p>Haute</p>	<p>Planification en amont et avec suffisamment de détails de la mission et des données clés à collecter auprès de chaque acteur.</p> <p>L'équipe d'évaluation communique de manière régulière avec le responsable de l'évaluation d'UNICEF afin de demander un appui éventuel pour la mise en relation avec les acteurs étatiques ou les autorités locales dans le cas où celle-ci ne répond pas aux sollicitations. L'atelier de fin de projet a eu lieu lors de la dernière semaine de l'évaluation ce qui a mobilisé de nombreux acteurs.</p> <p>Réalisation d'entretiens complémentaires et échanges email après la visite de terrain.</p>
<p>Les données sont peu disponibles sur l'évolution du contexte et le déroulement des différents projets et la mise en place des activités</p>	<p>Moyen</p>	<p>Identification lors de la phase préparatoire des documents disponibles, des lacunes.</p> <p>Réalisation d'un tableau consolidant les actions par localité.</p> <p>Renforcement de la collecte par d'autres sources de données complémentaires à collecter lors des entretiens et focus groups.</p>
<p>Les données ne permettent des éléments de comparaison sur les résultats et effets du projet</p>	<p>Moyen</p>	<p>Utilisation de questions contrefactuelles du type : si le projet n'avait pas eu lieu, quelle aurait été la situation probable ?</p> <p>Analyse des changements de situation par rapport au contexte antérieur au projet.</p>

6. Constats

6.1. Pertinence

Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins des communautés bénéficiaires (h/f), aux stratégies des deux pays, et leurs enjeux contextuels ?

1.1 Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins identifiés par les communautés bénéficiaires (h/f) ?

1.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités du programme pays de l'UNICEF et du PNUD et les ODD ?

2.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les priorités nationales des deux pays et au domaine de priorité du PBF en matière de prévention et gestion des conflits ?

2.3 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (incluant les risques et chocs possibles), l'insécurité et les mouvements de la population, ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre du projet PBF ?

1.4 Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, tels que prévus initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?



Frontière Laléraba, RCI. Crédit C.Collin



Frontière Somabada, RCI. Crédit C.Collin

Réponse aux besoins et prise en compte des facteurs contextuels (EQ1.1./1.3./1.4)

1. **Des études dédiées et pertinentes ont servi de base à l'identification des priorités et la logique d'intervention du projet avec des missions de cadrage conjointes, qui ont permis de préciser son périmètre d'action.** L'analyse du contexte dans le document de projet (ProDoc) identifie bien les besoins des populations bénéficiaires, en tenant compte des dynamiques de conflits existantes dans les deux pays. Elle s'appuie sur des analyses de conflit conjointes pertinentes, notamment celle conduite par le PNUD et l'UNHCR en 2021¹⁰. Cela a permis de développer une logique d'intervention appropriée, même si les hypothèses et risques sous-jacents, bien qu'identifiés dans l'analyse du contexte n'ont pas nécessairement été intégrés à la logique du projet. D'autre part, des missions de cadrage conjointes en début de projet¹¹ ont permis d'affiner la sélection des interventions et des localités, ainsi qu'une étude diagnostique des Nations-Unies sur les enjeux dans le Tchologo et le Bounkani en RCI¹². Sur le terrain, les vulnérabilités spécifiques des localités ont justifié la sélection, en lien avec leur positionnement à la frontière et donc des mouvements réguliers de personnes, des enjeux sécuritaires ou de couverture des services de base. Certains aspects restent peu documentés, notamment les niveaux de vulnérabilité spécifiques d'une localité à une autre tout le long de la frontière sur les différentes thématiques (cohésion sociale, protection de l'enfance, accès à l'eau).

2. **Des concertations locales ont visé aussi à définir plus précisément les appuis,** notamment le choix d'infrastructures villageoises suite aux dialogues ou à identifier plus spécifiquement les enjeux des communautés. Par exemple, au Burkina Faso, les Cellules Communautaire de Protection de l'Enfance (CCPE) indiquent que le projet a analysé les cas de mobilité et de traite des enfants avec les leaders communautaires et religieux pour prendre en compte le contexte de leur village en matière de protection de l'enfance, ainsi que les

¹⁰ PNUD /UNHCR, Etude des conflits et de la gouvernance locale du foncier dans les régions des Cascades et des Haut- Bassins, Mai 2021

¹¹ UNICEF / PNUD, Missions conjointes de cadrage Côte d'Ivoire Février 2022 et Burkina Faso, 28 mars – 2 avril 2022

¹² CIRES, Nations-Unies Côte d'Ivoire, Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des ODD dans le Bounkani et le Tchologo, Janvier 2022

besoins prioritaires des enfants du village et venant d'ailleurs. Les différentes concertations conduites, par exemple pour définir les infrastructures et leur localisation et les modalités de sélection de certains appuis spécifiques, ne sont pas toujours détaillées. Cela concerne par exemple, les consultations pour la localisation des points d'eau, qui outre la disponibilité de l'eau, ont parfois été définies par les membres des communautés que les sociétés ont trouvés sur place (Koguiéno), ou choisies par le chef de village (Laleraba), ou par les sociétés elles-mêmes à la demande du chef de village (Somabada) ou les besoins de certains FDS pour des postes frontières mixtes. L'équipe n'a pas identifié de documents écrits signés par les responsables communautaires pour définir l'emplacement des infrastructures, par exemple.

3. Sur le plan macro, le projet était particulièrement opportun, en répondant à certains enjeux à la fois structurels et conjoncturels dans un contexte de dégradation régionale. Les zones ciblées en Côte d'Ivoire sont d'anciennes zones occupées par les forces nouvelles de la période 2002-2012 qui n'avaient pas eu d'administration étatique pendant la période, celles-ci ayant quitté la zone pour cause d'insécurité. L'acceptation et les interactions avec les forces de l'ordre sont donc de réels défis, avec une méfiance mutuelle et une méconnaissance des obligations réglementaires de la part de la population. Cet enjeu est particulièrement important compte tenu du contexte d'aggravation et d'expansion de l'insécurité dans le Sahel, qui implique une mobilisation de tous les citoyens pour identifier et rapporter les risques sécuritaires et éviter l'arrivée des Groupes Armés Terroristes sur le territoire ivoirien. Du côté du Burkina Faso, l'expansion de l'insécurité menace l'ensemble du territoire national. Les zones frontalières sont des charnières avec des risques importants que les groupes armés puissent trouver refuge dans les parcs nationaux et réserves, notamment le parc de la Comoé en RCI.

4. Les différentes thématiques ciblées (gouvernance des zones frontalières, coopération transfrontalière, cohésion sociale, confiance populations et FDS, protection de l'enfance et de la jeunesse, accès à l'eau) répondent aussi à des besoins majeurs des populations. Elles sont particulièrement pertinentes dans un contexte de déplacement des populations.

5. En matière de cohésion sociale : La Côte d'Ivoire fait en effet face à un afflux de demandeurs d'asile du Burkina Faso qui remodèle la structure démographique des zones, même si les échanges entre populations des deux pays étaient traditionnellement importants. Au Burkina Faso, les attaques, notamment des postes des FDS, renforcent la méfiance au sein de la population (voir données sécuritaires ci-dessus). Dans les deux pays, l'accès à la terre et les problèmes de cohabitation agriculteurs / éleveurs sont aussi majeurs. Même si la RCI interdit désormais l'entrée du bétail sur son territoire avec les mouvements de population, cela n'est pas opérationnalisé et les routes de transhumance, et zones de pâturage ne sont pas respectées. Certains éleveurs considèrent notamment que les champs fournissent une alimentation plus riche pour leurs troupeaux (entretiens Téhini, Ferké).

6. Accès à l'eau : l'étude CIRE¹³ soulignait le besoin de réhabiliter 165 PMH et 6 HVA (à Bouna (2), Bouko, Youndou, Doropo, et Kotouba) dans le Bounkani et 125 PMH et 19 HVA à installer dans le Tchologo pour assurer un niveau d'approvisionnement en eau potable satisfaisant pour les populations. Le rapport de la mission exploratoire a en outre fait ressortir l'eau comme un besoin prioritaire au BF. Les populations et acteurs rencontrés soulignent aussi lors des différents groupes de discussion sur la gestion des ressources naturelles, et plus

¹³ Nations Unies RCI, Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des objectifs de développement durable dans le Bounkani et le Tchologo, Janvier 2022

particulièrement les enjeux majeurs d'accès à l'eau. Le manque d'accès à l'eau dans les pays d'Afrique sahélienne exacerbe les inégalités de genre, compromet la santé et l'éducation des enfants, augmente l'insécurité alimentaire et intensifie les conflits, créant ainsi des obstacles majeurs au développement durable et à la stabilité sociale.

7. Protection de l'enfance et de la jeunesse : L'encadrement des jeunes et la protection des enfants sont aussi des problématiques clés dans la région. Notamment à l'époque de la conception du projet où des tentatives d'enrôlement dans les groupes armés ont été facilitées par le taux de chômage élevé et des perspectives réduites de moyens de subsistance dans les zones frontalières. Les communautés reconnaissent ainsi les enjeux de mobilité transfrontalière des enfants en dehors des voies officielles. Au Burkina Faso, les communautés témoignent que les villages ciblés sont parfois des points de transit vers la frontière ivoirienne et vers les sites d'orpaillage aux environs du village. De ce fait, des enfants, des jeunes et femmes migrent vers la RCI ou vers les sites d'orpaillage à la recherche d'argent. Ces femmes et hommes sont souvent accompagnés par des enfants, qui sont les leurs ou pas. Des cas de traite d'enfants peuvent exister d'autant plus qu'avant le projet les communautés voyaient des enfants perdus qui recherchaient leurs parents. Certains autres sont maltraités, d'autres affamés.¹⁴ Le lien avec les enjeux d'enrôlement et d'influence des groupes armés reste néanmoins peu explicite, notamment en termes d'évolution des dynamiques et modes opératoires de recrutement et d'influence des groupes armés, leur niveau d'empreinte communautaire. Le recrutement des enfants par les GAT était une préoccupation, la violence, l'abus et l'exploitation restant le défi principal dans la zone. Les types de cas traités par les structures communautaires en termes de conflits ou d'enfants pris en charge par les comités et services sociaux ne sont pas toujours consolidés, même si des détails existent.

8. Le projet a utilement ciblé des localités à risque selon une approche miroir, avec des enjeux d'administration locale, situées à proximité de la frontière, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables, une approche intégrant mécanismes communautaires autour des services de base et lien avec les services étatiques. Le projet se voulait structurer dans sa conception autour d'une approche en villages miroirs des deux côtés de la frontière, pour jouer un rôle de passerelle entre les communautés des deux côtés. Les communautés ciblées sont dans certains cas particulièrement enclavées, ce qui limite la couverture des services étatiques et des services de base (Somabada, Tougbo, Kafolo par exemple en RCI). Les routes sont particulièrement dégradées pour atteindre ces localités, y compris en saison sèche en Côte d'Ivoire, ce qui complique aussi les liens avec les services étatiques, qui accèdent difficilement à certaines localités. Les enjeux de gouvernance locale y sont importants, avec des situations d'afflux de burkinabés impliqués dans l'orpaillage illégal qui ne sont pas rapportées par les chefs de village, malgré les instructions des autorités. Les connivences existent donc entre certains chefs et propriétaires terriens et les populations étrangères impliquées dans des activités illégales. A Somabada, les appuis aux groupes relativement vulnérables de ces localités frontalières apparaissent aussi essentiels, notamment pour soutenir l'émergence de jeunes leaders de ces milieux, incluant des jeunes filles, renforcer la protection de l'enfance dans un contexte perturbé et améliorer les conditions de vie des femmes.

9. Le projet a couvert des zones géographiques vastes avec des actions dispersées et parfois d'ampleur relativement modeste. Les appuis ont été multipliés, à des niveaux très différents en fonction des localités. Ainsi, en RCI, il y a eu création de dix Comités de paix, l'appui à quatre CCM, et sept AGR pour une trentaine de Comités de

¹⁴ FGD CPE

Protection de l'Enfance ainsi que six HVA à énergie solaire avec des COGES. Les localités ayant bénéficié de HVA ont aussi été appuyées avec un CPE. Cependant, des localités ont aussi bénéficié de CPE et Comité de Paix, d'autres de CPE et HVA (Doritéon, Somabada), d'autres uniquement de CPE, d'HVA (Sinakha) ou de Comité de Paix ou CPE. Ceci est parfois dû au fait que des localités ciblées devaient recevoir un appui du gouvernement en matière d'accès à l'eau (Nafoungolo, Kalamo), mais dans ce cas, le COGES a été réinstallé et équipé. Au Burkina Faso, les villages bénéficiaires de points d'eau ont tous bénéficié de CCPE et clubs de paix. Les appuis softs (campagnes de sensibilisation et d'information ont impacté un grand nombre de villages notamment via les émissions radios). Les volets du projet s'articulaient aussi à des niveaux différents, entre appuis dans des zones urbaines et rurales.

10. La logique de villages miroirs apparaît ainsi de façon relativement limitée dans l'opérationnalisation, ce qui a aussi réduit l'approche transfrontalière au niveau des communautés. L'équipe a surtout pu observer cela à Laléraba / Léraba, et Koguiéou / Bodana. Une bonne partie des villages miroirs coté ivoirien ont leurs vis-à-vis dans la commune de Mangodara qui n'a pas été retenu au BF. De plus le département de Bouna en Côte d'Ivoire a pour vis-à-vis Kperé au BF qui n'est pas zone du projet. Les contraintes sécuritaires et l'accessibilité des villages du côté du Burkina Faso n'ont pas non plus facilité le travail. Sur le terrain, la pertinence du choix de certaines modalités d'appui en fonction des localités est visible, avec des dynamiques et des priorités très différentes d'une localité à l'autre, y compris dans le cas de localités distantes de quelques kilomètres seulement, en lien avec les mouvements de population l'homogénéité sociale, et la gouvernance communautaire. Dans certains cas, les besoins des comités de paix ou de protection de l'enfance sont ainsi moins visibles que dans d'autres, par exemple entre Somabada et Sinakha dans la sous-préfecture de Diawala (RCI). Le tableau en annexe 6 illustre les villages ayant bénéficié d'appui, et rend compte des activités prévues pour les villages miroirs en bleu.

11. Certains appuis fournis agissaient de façon plus indirecte sur les objectifs d'ensemble de cohésion sociale. Le projet a soutenu la construction d'infrastructures dans certaines localités pour des usages divers, au-delà des HVA qui figuraient comme une composante claire du projet. Cela a couvert, en RCI, la réhabilitation de salles de classe (Diawala), de centre de santé (Tougbo), appatam (Laléraba), de poste frontière intégrée (Koguiéou). Les appuis en AGR ont été aussi relativement limités, avec sept projets en RCI pour un budget n'excédant pas 1500 USD chacun pour six personnes. Ces projets ont été sélectionnés sur base des propositions des participants aux formations sur la gestion d'entreprise. Ces AGR ont bénéficié à des associations en ciblant directement un nombre restreint de membres, parfois dans le bureau (six membres du bureau du CNJCI à Ferke), donc avec une couverture réduite et sans viser les plus vulnérables ou marginalisés. Il n'y a pas eu d'étude ni appui technique clair pour assurer la faisabilité des projets. Selon le PNUD, les AGR sont des activités socioéconomiques de rapprochement communautaire et la dimension rapprochement des communautés autour d'une même activité importait. Il s'agissait d'avoir des effets d'entraînement plus larges via les associations, au moins en termes de dissémination de connaissances entrepreneuriales, et de rassembler les membres des structures bénéficiaires pour renforcer les liens économiques et sociaux autour d'un projet.

Lien avec les ODD et les stratégies des Nations-Unies, UNICEF et PNUD (1.3. / 2.2.)

12. Les axes d'intervention du projet sont directement liés aux ODD et aux cadres stratégiques des Nations-Unies. Le projet contribue aux ODD 5 égalité entre les sexes, 6 eau propre et assainissement, 8, travail décent et croissance économique, 10, inégalités

réduites, 16, Paix, Justice et institutions efficaces et 17, Partenariats pour la réalisation d'Objectifs.

13. En Côte d'Ivoire, le projet contribue au Résultat 4 du Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD) : « D'ici à 2025, les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, santé de la reproduction, VIH/Sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence ». Le projet contribue aussi au résultat 8 du CCDD : « D'ici à 2025, les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les populations vivent dans un environnement où l'état de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs ». Le projet est aussi lié au Cadre de coopération Pays (CPD) 2021 – 2025 entre les Nations-Unies et le gouvernement.

14. Au Burkina Faso, le projet répond à la stratégie des Nations-Unies¹⁵, axée autour des objectifs de :

- Maintenir l'attention nationale et internationale sur les enjeux liés à la stabilité et la consolidation démocratique du Burkina Faso;
- Soutenir la stabilité politique à travers les bons offices, la réconciliation nationale et la coopération régionale
- S'attaquer aux principaux moteurs des conflits à travers une programmation politiquement sensible et un appui au renforcement des capacités. Cela inclut de réduire de plus de 50% la perception des risques de conflits
- Mobiliser et promouvoir la coordination de l'assistance internationale.

15. Plus particulièrement, le projet est lié au Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025, notamment le pilier Paix : Gouvernance institutionnelle, paix, sécurité et cohésion sociale et le Pilier Personnes : Accès amélioré aux services de base de qualité.

Alignement du projet sur les stratégies nationales ivoiriennes et burkinabè (EQ 1.3. / 2.2.)

16. Le projet avec ses composantes cohésion sociale, accès aux services de base et appui aux groupes vulnérables est aligné aux cadres stratégiques nationaux du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025¹⁶ de la Côte d'Ivoire met en effet l'accent sur les objectifs de cohésion sociale, maintien de la paix et de la stabilité et la réduction des disparités régionales et sociales. Le projet s'inscrit en prolongement de plusieurs initiatives du gouvernement : des Stratégies Nationale de Réconciliation et de Cohésion sociale 2016-2020 et 2021-2025 et une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponses rapides impliquant les femmes. Plusieurs outils avaient été

¹⁵ <https://burkinafaso.un.org/fr/about/about-the-un>

¹⁶ Ministère du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, Plan National de Développement 2021-2025, https://dcf.ci/dcf.ci/wp-content/uploads/2021/09/PND-2021-2025_Tome-1_Diagnostic-strategie.pdf. Les six piliers sont : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ; le développement du capital humain et la promotion de l'emploi ; le développement du secteur privé et de l'investissement ; le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ; le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique et le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

élaborés comme un manuel harmonisé de référence pour la formation sur la culture de la paix, la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et la paix, a-t-il été élaboré et la cartographie des conflits actualisé et une batterie de 151 indicateurs nationaux pour évaluer les efforts du Gouvernement sur les chantiers de la solidarité et de la cohésion sociale avec un indice national de solidarité et de cohésion sociale (2019). Le Centre National de Coordination des Mécanismes d'alerte précoce et de réponses rapides a été créé en 2016 et l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a mis en place un mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale en 2016 avec plusieurs milliers de moniteurs bénévoles. L'utilisation de ces outils n'apparaît pas dans le projet évalué. Le projet a opté pour d'autres mécanismes que sont les comités de paix. En effet, les comités mis en place par l'observatoire se contentent d'alerter et rapporter les faits à l'observatoire qui est au niveau central à Abidjan pendant que les comités résolvent les conflits au niveau local.

17. Au Burkina Faso, le projet était lié au Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025¹⁷ qui vise à « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la Nation et transformer structurellement l'économie burkinabé, pour une croissance forte, durable et inclusive», et par la suite au Plan d'action pour la stabilité et le développement (PA-SD) adopté en janvier 2023 dont les axes stratégiques sont de lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; répondre à la crise humanitaire ; refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ; et œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. La Stratégie Nationale de la Coopération au Développement (SNCD) 2020-2025¹⁸ couvre aussi la coopération entre les Nations-Unies et le gouvernement. En outre, en juillet 2021, avec l'appui du PNUD, le Burkina Faso s'est doté de sa première Stratégie nationale de Cohésion Sociale (SNCS) 2021-2025 assortie d'un plan d'action triennal pour la période 2021-2023 en réponse à la dégradation de la paix sociale, exacerbée par la crise sécuritaire, avec les nombreuses attaques terroristes. Le PNUD a également soutenu l'élaboration de la Stratégie Nationale de réconciliation (2022-2026) et le pacte du vivre-ensemble dont le projet est en parfaite harmonie du point de vue des objectifs visés.

18. L'évolution politique régionale a cependant compliqué l'alignement politique et la mobilisation des acteurs au plus haut niveau. Les relations politiques bilatérales se sont dégradées tout au long du projet. L'évolution du positionnement du Burkina Faso sur la scène régionale suite au coup d'Etat militaire de septembre 2022, les sanctions de la CEDEAO, puis le retrait du Burkina Faso du G5 Sahel et de la CEDEAO, associé au Niger et au Mali. Les enjeux transfrontaliers sont donc particulièrement clés et peuvent croître si le retrait de la CEDEAO devait être opérationnalisé¹⁹. Il n'y a donc pas eu de participation ministérielle à la rencontre de Haut Niveau organisée dans le cadre du projet en septembre 2023 à Ouagadougou même si les deux responsables des CNF étaient présents et ont réaffirmé leurs soutiens et engagements pour le projet.

19. Les approches entre les composantes étaient essentiellement sectorielles, avec des niveaux variables d'ancrage stratégique et d'implication des partenaires étatiques, sans toujours de co-construction des appuis. S'agissant de la composante I,

¹⁷ <https://www.pndes.gov.bf/accueil>

¹⁸ Ministère de l'économie des Finances et du Développement du Burkina Faso, Stratégie Nationale de la Coopération au Développement (SNCD) 2020-2025, https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/Strategie_Nationale_de_la_Cooperation_au_Developpement-_SNCD_-Vf.pdf

¹⁹ Les deux pays sont membre de l'UMOA dont les textes prévoient aussi la libre circulation.

l'appui institutionnel transfrontalier, le projet ciblait le renforcement des CNF des deux pays. La CNFCI dispose d'une politique nationale de gestion intégrée des frontières, appuyé par le projet, qui doit être validée en 2024 par le gouvernement avant de pouvoir être partagée, avec un plan d'action budgétisé. La CNFCI avait soumis lors de la phase d'identification des propositions d'axes d'intervention, notamment pour la gouvernance et structuration des zones frontalières, qui ont été peu prises en compte dans le projet au final, avec des rotations de personnel au niveau des agences UN. Ces besoins sur la gouvernance transfrontalière ont été réaffirmés lors de la rencontre de Haut Niveau de Septembre 2023²⁰ qui recommandait notamment de :

- *Répertorier et vulgariser les instruments juridiques de coopération transfrontalière ;*
- *Appuyer la mise en place des cadres de coopération transfrontalière ;*
- *Poursuivre et promouvoir les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits y compris la mise en place des Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière (GLCT) ;*
- *Prendre en compte la question de l'état civil en cas d'extension du projet ;*
- *Prévention des menaces liées à la criminalité transfrontalière et aux conflits, avec un focus sur les agriculteurs – éleveurs ;*

20. Il n'y a pas eu d'articulation entre les appuis de l'UNICEF et la CNF en Côte d'Ivoire. Une réunion a eu lieu en début de projet mais sans interactions réelles, la collaboration avec la CNF étant plutôt gérée par le PNUD.

21. Cette composante I visait aussi à relancer les structures locales. En RCI, les CCM institutionnalisés par arrêté ministériel en 2019²¹, et qui devaient recevoir des financements réguliers du gouvernement, ce qui n'a pas été poursuivi par le Conseil National de Sécurité au-delà de quelques trimestres. Les CCFV au Burkina Faso sont aussi des structures institutionnalisées pour la gestion des conflits fonciers, mais restent relativement peu fonctionnels. En termes de politique, le pays dispose d'une Stratégie Nationale de gestion des frontières (SNGF) adoptée en 2015. Il s'agit d'une stratégie décennale censée être révisée/relue en 2025. Le projet a tout de même soutenu le processus d'élaboration d'un guide de prévention et gestion des conflits frontaliers qui a été validé le 16 mai 2024 à Banfora.

22. Au niveau des FDS, des actions de réforme du secteur de la sécurité intégraient une dimension de relations avec les populations dans les deux pays mais il n'est pas clair dans quelle mesure tous les moyens pour assurer son opérationnalisation sont déployés en interne, notamment en termes de formation et préparation des éléments avant leur déploiement, en particulier dans les zones frontalières. Au Burkina Faso, ces actions ont été renforcées au cours des dernières années, notamment avec la Direction de la Police de Proximité, qui vise à assurer l'articulation avec la population, et les différentes forces d'auto-défense. Cette dernière a été sollicitée pour la réalisation d'une formation à Niangoloko sur le concept de police de proximité dans le cadre du projet pour favoriser une co-construction de la sécurité, et a participé à un atelier à Bobo Dioulasso, mais sans implication de plus long terme dans la conception et suivi des appuis. Aussi, des investissements importants en termes de réhabilitation des infrastructures, de dotation des équipements informatiques, bureautiques et moyens roulants ont été apportés aux FDS.

²⁰ Compte-Rendu de la Rencontre de Haut Niveau, Septembre 2023

²¹ Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Arrêté n°0001MATED/CAB du 17 sept. 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement des Comités Départementaux de Sécurité.

23. Pour la protection de l'enfance, les actions étaient alignées aux approches nationales, en s'appuyant sur les structures étatiques pour soutenir le mécanisme de référencement des enfants. En RCI en particulier, les directions de la protection sociale, et direction de la femme, famille et enfants, via les centres sociaux et travailleurs sociaux étaient en charge de la mise en œuvre, l'UNICEF transférant les fonds au Ministère qui les alloue aux Directions Régionales ou directement aux centres sociaux . Au BF, avec le premier coup d'État, les Nations-Unies avaient suspendu tout transfert de fonds aux entités gouvernementales, ce qui a obligé l'UNICEF de faire transiter les ressources destinées aux services sociaux communaux par les ONG PMO. Après la levée de cette mesure, des transferts ont été fait aux structures centrales et aux directions régionales.

24. Les appuis en matière d'infrastructures hydrauliques ont été réalisés en concertation avec les services étatiques, de façon variable cependant. Sur le plan des structures communautaires, les Associations d'Usagers d'Eau au Burkina Faso sont régies par des textes étatiques, mais en RCI la gestion des points d'eau en milieu rural est communautaire. La stratégie de gestion des infrastructures d'eau potable en milieu rural a été adoptée mais sa mise en œuvre n'est pas totale à l'échelle du pays (source ONEP). Cependant, il existe le manuel de formation pratique des ACT pour une gestion durable des Pompes à Motricité Humaine (PMH) actualisé en 2023 et en cours de vulgarisation par l'ONEP. Le manuel de formation définit les stratégies en vue d'accompagner les ACT pour créer, redynamiser et former les CGPE (Comités de Gestion des Points d'Eau) à la gestion durable des PMH, à la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et enfin à la sensibilisation sur les dangers des maladies hydriques. Dans certaines régions au Burkina Faso, leurs priorités n'ont pas été prises en compte. **Les directions de l'eau au niveau régional n'ont pas été systématiquement** associées à la formulation du projet, regrettant l'absence d'une étude préalable à la prise de décision sur les installations des Adduction d'Eau Potable (AEP) et Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS). Cela aurait permis de revoir les analyses de la qualité d'eau, la quantité, s'il fallait juste utiliser les forages déjà existants ou si un nouveau forage était approprié, le type de château installé, la taille de la population, etc. Selon l'UNICEF, tout forage positif ancien ou nouveau doit être nettoyé et testé, suivi de l'analyse de l'eau avant de le mettre à la disposition des communautés pour la consommation. Il n'y a donc pas de soucis de qualité de l'eau, ni de la réserve. La direction a été associée surtout au moment de la réalisation alors que tout était arrêté par le projet et apparemment aucun ajustement ou modification n'était possible.

En RCI, au contraire, les DR hydrauliques ont été associées depuis la rédaction de la note conceptuelle pour l'identification des sites frontaliers, confirmés lors de la mission de cadrage. Selon l'UNICEF, le projet de réalisation des HVA a été conçu en s'appuyant sur des forages à bon débit existant dans les villages avec l'accord des communautés et la capacité du réservoir a été définie en fonction de la taille de la population. Un essai de pompage (par palier et de longue durée a été fait sur ces forages), pour s'assurer de la capacité de la source à fournir de l'eau en permanence, des analyses physico-chimiques et microbiologiques ont été effectuées sur l'eau de ces forages pour s'assurer de la qualité de l'eau. Après quoi, ces forages positifs ont pu être utilisés pour la réalisation des HVA solaires. A Sinakaha, en revanche, un nouveau forage positif a dû être réalisé pour le HVA solaire.

25. S'agissant de l'appui à la jeunesse, les services de référence ont été associés. Le réseau des U-Reporters, défini et géré par l'UNICEF, et les Jeunes Ambassadeurs, sont portés par le Ministère en charge de la Jeunesse. Les ambassadeurs sont parfois encouragés à s'inscrire comme U-reporteur pour bénéficier de la plateforme dédiée.

Continuité de la pertinence et validité des besoins (EQ 1.4)

26. Globalement, les axes d'intervention du projet demeurent pertinents avec des besoins encore importants et des limites à la couverture du projet, comme détaillé ci-dessous. Certains enjeux restent encore peu traités.

27. Malgré une relative accalmie sur le plan sécuritaire, les déplacements de population créent une nouvelle pression sur les ressources naturelles. Les enjeux sécuritaires demeurent dans la bande frontalière. La bande frontalière entre le Parc de la Comoé et le Burkina Faso fait figure de zone grise selon certains acteurs sécuritaires, et avec des cas d'intrusions significatives de populations burkinabé peu identifiées (près d'un millier d'orpailleurs, ou l'équivalent d'une compagnie de membres de groupes armés se seraient introduits en RCI en mars / avril 2024). Les populations frontalières indiquent entendre des bruits de tirs et combats de façon quasiment quotidienne et donc avoir des accès restreints aux cultures et être soumis à un stress permanent.

28. Dans les communautés rencontrées dans les deux pays, des besoins importants demeurent en matière de moyens de subsistance, notamment chez les jeunes, dont les opportunités sont limitées. En effet, les activités sont interdites dans les parc nationaux, Parc National de la Comoé et ses 1 149 450 hectares / 11 493 km² notamment, et les autres réserves naturelles, alors que les espaces cultivables et où faire paître le bétail sont de plus en plus réduits. Dans le Tchologo, certaines sociétés industrielles s'accaparent aussi des terres arables importantes. Certaines communautés autour du parc sont ainsi coincées à la frontière avec un accès très réduit à la terre (exemple Laléraba ou les communautés entre le Nord du Parc et la frontière), et sans opportunités économiques pour les jeunes, qui deviennent parfois taxis-motos pour transporter des passagers qui ne sont pas en règle par les chemins de brousse entre les deux pays. Le lien entre absence d'opportunités économiques et risques sécuritaires est ainsi parfois très direct.

29. Les villages de la zone frontalière et les localités plus éloignées qui accueillent des demandeurs d'asile restent aussi à risque. Certains villages miroirs identifiés n'ont pas eu ou n'ont eu que très peu d'appuis. Les acteurs rencontrés soulignent les vulnérabilités qui perdurent par exemple en RCI à Govitan, Kalamo, département de Téhini, et les localités entre le parc de la Comoé et la frontière, qui ne semblent avoir bénéficié d'autres types d'appui significatifs sur la cohésion sociale, les services de base et les moyens de subsistance. Au Burkina Faso, des localités ont été vidées de leur population et certains appuis sont restés incomplets, avec surtout des actions de sensibilisation, et les localités de la bande frontalière demeurent vulnérables.

30. Les enjeux transfrontaliers demeurent, notamment au regard des problématiques liées au contrôle et à l'administration du territoire, plus vastes que le seul champ d'action du projet. Les cas d'intrusion de VDP burkinabé ou de forces de l'ordre ivoiriennes ou burkinabés dans le pays voisin restent fréquentes et la délimitation des frontières n'a pas progressé. Certaines localités sont même contestées, avec un accaparement par certains ressortissants burkinabés, comme identifié déjà dans l'analyse préliminaire du document de projet. La même perception existe aussi au Burkina Faso sur certains villages ou hameaux de culture. En outre, malgré la nomination de médiateurs nationaux, la pression sur les ressources se maintient avec des enjeux agriculteurs / éleveurs qui risquent l'escalade pendant la saison des pluies. Si l'entrée du bétail en Côte d'Ivoire est désormais interdite par le gouvernement ivoirien, cela n'est pas appliqué et il y a eu une arrivée massive de bétail avec l'afflux des demandeurs d'asile. La criminalité reste un enjeu, notamment avec des cas fréquents de vol de bétail. L'orpillage, clandestin notamment dans le parc de la

Comoé avec des circuits de vente peu connus vers le Burkina Faso, et officiel au Burkina Faso, créent des terreaux des populations à risque avec des comportements sociaux déviants (trafic de drogue, prostitution, violences etc..).

Conclusion

31. Le projet a répondu à différentes dimensions des fractures sociales et des vulnérabilités de ces zones particulièrement stratégiques dans un contexte dégradé, sur base d'analyses spécifiques. Le projet a intégré des approches consultatives et a soutenu avec quelques limites sur la co-construction des appuis. Avec différents niveaux de couverture, la logique d'intervention est restée très diffuse avec la multiplication des actions malgré un cadrage conceptuel autour des villages miroirs à l'origine. Les besoins demeurent importants avec des risques de tensions liés aux dynamiques socio-démographiques structurelles, comme la transhumance malgré l'interdiction du bétail en Côte d'Ivoire, et conjoncturelles avec les déplacements de population liés à l'insécurité, PDI au Burkina Faso et demandeurs d'asile. Les moyens de subsistance dans ces zones restent réduits avec une occupation de l'espace importante par les parcs nationaux poussant potentiellement les jeunes vers des activités déviantes.

6.2. Efficacité

Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des acteurs locaux comme prévu pour répondre aux enjeux transfrontaliers prioritaires en matière de conflits, cohésion sociale en matière de résilience de façon cohérente et quels sont les facteurs facilitants et bloquants ?

- 3.8 Dans quelle mesure le PBF a-t-il atteint ses résultats attendus, y compris ceux relatifs à l'égalité de genre et à la participation des jeunes ?
- 3.9 Dans quelle mesure les activités appuyées par le projet PBF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services sociaux de base ?
- 3.10 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?
- 3.11 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?
- 3.12 Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses plus faibles performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être relevés ?
- 3.13 Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet PBF ?
- 3.14 Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des communautés et autres parties prenantes à l'adoption des mécanismes de cohésion sociale et de prévention des conflits ?



Poste Mixte Koguiénou - Comité de Paix, Laléraba, Côte d'Ivoire. Crédit O.Toukpo, C.Collin

Atteinte des cibles (EQ 3.1. / 3.2.)

32. Les rapports de progrès et les données collectées sur le terrain indiquent un bon niveau d'atteinte des cibles, avec des résultats multisectoriels et à plusieurs niveaux, malgré la complexité du contexte. Le tableau en annexe 5 détaille le niveau d'atteinte des résultats sur base du cadre de résultats et de ses indicateurs.

33. Dans le cadre du résultat I, le projet a permis l'organisation de différents types d'activités pour soutenir la gestion des frontières et de la sécurité, notamment appui, rencontres et formations aux services étatiques pour la gestion des frontières, élaboration d'un guide de prévention et gestion des conflits frontaliers, 54 dialogues communautaires dans les deux pays, organisation d'activités socio-culturelles (matches de foot, théâtres forum) et appui aux structures communautaires de cohésion sociale en RCI (CCM, Comité de Paix), diagnostic des CCVF au Burkina Faso, appui aux FDS en infrastructures et équipements (10 postes frontières au Burkina Faso, 2 en RCI), 7 associations ont bénéficié d'AGR en RCI et des infrastructures communautaires ont été réhabilitées ou construites pour favoriser le

rapprochement communautaire et les services de base (appâtam, école, centre de santé en RCI).

34. Dans le cadre du résultat 2, trois axes étaient couverts :

- 6 HVA en RCI, 4 AEPS et 4 Poste d'Eau Autonome au Burkina Faso. Installation/redynamisation de 16 comités gestion des points. 112 membres de ces comités ont été formés et outillés, selon l'UNICEF, mais selon les bénéficiaires le renforcement des capacités est resté relativement réduit.
- Protection de l'enfance : mise en place d'un roster de travailleurs sociaux, renforcement des capacités des travailleurs sociaux avec des formations sur différents sujets, notamment prise en charge psycho-sociale, équipement, notamment motos, 86 comités de protection mis en place (cible de 176).
- Appui à la jeunesse, avec la formation de Jeunes Ambassadeurs de la Paix et Jeunes Filles Leaders, et l'appui à des actions communautaires par les U-Reporters.

35. En termes de niveaux d'appui, le renforcement institutionnel à haut niveau aux CNF (résultat 1) a pris la forme de l'organisation de rencontres transfrontalières, (1 rencontre organisée lors du lancement à Laleraba, 1 rencontre lors de la journée africaine des frontières à Laleraba et 1 autre tenue le 26 sept 2023 à Ouaga, ainsi que 2 réunions de coordination décentralisée par la CNF, juillet 2022 / février 2023 en RCI et 2 réunions de coordination décentralisée (janv. et juillet 2023) au Burkina Faso), certaines activités sont toujours en cours de finalisation, notamment la validation de la stratégie de gestion des frontières ou le guide sur la prévention et la gestion des conflits au Burkina Faso, qui reste aussi à un niveau relativement théorique selon certains acteurs, et l'atelier de Banfora d'avril 2024 a permis la validation du document, sous réserve de la prise en compte des observations.

36. Les autres actions du projet étaient essentiellement au niveau local et opérationnel avec des appuis à différents types de structures dans les différents secteurs ciblés par le projet. L'analyse complète du taux de réalisation par rapport aux prévisions est compliquée par la multitude d'activités entreprises à différents niveaux et avec des niveaux de financement variables (différences entre les taux versés aux différents comités et le coût des autres activités, comme HVA, formations), des appuis qui ne sont pas définis précisément (construction et actions de cohésion sociale, y compris, dialogues, théâtres forum, AGR qui n'apparaissent pas), des indicateurs et cibles du cadre de résultat qui ne reflètent pas clairement les activités, et l'absence d'une cartographie de toutes les actions financées par le projet rendent difficiles.

37. Sur base des cibles définies, le niveau d'atteinte des résultats a parfois été dépassé, notamment pour les activités immatérielles, le périmètre géographique du projet a même été élargi. Le taux de réalisation a été supérieur aux cibles notamment sur les indicateurs :

- I.1 : nombre d'agents formés 348 sur les deux pays au lieu de 200
- 22 000 personnes ont un accès à l'eau amélioré quand 9 000 étaient ciblées.
- Formation de huit COGES de points d'eau au-delà des six visés en RCI, comme dans tous les villages il y a au moins une pompe à motricité humaine avec des COGES à soutenir.
- Plus de 60 U-Actions (actions sociales initiées par les jeunes U-Reporters du réseau de l'UNICEF) ont eu lieu au lieu des 5 prévues en RCI. Leur nombre n'est pas nécessairement exact car les jeunes impliqués dans le projet mettent en place de nombreuses activités de façon indépendante.

38. Pour faciliter la mise en place du réseau transfrontalier de protection de l'enfance, des réseaux régionaux ont été aussi créés en RCI, à Bouna et Ferke. Au Burkina Faso, le projet s'est appuyé sur les Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant (GTPE) au niveau régional qui jouent le rôle de réseaux régionaux.

39. En Côte d'Ivoire, le projet s'est étendu au-delà des deux régions visées avec des actions dans la région du Poro pour les approches Ambassadeurs de la. Des activités ont été déployées en fonction des zones d'intervention, sans être nécessairement détaillées dans le document de projet, notamment les activités de rapprochement communautaire comme les théâtres forum, les AGR et les infrastructures pour le résultat 1, ou les Jeunes Ambassadeurs et Jeunes Filles Leaders pour le résultat 2. Ceux-ci n'étaient pas spécifiquement inclus dans le document de projet, ni dans le cadre de suivi des résultats.

40. Certaines activités n'ont pas été entièrement mises en œuvre comme prévu ; à l'inverse, compte tenu du contexte, et d'une réorientation du budget vers l'appui aux FDS au Burkina Faso :

- Activité 1.2.2 : Développer la stratégie de police de proximité (PdP) et de lutte contre les groupes armés non étatique, qui s'est surtout traduit par l'opérationnalisation des CCM et Comités de Paix en RCI, et de façon circonscrite à une commune, Niangoloko, au Burkina Faso.
- Volet 2 de l'activité 1.3.1 : équipement et suivi (les diagnostics et formation ont été réalisés) avec une réallocation pour soutenir plutôt les FDS. Activité 1.3.3: Soutien au processus d'élaboration ou de revue des chartes foncières dans les zones transfrontalières ciblées.

Renforcement des capacités (EQ 3.1. / 3.2.)

41. De façon générale, le projet a eu des effets importants en matière de renforcement des capacités avec la consolidation voire le lancement de mécanismes locaux et communautaires, le soutien à certains services étatiques, ainsi que l'appui à la mise en réseau des acteurs au niveau intra et intercommunautaire, régional et parfois transfrontalier.

42. Des appuis en équipement et en infrastructures ont eu lieu pour les FDS notamment. Au Burkina Faso, cela a permis de renforcer les capacités des FDS en matière de protection et confidentialité des données sécuritaires, pour éviter d'aller imprimer des actes dans un secrétariat public. Le projet a également permis la mobilité et les patrouilles des FDS grâce aux dons de 40 motos. Du côté de Kampti tout comme du côté de Niangoloko, les FDS font plus de deux de sorties de patrouilles par jour. Avant le don du projet, c'était à peine une patrouille par jour. L'éclairage solaire dont ont bénéficié les postes frontières des FDS a également contribué à améliorer les conditions de travail et, dans une certaine mesure, favorisé le rapprochement avec les populations (cas des élèves étudiant sous les lampadaires solaires ou ceux qui pratiquent le sport le soir).

43. Le projet a favorisé la mise en réseau de plusieurs catégories d'acteurs, au niveau communautaire en favorisant les actions conjointes rassemblant services étatiques clés (CCM) ou membres des communautés autour de divers thématiques. Un camp jeunesse transfrontalier a permis à une centaine de jeunes des deux pays de communier et de fraterniser à Gaoua en septembre 2023. Les Jeunes Ambassadeurs en Côte d'Ivoire ont aussi pu échanger avec des jeunes de différentes communautés de la zone, avec des contacts et relations qui perdurent. Ces groupes sont parfois formalisés et suivis en utilisant WhatsApp (72 membres pour les jeunes Ambassadeurs de la RCI).

44. En matière de protection de l'enfance, les appuis ont permis le renforcement des capacités techniques des services sociaux des deux pays, avec des formations sur des thématiques nouvelles et peu développées comme la prise en charge psycho-sociale, clé dans les contextes de conflit. Les financements ont aussi facilité le travail d'identification et de prise en charge, motivant aussi des travailleurs sociaux assurés désormais de pouvoir apporter une réponse spécifique aux besoins individuels avec le financement mis à disposition par l'UNICEF. Loin d'être anecdotique, la fourniture de motos aux travailleurs sociaux a aussi directement contribué à renforcer leur action et l'atteinte des localités les plus enclavées, dont certaines avec des enjeux criants assurent avoir reçu leur visite récemment pour la première fois. Les services sociaux ont tendance à demander davantage de motos, y compris ceux ayant déjà été équipés, mais le nombre de cas traités, moins d'un par semaine, ne semble pas nécessairement justifier cet appui supplémentaire, sauf dans les centres nouvellement créés (Doropo en RCI par exemple) ou non équipés (Ouangolo en RCI). Le rôle de prévention et les capacités d'atteinte des localités les plus reculées reste clé cependant.

45. Selon les services étatiques concernés, le réseau de CPE facilite le travail du service social qui avait des difficultés pour la plupart de temps à aller sur le terrain et à couvrir tous les villages sensibles aux mobilités et cas de traites des enfants, surtout les villages frontaliers. Le nombre d'agents est aussi réduit, un ou deux maximum par commune, et les CPE joue un rôle clé d'appui. Désormais, ils interceptent et font le référencement avec des fiches dédiées et font remonter les cas de traites jusqu'au service social, qui les prend en charge.

46. La mise en réseau des acteurs au niveau transfrontalier, avec la présidence du Préfet de région du Tchologo, est aussi un résultat notable du projet pour faciliter le référencement et partager des informations. Un groupe WhatsApp là aussi est dédié à cela.

47. Toutefois, les appuis étaient définis de façon relativement générale, limitant la lisibilité de l'effectivité de certaines composantes. Le détail des appuis fournis aux différentes structures, notamment communautaires, pour permettre leur lancement et leur fonctionnement et les objectifs afférents n'était pas défini dans le document de projet. Dans la plupart des cas d'appui aux structures communautaires, les différents comités devaient bénéficier de séances de formation, relativement réduites, et de transferts financiers pour des montants modestes pour organiser des actions de sensibilisation dans leur communauté. Les modalités de transfert et destinataires des financements n'étaient pas clairement précisées car cela a été défini en cours de projets dans certains cas (CPE) (quels montants, confiés à qui, sur base de quelle documentation). La Direction des Affaires Sociales en charge des CPE ne pouvait recevoir les financements sans justificatifs, selon l'UNICEF. Les preuves de transferts aux CPE de deux départements en Côte d'Ivoire, transmises par les services étatiques ont pu être fournies par l'UNICEF aux évaluateurs. En outre, un suivi des réalisations et appuis était fait sur le terrain.

48. En outre, l'équipe n'a pas identifié d'appui au CCE en RCI, même si l'appui à deux CCE figure dans le cadre de résultat du projet. Selon le PNUD, les membres des CCE font partie de la police, qui est impliquée dans les CCM et donc on peut considérer que les CCE ont été appuyés.

49. En outre, dans certains cas, relativement réduits, il n'est pas clair si ces appuis ont été effectivement reçus par les destinataires visés. Les FDS au poste frontière de Laléraba en RCI indiquent ne pas avoir reçu d'équipement du PNUD, et qu'il n'y a par exemple pas de détecteur de métal même si le document de décharge du PNUD signé par la police indique la fourniture d'un certain nombre d'équipements dont celui-ci. L'étiquetage du matériel et un renforcement des mécanismes de décharge seraient donc utiles à cet effet. Le

même enjeu existe à Koguiénoú avec parfois une confusion possible entre des équipements attribués par l'OIM et ceux du PNUD. Cela souligne le besoin de remise formalisée et standardisée des appuis, de façon collective avec signature de décharges par plusieurs acteurs, par exemple dans le cadre des versements financiers de 100 000 FCFA aux CPE en RCI, ou de certains équipements aux FDS.

50. Les objectifs pour le niveau de renforcement des capacités des différents acteurs n'apparaissent pas clairement précisés non plus. Par exemple en termes de niveau de connaissance, de nouvelles pratiques adoptées, de structuration ou de mode de fonctionnement.

51. Le niveau d'appui technique a ainsi été assez variable, voire réduit en fonction des structures :

- Au Burkina Faso, le projet devait permettre de redynamiser les CCFV et de mettre en place des structures communautaires d'alerte. Cependant, les retards de décaissement et le budget revu à la baisse ont réduit le niveau d'appui aux CCFV, sans l'équipement et le suivi prévu. Il n'y a par exemple pas eu de nouvelles élections pour les CCFV déjà mis en place, dont les membres ont des mandats qui ont expiré. Hormis cela, le projet a permis de renforcer les actions de cohésion sociale et de gestion de conflits en instaurant des dialogues communautaires impliquant les femmes, les jeunes, les leaders communautaires, coutumiers et religieux, les acteurs étatiques, les dialogues et sensibilisation civilo-FDS, les activités récréatives et culturelles.
- Tous les CPE n'ont pas bénéficié de formation, ce qui entraîne des difficultés pour une structure réellement effective, et tous n'ont pas pu recevoir de boîte à images pour faciliter leurs activités (seulement 2 sur 19 dans le Bounkani).
- Des jeunes ont été intégrés tardivement au réseau des Jeunes Ambassadeurs de la Paix car les jeunes précédemment sélectionnés, qui répondaient au critère d'avoir moins de 24 ans, sont des élèves qui étudient hors de leur localité et donc ne sont pas présents pour mettre en place des activités sur place. Ces nouvelles recrues n'ont pas bénéficié de la formation d'une semaine dispensées à Ouangolo.
- Les comités de paix indiquent le besoin de davantage de formation sur la gestion des conflits, car ils manquent d'outils pratiques notamment. Seule une sensibilisation assez réduite a été effectuée lors du projet.
- Les COGES en charge des infrastructures hydrauliques indiquent ne pas avoir eu de formation technique pour la maintenance des infrastructures hydrauliques, même si des techniciens ont été désignés. Ceux-ci indiquent avoir compris certains points, comme le besoin d'arrêter le système quelques heures après une forte activité (probablement quand le château d'eau est vidé), en observant la société mandatée pour la réalisation.

Facteurs facilitant et facteurs bloquant (EQ 3.3. / 3.4. / 3.5)

52. L'engagement et l'appui des acteurs institutionnels constituent des facteurs importants de réussite. Les préfets ont ainsi joué un rôle clé de relai actif dans la mise en œuvre des différentes composantes, garantissant la légitimité et l'engagement des différents types d'acteurs. L'appui des responsables communautaires est aussi essentiel.

53. En termes de couverture géographique, certains villages burkinabés ont été vidés de leur population à cause de l'insécurité et les actions transfrontalières ont été plus réduites qu'anticipées à cause de la fermeture des frontières lors du COVID (avec des décalages entre les deux pays), et les enjeux de sécurité. La mise en œuvre des interventions

a ainsi été fortement affectée au Burkina Faso par la volatilité du contexte, avec des enjeux d'accès compte tenu de l'insécurité et des déplacements de population.

54. L'enclavement des zones frontalières a compliqué aussi la mise en œuvre. Les infrastructures routières sont particulièrement dégradées pour accéder à certaines localités frontalières, notamment en saison des pluies. Le réseau téléphonique ne couvre pas non plus la totalité du territoire, ainsi certaines localités du Nord de la Côte d'Ivoire sont desservies plutôt par le réseau burkinabé (Koguiéno, Kafolo par exemple). L'appui aux Jeunes Ambassadeurs de la paix a été plus difficile que prévu en RCI car il y a un problème d'accès aux papiers d'identité pour cette génération, ce qui a contraint les transferts monétaires.

55. La rotation fréquente des forces de l'ordre aux frontières implique aussi le besoin d'actions répétées, mais surtout de soutenir l'intégration de ces approches au sein des forces de sécurité et de défense de façon systématique et institutionnalisée. Côté BFA, le SP-CNF fait déjà ces activités avec les FDS, et la stratégie des FDS en RCI doit normalement intégrer cela. Néanmoins, les nouveaux arrivants ne sont pas toujours proactifs en matière de relation avec les communautés pour assurer la bonne coopération. Ils ne maîtrisent pas bien non plus le territoire, ce qui crée des problèmes dans le respect des frontières, avec ainsi des cas fréquents d'intrusion de militaires sur le territoire étranger. Les limites territoriales sont d'ailleurs contestées dans certaines localités, ce qui est aussi rendu confus par les déplacements de population. Ceci crée des tensions voire incompréhensions qui peuvent parfois remonter jusqu'au niveau le plus haut si elles ne sont pas gérées à temps par les mécanismes de base, notamment à travers les Comités de Paix.

56. Enfin, sur le plan administratif et organisationnel, des décalages ont eu lieu entre les différentes composantes, avec notamment une temporalité différente entre le PNUD et l'UNICEF au Burkina Faso, et entre la RCI et le Burkina Faso. Certaines structures communautaires ont ainsi été lancées d'abord en RCI, en impliquant des membres des deux communautés miroirs en RCI, à Koguiéno, avec des Burkinabé membres du Comité de Paix par exemple, avant qu'elles ne soient établies au Burkina Faso à Bodana. D'une certaine façon, dans le cas évoqué, cela a aussi permis l'implication d'individus des deux pays au sein d'un même comité.

57. Les différents comités et clubs créés n'ont pas de système d'identification claire, comme des cartes de membres, ce qui peut aussi affecter leurs relations avec les autres acteurs, membres des communautés et FDS notamment, et leur crédibilité.

58. Cela peut même affecter les résultats des comités, notamment avec la rotation des FDS qui n'ont pas assisté aux activités précédentes et ne les connaissent et ne les comprennent pas et il n'y a pas de document officiel pour les crédibiliser, ce qui fait que la plupart des cas, ils doivent les référer directement au service social de Niangoloko.

« Avec les FDS, c'est un peu compliqué. Nous n'avons pas de reconnaissance officielle. Du coup, il arrive que les FDS ne nous prennent pas au sérieux. N'importe qui peut se réclamer d'une structure, mais sans preuve, la collaboration est difficile. »

(CCPE, Burkina Faso, Cascades, zone rurale)

« il y a des cas que les FDS peuvent résoudre sur le champ, mais, du fait que nous ne sommes pas écoutés, certains cas nous échappent. Par exemple, souvent nous voyons des hommes transporter des enfants. Ils contournent la voie principale. Nous avons des soupçons, mais nous ne pouvons pas les arrêter car ce sont simplement des soupçons basés sur le fait qu'ils contournent ou descendent les enfants à l'approche de la police. Si on nous écoutait en tant que membre d'une structure communautaire, beaucoup de cas pourraient être sauvés. C'est pareil avec les FDS de la RCI. Si les membres du bureau des CCPE Burkina et Côte d'Ivoire avaient des cartes de membres authentifiées par les préfets ou les maires, cela nous donnerait une crédibilité de pouvoir travailler convenablement des deux côtés. » (CCPE, Burkina Faso, Cascades, zone rurale)

59. En termes de relations entre FDS et population, on voit ainsi la persistance de certains enjeux, liés au respect de la réglementation et des sanctions fréquentes, de la part de la gendarmerie notamment dans les zones rurales transfrontalières, ce qui affecte les bonnes relations. Certains acteurs indiquent des faiblesses dans le traitement des cas identifiés par la population avec la libération d'auteurs de dommages sans que des charges ne soient retenues. Cela compromet la légitimité des services étatiques et le partage d'information par la population. Les cas de vols de bétail restent ainsi assez peu traités malgré leur occurrence importante.

60. La persistance de la corruption et l'absence de traitement significatif, que ce soit pour la prévention ou répression affectent aussi la gouvernance des zones et la légitimité des FDS, notamment les pratiques de certains FDS dans les postes frontaliers en particulier. Dans certains cas, il existe des taxations d'office non justifiées pour les passagers des bus y compris sur le territoire ivoirien. Les populations, notamment les groupes marginalisés sont aussi particulièrement sujettes à des taxations arbitraires. Les recours semblent faibles face à ces pratiques et il ne semble pas y avoir de suivi des pratiques d'enrichissement illicite de certains FDS.

61. Certaines différences entre le Burkina Faso et la RCI affectent aussi la cohésion sociale sous différents plans. Les échanges entre pays sont importants que ce soit sur le plan social ou économique. Si l'orpillage est strictement réglementé en RCI, avec un démantèlement plus ou moins efficace des sites clandestins, ce n'est pas le cas au Burkina Faso et donc cela crée un effet d'appel pour les jeunes désœuvrés de la bande frontalière. Les populations du nord de la Côte d'Ivoire préfèrent aussi parfois utiliser les services sociaux de base, santé, éducation, du côté du Burkina Faso car ils sont plus faciles d'accès, moins chers et de meilleure qualité. Sur le plan de la réglementation des moyens de transport, la documentation requise est beaucoup plus importante en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso avec des procédures compliquées pour pouvoir régulariser les situations, créant des situations constantes d'irrégularité. Les perspectives de sortie de la CEDEAO du Burkina Faso et les tensions politiques existantes entre les deux pays mettent aussi en question les flux de personnes et de biens entre les deux pays, et les points d'entrée pour des approches conjointes.

Effets (EQ 3.6. / 3.7.)

62. Compte tenu de la complexité des sujets abordés, multidimensionnels, dans un contexte volatile, pour un budget d'ensemble somme toute relativement modeste par rapport à l'ampleur des besoins, les effets sont visibles à plusieurs niveaux, selon les entretiens avec les différentes parties prenantes et les groupes de discussion essentiellement.

63. Pour le résultat I : Le projet a soutenu les interactions entre FDS et populations, avec une amélioration de la confiance entre forces de sécurité et de défense et la population. Certaines forces de l'ordre en RCI indiquent ainsi que le partage d'information a augmenté, et que la proportion de leurs interventions lancées suite à des signalements par la population passant de 20 % à 80 % dans des localités clés à la frontière²². Certains FDS, au Burkina Faso notamment, confirment aussi que le projet a contribué à améliorer non seulement leur image en termes d'accueil et de gestion des données sensibles, mais ont aussi renforcé leurs capacités à lancer des patrouilles et des interventions rapides sur le terrain, comme indiqué lors des entretiens et groupes de discussion.

64. Selon certains, c'est grâce à cette collaboration active entre les communautés que les terroristes n'ont pas pu atteindre les villages de Bodana, Galgouli alors qu'ils étaient à environ 3 à 4 km de ces villages après avoir pris Guigouè. Ces activités ont contribué à faciliter la lutte contre groupes armés terroristes dans le Sud-Ouest et notamment dans la commune de Kampti. Les acteurs rencontrés indiquent en effet que les théâtres forum et des journées culturelles sur les

« Chacun se méfiait de l'autre, il n'y avait plus de cérémonie dans certains villages de peur qu'ils ne soient attaqués. Mais, heureusement qu'avec la reprise de confiance des FDS et VDP, certains villages n'ont pas été attaqués ».

(Entretien, service Etatique, Cascades, Burkina Faso)

questions de conflits fonciers, la cohésion sociale, des activités civilo-militaires, en impliquant toutes les couches de la population ont permis de briser la glace entre civils et militaires, de renforcer la confiance l'un à l'autre, plus de collaboration et dénonciation anonyme, etc.

65. Néanmoins, la dimension sécuritaire générale est pour une part importante liée aux dynamiques externes hors du contrôle du projet, surtout considérant la dégradation générale de la sécurité dans le Sahel et au Burkina Faso en particulier. Si les acteurs rencontrés soulignent en majorité une amélioration des interactions entre population et forces de l'ordre, ces effets ne sont pas toujours visibles à tous les niveaux hiérarchiques, et sont parfois plus clairs au niveau local opérationnel que pour le commandement²³. Comme illustré par les incidents d'incursion, des enjeux demeurent sur les relations inter-frontalières des FDS entre les pays, même si les échanges interpersonnels sont fréquents dans certains cas avec ceux qui sont en poste depuis longtemps. Avec la situation tendue entre ces deux pays, la collaboration entre les FDS de ces pays au niveau des frontières reste peu satisfaisante, même si ces forces communiquent entre elles pour résoudre par exemple les questions de mobilités des enfants pour rejoindre leur famille ou être pris en charge par les services sociaux. Les actions ont aussi contribué à gérer les enjeux transfrontaliers notamment les cas de FDS ivoiriens, retrouvés au Burkina Faso, potentiellement par méconnaissance de la frontière. Plusieurs cas ont été gérés avec l'appui des Comités de Paix, notamment dans le Boukani. Certains acteurs communautaires considèrent que le cas récent de gendarmes transférés à Ouagadougou aurait eu lieu car il n'y a pas de Comités de Paix à Kampto, dont ils sont originaires, ce qui aurait pu faciliter la prise de contact avec des acteurs burkinabé (en plus du fait qu'ils n'aient pas donné leur vrai nom aux autorités burkinabés).

²² Entretien, Poste Frontière, Côte d'Ivoire

²³ Entretiens commandement et postes frontières, Côte d'Ivoire

66. Les CCM et Comité de Paix et les différentes initiatives communautaires (Dialogues et au Burkina Faso, théâtre forum, journée des communautés) ont aussi renforcé la cohésion sociale et règlement des conflits. Tous les acteurs soulignent l'intérêt de ces activités de rapprochement communautaire pour soutenir les liens déjà existants entre les individus. Selon les communautés, dans les villages d'intervention de la commune de Niangoloko, la cohésion sociale était de plus en plus dégradée à cause de la situation sécuritaire, et le soupçon s'installait dans les populations. Chacun se méfiait de l'autre, il n'y avait plus de cérémonie dans certains villages de peur qu'ils ne soient attaqués. La mise en place et redynamisation des structures communautaires ont permis de rapprocher toutes les communautés entre elles, mais aussi avec les FDS. Selon les participants, les actions mises en œuvre, telle que les journées communautaires (salubrités, entretien des voies), les jeux de football et journées culturelles ont permis de créer des brassages culturels et ethniques permettant de gommer certaines différences.

"Toutes les activités que nous avons menées avec l'accompagnement du projet, cela a créé et renforcé le rapprochement des leaders communautaires et religieux, le renforcement de la cohésion sociale inter et intra-communautaires, ainsi qu'avec nos frères, grands-parents, cousins de l'autre côté de la frontière."

Club de Jeunes Ambassadeurs, Cascades, Burkina Faso

67. Selon les communautés, les actions ont aussi modifié les comportements en soutenant le dialogue et la communication entre les membres des communautés, notamment en facilitant les relations hommes / femmes au sein du ménage (voir section genre). Les comités interviennent aussi pour gérer des cas de conflit au niveau local ou international. Les rapports de progrès font référence à plus de 30 conflits réglés par les structures communautaires dédiées dans les deux pays, mais le niveau de documentation de ces cas n'est pas exhaustif. Le nombre de conflits traités et les potentiels conflits non résolus n'apparaît pas. Le taux d'action des comités semble relativement restreint, notamment en comparant le nombre de comités créés et le nombre de conflits résolus. L'absence de lien avec les systèmes d'alerte de l'Observatoire national en RCI notamment, limite une vision globale de la gestion des conflits et des enjeux restants, même si en théorie ce sont les mêmes acteurs qui sont impliqués dans ces différents mécanismes.

68. Le projet a aussi contribué aussi au renforcement de la gouvernance locale. L'action de ces comités permet aussi d'assurer un traitement plus local des enjeux. Cela limite les cas devant être traités par les autorités administratives au niveau des préfectures et sous-préfectures notamment (Diawala par exemple).

69. Les tensions demeurent importantes néanmoins, notamment sur le plan intercommunautaire. Les enjeux de stigmatisation des Peuls constituent toujours un risque important qui menace la cohésion sociale, que ce soit dans les deux pays. Cela affecte aussi par ricochet les populations Peuls implantées depuis longtemps dans certaines localités et bien insérées dans le tissu social.

70. En termes de positionnement par rapport aux vecteurs de conflit, le rôle du projet est surtout visible pour la limitation et d'atténuation de l'expansion de l'insécurité et le renforcement des liens avec l'administration, réduisant le pouvoir d'attraction des groupes armés. La contribution du renseignement humain aux attaques militaires contre les groupes djihadistes actifs au Burkina Faso reste en effet peu identifiable.

71. S'agissant des autres types d'actions de ce premier volet, le niveau d'efficacité de certaines actions, notamment les AGR reste peu clair. Les appuis réduits en matière d'AGR visaient à mettre en pratique les acquis de la formation à l'entrepreneuriat et mobiliser les membres des associations pour un rapprochement communautaire et soutenir la cohésion sociale. Ils ciblaient les membres d'une même structure avec déjà un bon niveau de solidarité. Sur le plan économique, ils n'ont pas toujours été couronnés de succès, malgré le temps consacré par les bénéficiaires, par ailleurs relativement vulnérables. Plusieurs cas d'activités sont non rentables compte tenu des contraintes opérationnelles qui ont évolué ou des enjeux techniques insuffisamment pris en compte. Ainsi, à Doropo, les pannes de courant fréquentes ont affecté l'activité de transformation du lait, obligeant plusieurs fois à jeter une production non consommable. Cette activité avait pourtant permis l'embauche de plusieurs jeunes filles vulnérables pour la distribution. A Ferke, l'activité d'élevage de volaille avec le CNJCI a été affectée par des maladies et enjeux techniques insuffisamment pris en compte car les bénéficiaires n'avaient aucune connaissance technique pour mener à bien l'activité. Ils indiquent même avoir puisé dans les fonds du CNJCI pour maintenir l'activité. Cela souligne ainsi le besoin d'intégrer les appuis en AGR dans un renforcement des capacités techniques dans les secteurs d'activité concernées, via des formations initiales, mentorats ou stages.

72. Pour le résultat 2 : Les effets en matière de protection et jeunesse sont notables sur le plan qualitatif, avec un rôle important de sensibilisation et prévention, sur des thématiques souvent structurelles, notamment pour l'accès à l'eau et la protection de l'enfance. Le système de suivi au plus haut niveau d'effet couvrait le nombre de bénéficiaires pour les différentes catégories d'activité, avec des objectifs relativement étendus et visiblement peu réalistes. Ce résultat visait effectivement la prise en charge de 5 700 enfants victimes d'abus, dont 50 pour cent de filles (un indicateur lié au niveau 2.2.4 visant 700 enfants pris en charge par les services sociaux). Les services sociaux indiquent avoir augmenté leurs capacités de prise en charge direct, grâce aux budgets fournis. Le nombre de cas transfrontaliers rapportés reste relativement limité avec seulement quelques cas, 28 selon le rapport narratif 2023, pris en charge par le réseau transfrontalier mis en place par le projet.

73. Les parties prenantes communautaires signalent des efforts considérables pour réduire les pratiques nuisibles aux enfants, notamment par une augmentation de la scolarisation et une diminution des mariages précoces et forcés. Ces avancées sont particulièrement visibles grâce à l'appui du cadre législatif et à l'engagement des forces de l'ordre, ce qui influence fortement les comportements de la population. Au Burkina Faso, le projet a permis aux communautés de s'organiser pour prévenir les cas de mobilité et de traite des enfants. Les efforts des membres des communautés dans ce domaine sont particulièrement remarquables, même avec un soutien minimal.

~~Les parties prenantes communautaires indiquent des efforts importants pour réduire les pratiques néfastes pour les enfants, avec une augmentation de la scolarisation, et une diminution des cas de mariages précoces et forcés, surtout dans la mesure où le cadre législatif soutient ces approches et où les forces de l'ordre s'impliquent, ce qui influence fortement les comportements de la population. Au Burkina Faso, le projet a permis aux communautés de pouvoir s'organiser pour éviter des cas de mobilité et de traite des enfants. Les efforts des membres des communautés sont particulièrement notables à ce sujet, y compris avec très peu d'appui.~~

74. Les statistiques d'ensemble des résultats du projet ne sont pas disponibles.

Néanmoins, les données des centres sociaux peuvent fournir des indications. Par exemple au Burkina Faso à Niankorodougou, les interlocuteurs indiquent qu'avec les interventions des CCPE, il est facile d'intercepter et de référer les cas des enfants en mobilité, les cas de mariages précoces, de signaler les cas de traites d'enfant. Depuis le début du projet, quatre cas ont été signalés et traités (quatre cas de mariage forcé). Ces filles ont été

« Les gens voyaient les problèmes d'enfants maltraités, mal nourris ou errants et les ignoraient de peur de se mettre soi-même dans des problèmes. L'arrivée du projet et la mise en place de CCPE ont permis à la population de prendre confiance car elle sait qu'en agissant, elle n'est pas seule, il existe une structure communautaire où elle peut signaler des cas ».

Focus Group, Leader Communautaires, Cascades, Burkina Faso, zone rurale

placées en apprentissage dans un atelier de couture et disposent chacune d'un kit complet d'installation. Cet accompagnement a été fait en intégralité par le projet via OCADES partenaire de Children Believe. A Yendéré, le CCPE a intercepté et référé environ quatre à cinq cas d'enfant en mobilité, transportés par des hommes à moto.

75. Les populations nouvelles arrivantes, et Peuls restent les plus difficiles à sensibiliser soulignant aussi le besoin de recruter des acteurs de ces communautés pour les actions de sensibilisation.

Selon les acteurs communautaires et services étatiques concernés, on voit une certaine augmentation en RCI des enfants talibés dans le Nord et de la mendicité des enfants. Dans certains cas, ceux-ci ne sont pas liés à un maître coranique, mais vont mendier pendant la journée à la demande de leurs parents qui sont dans les camps de demandeur d'asile. C'est notamment le cas à Bouna avec la proximité du nouveau camp de demandeurs d'asile. Les acteurs à Ferke font aussi état de la présence nouvelle d'enfants en situation de rue. L'absence de centre d'accueil pouvant prendre en charge ces nombreux cas d'enfants talibés ou errants limite les possibilités de prise en charge et traitement de ces dynamiques en partie structurelles. Les efforts d'interaction avec les maîtres coraniques et responsables communautaires des groupes sociaux concernés, à la fois dans les zones d'origine et dans les zones d'accueil, restent donc essentiels.

76. Les appuis à la jeunesse ont aussi permis certains changements de comportements et leur mobilisation au sein de la communauté, avec des bénéfices sur le plan des capacités individuelles, mais aussi d'action collective.

Ainsi, certains indiquent « Avant, je m'énervais beaucoup, quand j'avais un problème avec quelqu'un cela finissait en bagarre... Aujourd'hui ce n'est plus le cas, je dois servir d'exemple » (FGD Jeunes Ambassadeurs, Côte d'Ivoire, Tchologo, zone rurale). Leur mise en réseau favorise les échanges et la mobilisation, mais dans certains cas, le groupe WhatsApp créé n'est plus fonctionnel (Laléraba, groupe transfrontalier avec le village miroir).

Avant je n'aidais pas ma mère à faire les travaux domestiques, mais depuis que j'ai participé à la formation je l'aide à faire les différentes tâches ménagères » (ibid.), ou encore « Grâce à la formation, je suis motivé, j'apprends l'anglais et les sciences naturelles. Aujourd'hui, je n'ai plus honte, je peux parler en public, ce qui n'était pas le cas avant, je sensibilise les autres pour qu'ils se battent. Entretien, Jeune Fille Leader, Tchologo, Côte d'Ivoire)

77. Les appuis à la jeunesse ont permis aussi de soutenir leur rôle dans les communautés et leur mobilisation pour la cohésion sociale. Les clubs de jeunes

indiquent ainsi que pour la première fois, ils ont été impliqués et leurs voix compte désormais dans la vie active de leur village (Yendéré). Selon les communautés, le fait de mettre les jeunes en avant avec leur accord renforce les liens entre ces jeunes et rapproche aussi les parents. Selon les leaders communautaires, le projet amène aussi les jeunes à rester dans leurs territoires et de contribuer à son développement.

« Dans tous les sens, le projet a été bénéfique. Il a permis à ce que nos jeunes filles et garçons ainsi que les femmes puissent s'organiser pour être prêts à prendre la relève du maintien et de la promotion de la cohésion sociale et de la paix entre les communautés de notre village. » FGD Leaders Communautaires, Cascades, Burkina Faso, zone rurale

78. En matière d'accès à l'eau, les effets sont significatifs pour les quelques communautés concernées, même si l'évolution du volume d'eau disponible à ce stade par communauté et les ratios par individus ne sont pas clairement disponibles. Dans certains cas, la composition des appuis va limiter aussi les effets et peut créer des effets négatifs. Les infrastructures construites ne sont pas toutes pleinement utilisées, en lien avec les enjeux de saisonnalité potentiellement et des enjeux de profondeur du forage.

79. Les bénéficiaires indiquent néanmoins des changements dans les communautés, avec une baisse de l'utilisation des marigots et des maladies hydriques, ainsi qu'une amélioration des conditions de vie des femmes. En effet, celles-ci ne sont plus obligées de se lever dans la nuit pour remplir leurs bidons ou de bloquer un nombre d'heure importants dans la journée avec des garanties limitées sur la disponibilité de l'eau. On voit aussi des différences importantes entre les communautés avec encore dans de nombreux cas des pompes à motricité humaine, y compris récemment construites par des projets d'appui international. L'équipe n'a pas identifié de cas de problèmes de mauvaises utilisation, propreté ou maintenance de la ressource. L'accès à l'eau pour des activités de maraîchage est une piste souvent évoquée par les populations pour poursuivre les appuis. Au Burkina Faso, des communautés émettent des réserves, notamment avec l'impression que les infrastructures sont de moins bonne qualité qu'en Côte d'Ivoire.

80. A Laléraba, deux batteries ont été installées pour permettre au système d'emmagasiner le maximum d'énergie solaire pendant les heures d'ensoleillement. Cependant, certaines femmes ont signalé ne pas avoir d'eau les matins et les soirs. C'est aussi la première fois qu'ils voient un AEP qui fonctionne avec une

Si la saison des pluies s'installe, nous les femmes risquons de regretter car il n'y a pas d'alternative. Le château d'eau a été installé sur la seule pompe dont l'eau est bonne. En cas de panne ou d'arrêt de fonctionnement, nous aurons des problèmes d'eau, notamment vu que la plaque n'est pas efficace les matins et les soirs. Il fallait faire un nouveau forage et installer le château dessus. Comme cela en cas de panne, nous avons une alternative. FGD AUE Laléraba, Cascades, Burkina Faso, zone rurale

plaque solaire. Ces femmes craignent qu'il y ait plus de problèmes qu'avant au moment de la saison pluvieuse. Le forage utilisé est situé au poste frontière, réalisé avec financement UNICEF pour la réponse contre Ebola, et a été utilisé avec l'accord de la communauté. Deux autres pompes à motricité humaine fonctionnelles existent dans ce village.

81. L'intermittence de la disponibilité de l'eau à ces périodes de la journée s'explique par deux raisons principales selon UNICEF. L'ensoleillement normale se situe dans la période de 10 h à 16h. Il a donc été conseillé aux comités de gestion des points d'eau de fermer le système à

une certaine période de la journée pour permettre le remplissage du réservoir, mais ce conseil n'est souvent pas respecté. La seconde raison est l'augmentation du volume d'eau journalier collecté par les ménages par effet de "mode et de gourmandise" car la collecte d'eau au robinet mise en place a éliminé la pénibilité de la corvée d'eau qui nécessite moins d'efforts. Partant de ces faits, il est évident qu'il soit observé de faibles quantités d'eau disponibles dans le réservoir les matins et les soirs. Il faudrait donc questionner la gestion du système de HVA par les comités de gestion et prendre des mesures idoines de renforcement des capacités de ces comités.

82. De façon transversale, le projet souligne aussi l'intérêt d'associer des appuis concrets via des infrastructures qui répondent à des besoins majeurs pour le mode de vie des populations notamment, à des appuis immatériels. La cohésion sociale et la résilience sont étroitement liées et les capacités de résilience, liées aux tensions sur les conditions de vie et les moyens de subsistance permettent notamment de limiter les fractures. La mise en place d'infrastructure facilitant l'accès aux ressources naturelles, dans ce cas présent l'eau, soutient aussi la mise en place de mode de gestion communautaire pour une approche concertée et un premier niveau de gouvernance locale.

Conclusion

83. Le projet a démontré une efficacité notable dans plusieurs domaines clés, en atteignant ou en dépassant la plupart des cibles, bien que certaines limites aient été identifiées. D'une part, il a permis un renforcement des capacités des acteurs locaux, en favorisant la cohésion sociale, la prévention des conflits et l'accès à l'eau. Les jeunes ont également été fortement impliqués, avec un impact positif sur leur intégration dans la vie communautaire et leur rôle dans le développement local. Par ailleurs, le projet a contribué à améliorer la gouvernance locale, notamment en renforçant la confiance entre les forces de sécurité et les populations. Toutefois, certaines actions clés n'ont pas été mises en œuvre au Burkina Faso, sur la gestion du foncier, la police de proximité et l'appui aux CCFV. certains obstacles ont entravé la mise en œuvre. La persistance de la corruption et des pratiques arbitraires, en particulier aux postes frontaliers, affecte la légitimité des forces de défense et de sécurité (FDS). De plus, la répartition géographique et les défis logistiques liés à l'insécurité et à l'enclavement ont limité l'efficacité dans certaines régions. Certains résultats attendus, en matière d'équipement ou de suivi des comités communautaires, n'ont pas été entièrement atteints, et le projet a parfois dû s'adapter au contexte sécuritaire évolutif. Les enjeux demeurent notamment avec la rotation de personnel, notamment FDS, nécessitant de nouvelles sensibilisations fréquentes, et les interactions avec les FDS des deux pays liés aux enjeux de respect du cadre réglementaire. Globalement, malgré les défis, le projet a réussi à renforcer les mécanismes locaux de cohésion sociale et à soutenir des initiatives communautaires, avec des résultats tangibles dans l'amélioration des relations entre FDS et communautés, et une meilleure prise en charge des enfants vulnérables. Des résultats sont notables sur les différentes dimensions de la cohésion sociale verticale, horizontale et transfrontalière. Les renforcements des capacités des détenteurs de devoirs / services étatiques et titulaires de droit / communautés et leur mise en réseau dans plusieurs secteurs d'intervention contribuent à soutenir une réponse locale aux différents types de chocs et donc à la résilience. Néanmoins, pour consolider ces acquis, un suivi plus rigoureux et un renforcement des capacités techniques et financières des comités restent nécessaires.

6.3. Efficience

Dans quelle mesure les ressources ont-elles été maximisées, notamment les différents niveaux de partenariats ? Dans quelle mesure la gouvernance, pilotage et coordination ont-elles appuyé la performance ?

- 4.1 Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?
- 4.2 Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les matérielles ont-elles été (i) suffisantes (quantité), (ii) adéquates (qualité) et (iii) déployé en temps opportun ?
- 4.3 Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- 4.4 Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution des interventions du projet PBF ?
Dans quelle mesure les parties prenantes ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet PBF ?
- 4.5 Les capacités locales ont-elles été renforcées et utilisées de manière efficace lors de la mise en œuvre ?



Chateau d'eau au Burkina Faso, Kapira



Chateau d'eau Côte d'Ivoire, Somabada

Maximisation des ressources (EQ 4.1 / 4.2)

84. Au 30 mai 2024, date du dernier rapport financier transmis, 93.45% des 4 millions USD du projet avaient été dépensés, soit 3.738 millions USD, sans grande différence entre les composantes et pays et avec un taux de progrès proche des estimations budgétaires détaillées. Le taux de décaissement est plus faible pour certaines activités du résultat I :

- 1.1.2 Appuyer les structures nationales chargées de la gestion des frontières via l'élaboration d'un guide de prévention et gestion des conflits frontaliers et sa diffusion avec 39% et
- 1.1.3 Renforcer les capacités des acteurs frontaliers sur la libre circulation des personnes et des biens, y compris la prévention des tracasseries d'usage pendant la

circulation entre les deux pays, et en tenant compte de la pandémie de la Covid-19 avec 43%.

- 1.2.2 Vulgariser le concept et la stratégie de police de proximité (PdP) et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent notamment en privilégiant un partage de renseignement organique entre les populations et les forces de défense et de sécurité avec 32%
- 1.2.3 Renforcer la collaboration entre les FDS et les populations dans les zones frontalières cibles avec 55%
- 1.3.2 Renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés transfrontalières à travers des activités de rapprochement communautaires et socio-culturelles avec 46%.

85. Cela est compensé en partie par des dépenses excédentaires pour 1.1.1, 1 des structures en charge de la coopération transfrontalières entre la CI et BF avec 141% et 1.3.1 Renforcer les commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV)/Comité de paix avec 166%.. Le dernier rapport financier ne détaille pas les taux de décaissement par activité par pays.

86. Les différentes composantes du budget étaient relativement équilibrées sur le plan financier, malgré les différences d'appui et de couverture et certaines réallocations des dépenses, comme illustré dans les figures 6 et 7 ci-dessous. Le budget pour les infrastructures hydrauliques entre les deux pays était légèrement supérieur au Burkina Faso avec 330 000 USD contre 285 000 USD en Côte d'Ivoire, malgré des différences dans la réalisation technique et le type de château construit, parfois uniquement avec des réservoirs en plastique au Burkina. Ceci a causé certaines frustrations auprès des populations à la frontière qui peuvent comparer les deux types d'infrastructures.

87. La part la plus importante du budget concernait la mise en place des activités et les transferts aux partenaires de mise en œuvre, avec en plus des frais pour le fonctionnement des agences UN (personnel, voyages, autres coûts directs) de 987 000 USD soit 27 % des dépenses (Figure 10).

Figure 6: Répartition du budget – Résultat 1

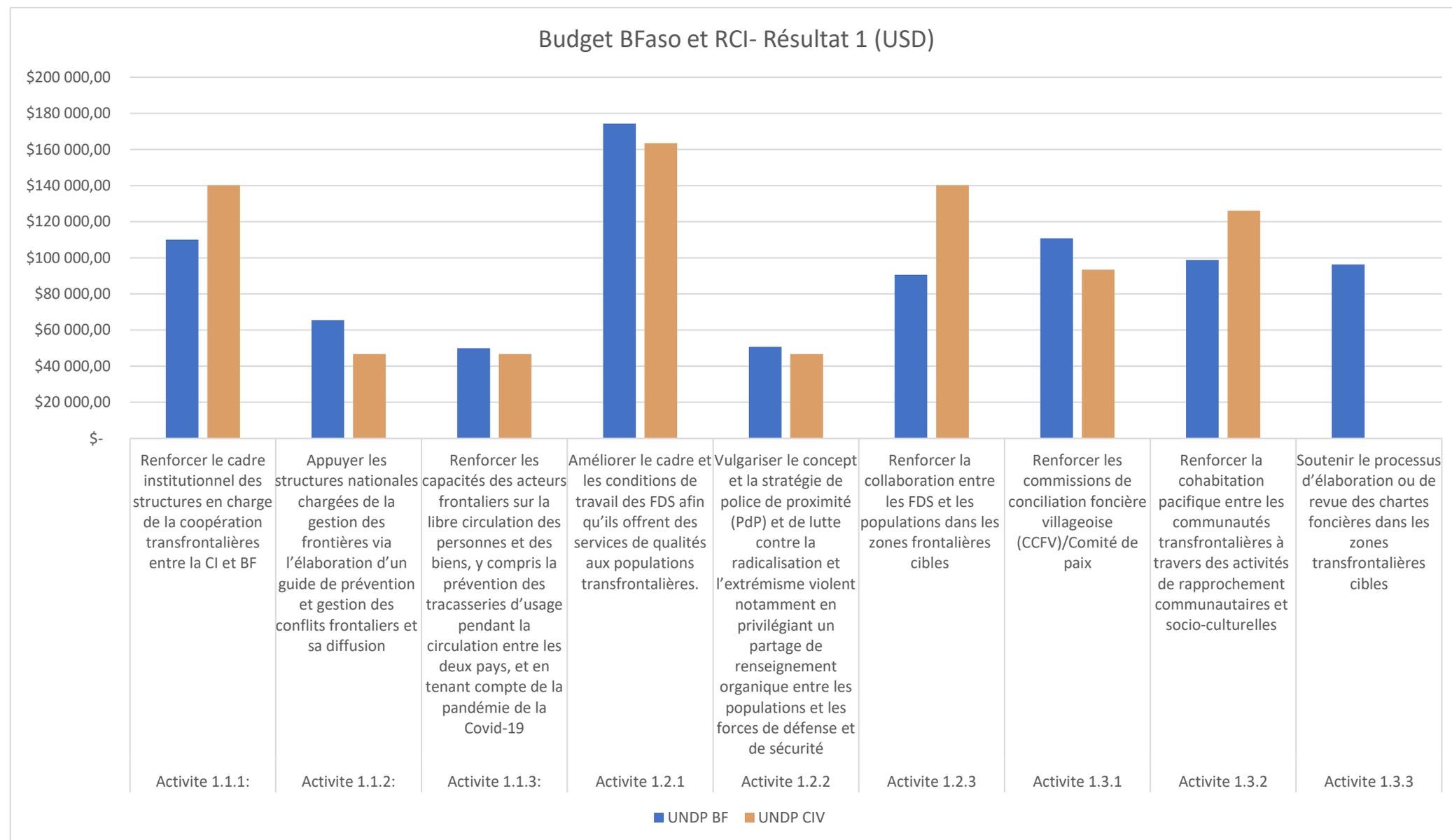


Figure 7 - Répartition du budget - Résultat 2

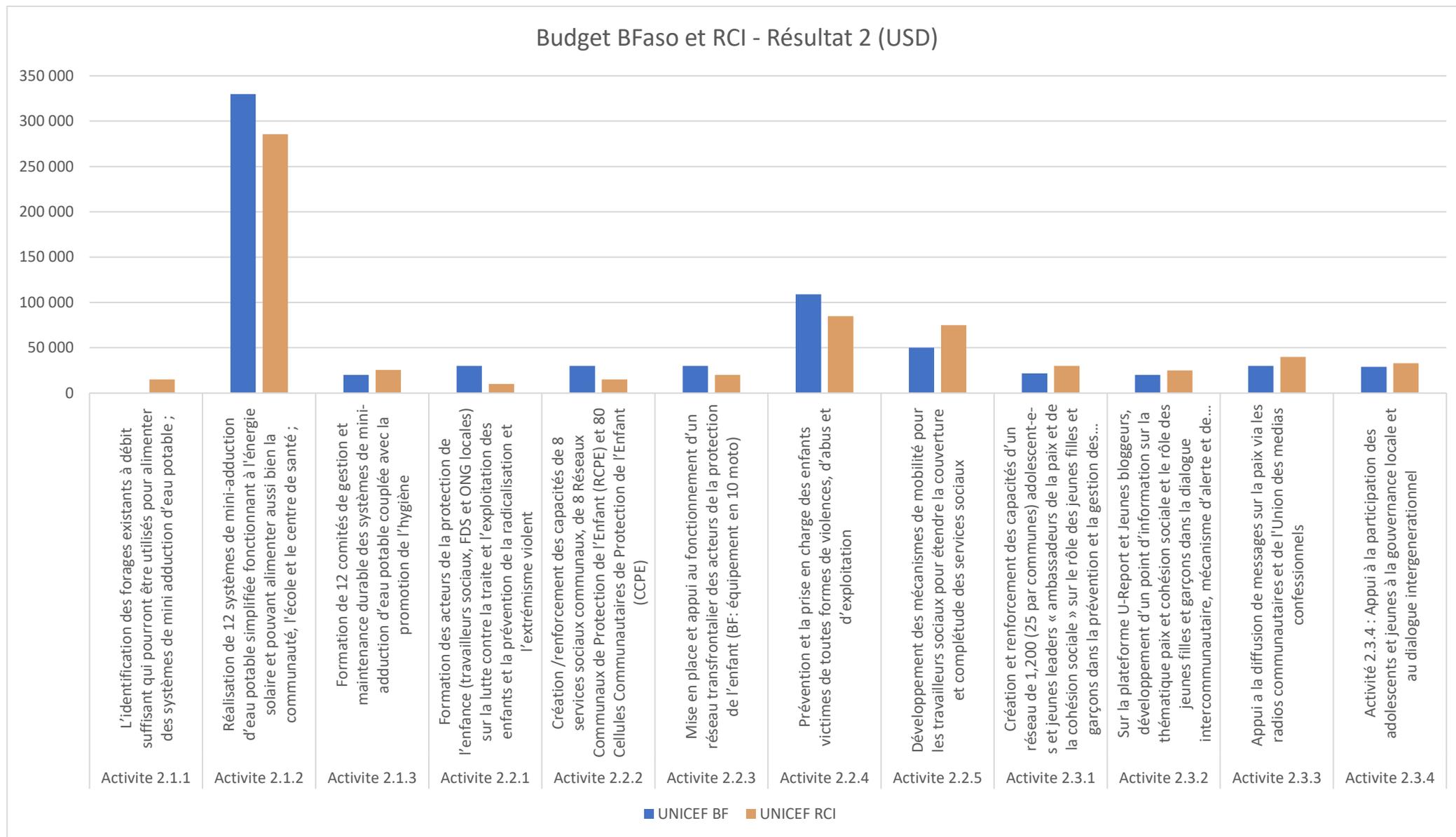


Figure 8 - Niveau de dépense par activité, Résultat 1 – combiné Bfaso et RCI

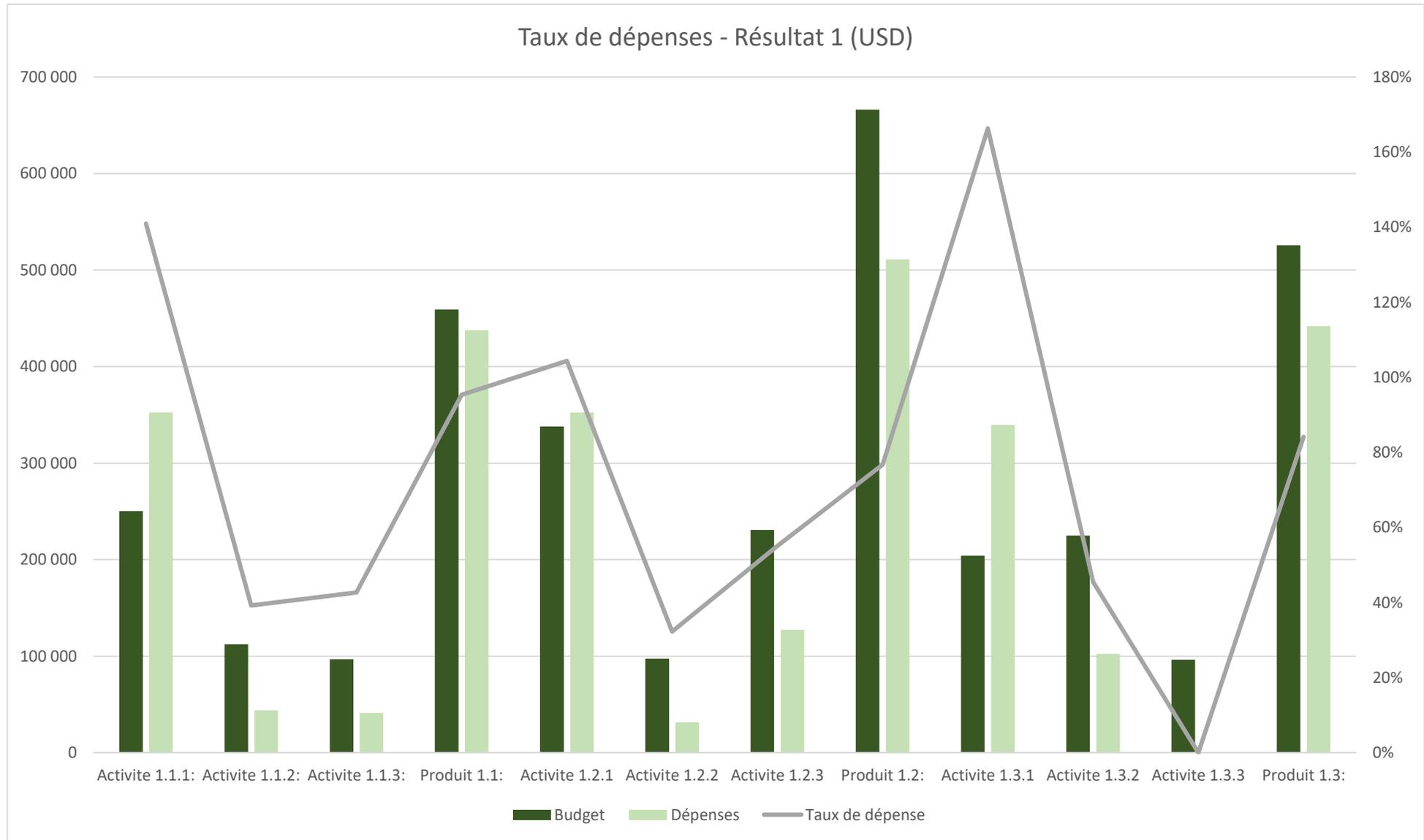
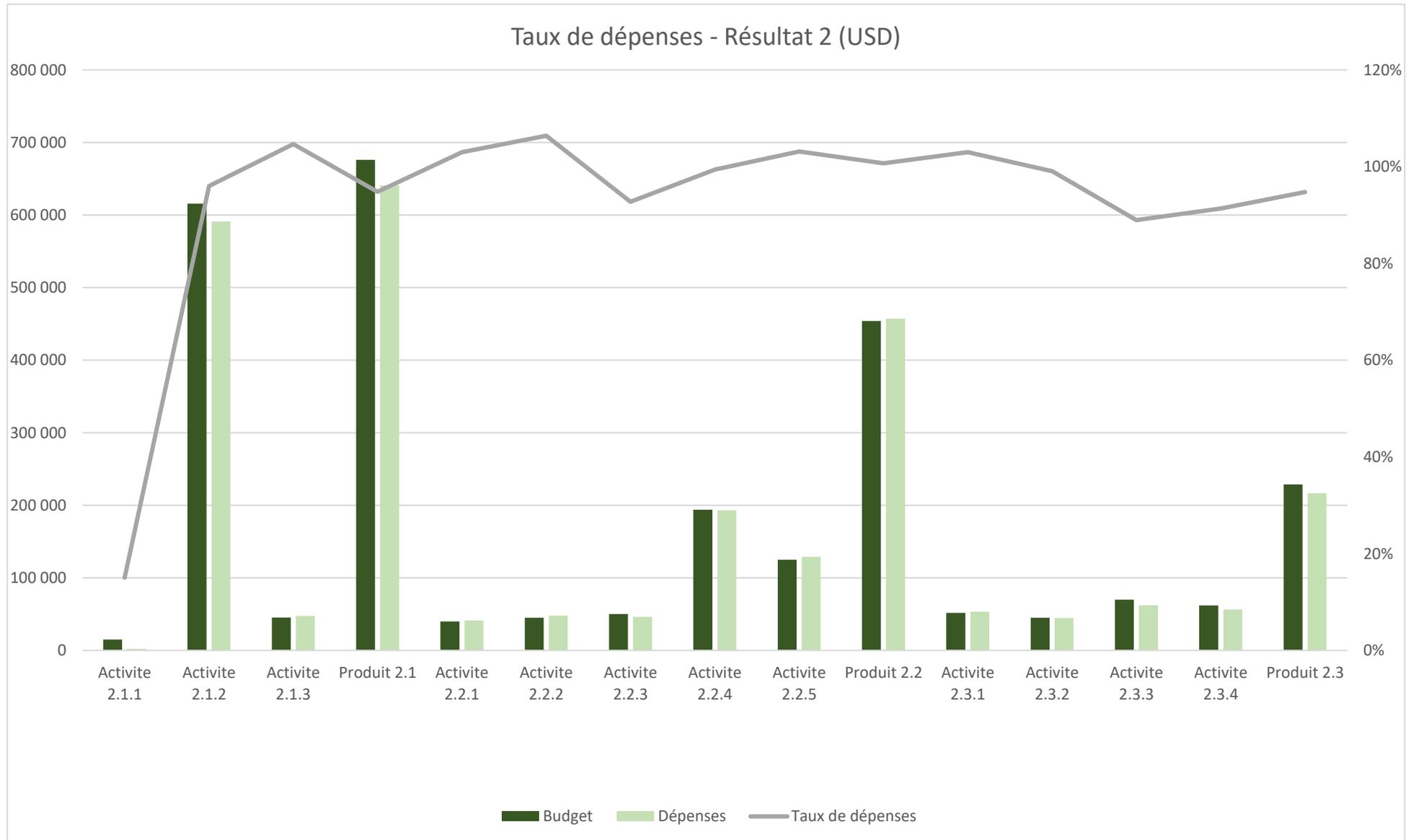


Figure 9 - Niveau de dépense par activité, Résultat 2 - combiné Bfaso et RCI



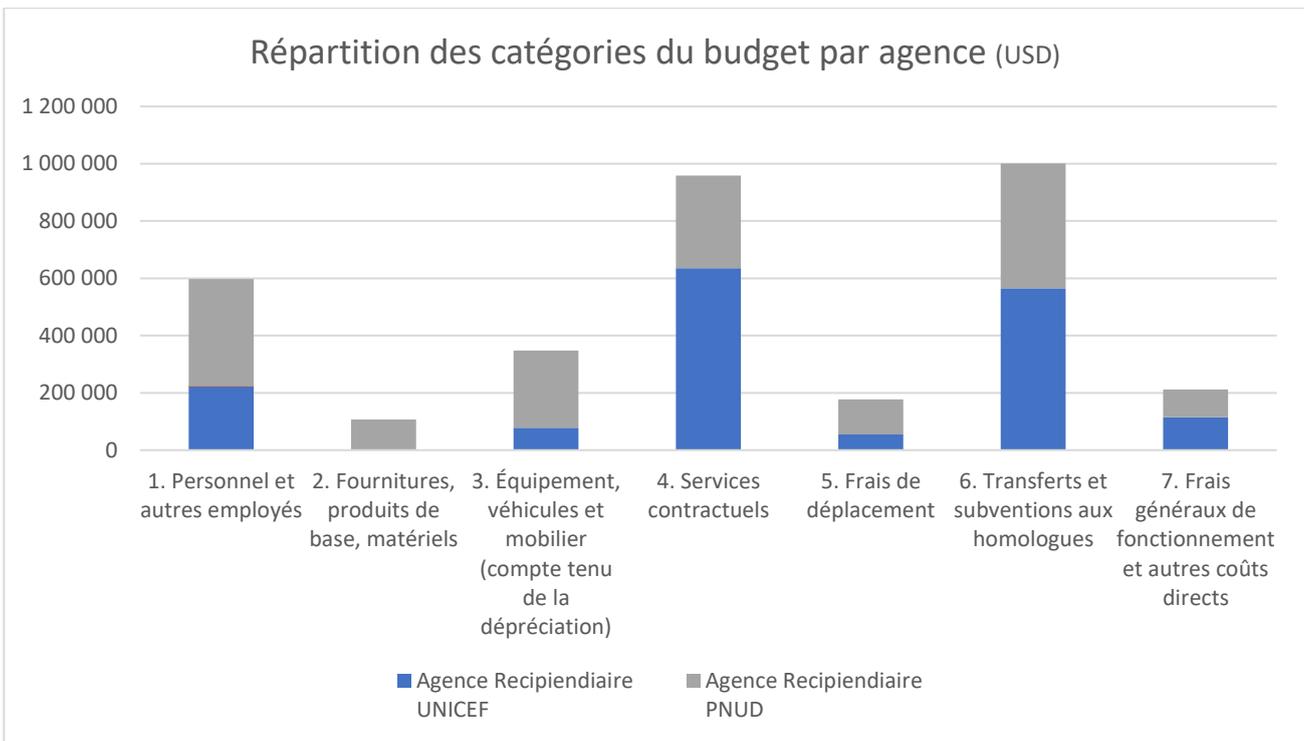


Figure 10 - Répartition des catégories du budget par agence (USD)

88. Une part importante des activités est constituée d'appuis immatériels qui requièrent surtout des appuis techniques et les frais d'organisation des activités. Les comités rencontrés soulignent le besoin de financement pour ce type d'action, tout en reconnaissant que les activités de sensibilisation peuvent aussi être organisées pour des budgets assez variables. Les actions les plus coûteuses sont logiquement les infrastructures, avec un budget moyen pour les HVA de 50 000 USD à peu près équivalent dans les deux pays.

89. Certains appuis avec une composante immatérielle importante ont un bon potentiel coût / efficacité. Les mécanismes communautaires ont ainsi des résultats importants en reposant sur l'engagement bénévoles des membres de la communauté, qui a nourri une part importante des résultats du projet.

Partenariats et structure de gestion (EQ 4.4. / 4.5.)

90. **Le projet a pu être mis en œuvre par des partenaires de mise en œuvre locaux ancrés dans les zones d'intervention avec une bonne antériorité dans la zone.** Ainsi, les actions ont été mises en œuvre par les services étatiques dans la mesure du possible (RCI protection de l'enfance) et sinon par des ONG locales basées directement dans les zones d'intervention et avec du personnel local. Dans le cas de l'ONG Les Flamboyant, le Président de l'ONG est aussi Président du CCM de Doropo et le point focal pour le Tchologo travaille aussi au cantonat. L'ONG partage aussi ses bureaux avec Clira.

91. **On note dans certains cas une tendance à la concentration des structures communautaires autour de quelques individus**, en lien avec les modalités d'identification choisies, ce qui peut représenter des gains d'efficacité mais peut réduire aussi l'ouverture des actions, soulignant certains enjeux de ciblage et mobilisation des participants au niveau communautaire. Cela répond parfois à une stratégie visant à éviter la multiplication des comités, en conférant un rôle de CPE aux Comités de Paix déjà établis par exemple. Dans d'autres cas, le chef de village joue un rôle important dans la nomination des membres, en choisissant les individus qu'il connaît et estime les plus aptes pour soutenir la communauté, ce qui est parfois fondé, mais on retrouve les mêmes membres à la fois dans les Comités de Paix, de Protection de l'Enfance et de gestion des points d'eau. Dans certaines localités en revanche, deux Comités de Protection de

l'Enfance ont été mis en œuvre, par exemple à Nafoungolo (Tchologo, Côte d'Ivoire), en lien avec des structures communautaires déjà existantes. Sur la question de la Protection de l'Enfance, on voit aussi une stratégie de multiplication pour une couverture importante des zones et la création d'un réseau de CPE sur plusieurs zones avec pour base certains centres urbains comme Ferke ou Bouna, ce qui n'est pas encore réellement formalisé.

92. Les différentes activités ont mobilisé les structures institutionnelles et communautaires clés pour soutenir la dissémination et la sensibilisation, notamment leaders d'opinion à différents niveaux, avec donc une importance de la personnalité des membres des structures et de leur niveau de motivation. Les CCM impliquent notamment les différentes forces de l'ordre et un nombre important d'acteurs, avec des niveaux d'activités variables. Les actions capitalisent aussi sur les leaders d'opinion avec un vaste réseau ce qui permet de maximiser l'impact des actions (Comité de Paix à Ferké, par exemple). Dans certains cas, il s'agit de retraités non liés directement aux forces de sécurité (Bouna). Dans d'autres, le président du CCM est un orpailleur reconnu avec des ambitions politiques (Téhini) cas, ce qui pose certains problèmes évidents de légitimité. L'implication des faitières de jeunes notamment, comme le Conseil National des Jeunes, y compris dans le cadre de la composante 1, et d'associations relativement étendues renforce aussi l'efficacité du programme.

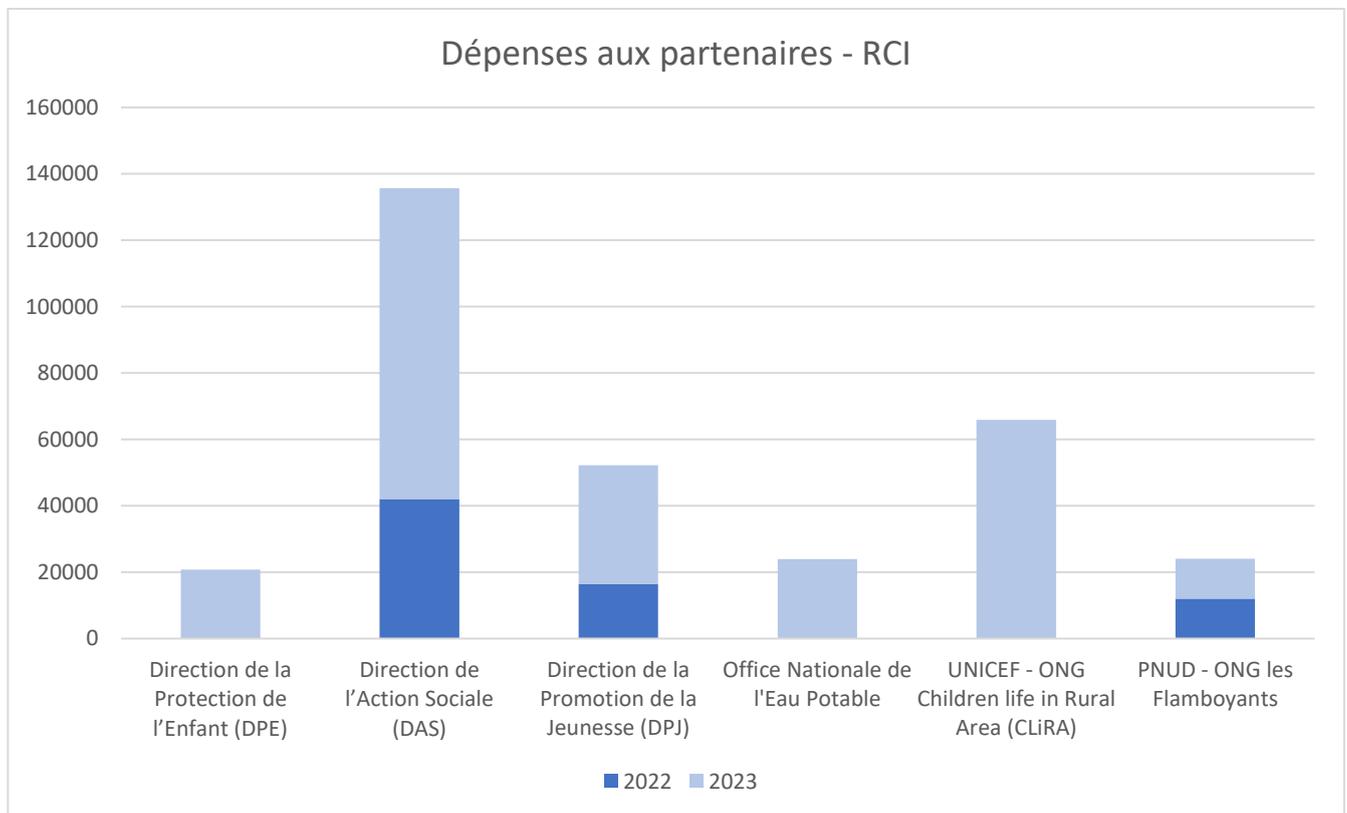
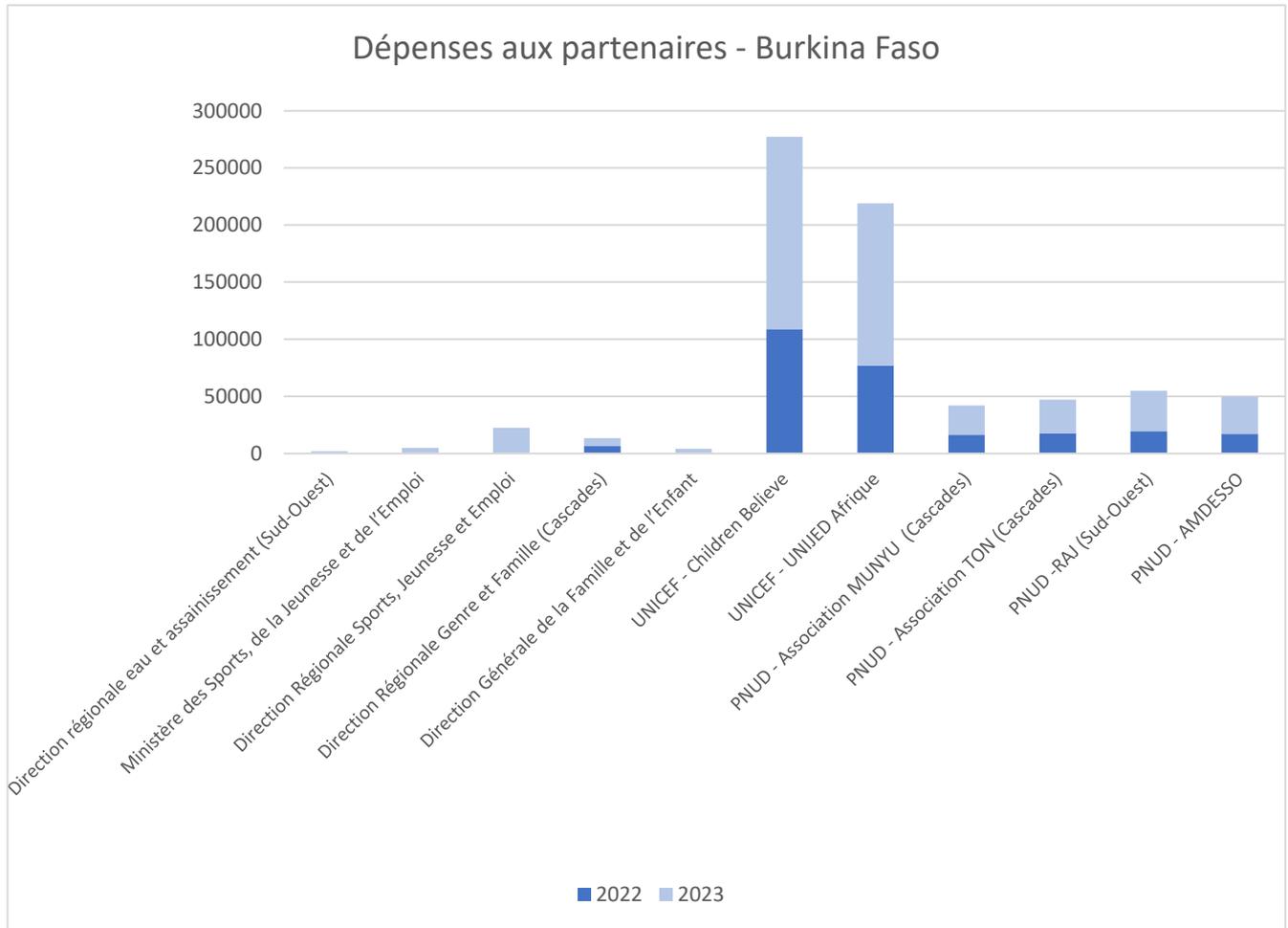
93. Au niveau des partenaires de mise en œuvre UNICEF, le document de projet identifiait un certain nombre d'ONG, partenaires habituels des agences, qui n'ont finalement pas été impliqués par l'UNICEF après une seconde analyse. Selon les entretiens, la sélection des ONG n'a pas donné lieu à une procédure d'appel d'offres mais s'est fondée sur l'expérience de travail préalable. Des entreprises privées ont été recrutées par appel d'offres pour la mise en œuvre des HVA.

94. L'implication du secteur privé, notamment transporteurs ou taxis, reste une opportunité qui n'a pas encore été réellement exploitée, que ce soit pour la protection de l'enfance pour la cohésion sociale dans une perspective transfrontalière. Le transport de marchandises et de bétail entre les deux pays reste en effet très important. Cela souligne aussi l'opportunité d'avoir d'autres points d'entrée que les communautés fixes pour ces actions, comme par exemple des réseaux professionnels ou communautaires (Jeunesse Peul organisée au niveau régional et nationale, voire internationale par exemple). Les forces d'autodéfense jouent un rôle important dans les deux pays, même si cela est formalisé de façon différente, avec un rôle reconnu des VDP au Burkina Faso, mais sont prises en compte de façon réduite dans le projet.

95. Le rôle des PMO était variable et parfois très ponctuels par rapport à la durée du programme, avec un suivi réduit des dynamiques. Les appuis étaient de relativement de court terme, avec en RCI des contrats, parfois de six mois fin 2022 ou fin 2023 pour les partenaires de mise en œuvre (CLIRA et le Flamboyants), et sans intégrer une dimension de soutien et suivi sur le moyen terme. Les partenaires de mise en œuvre ont donc eu un délai assez court pour la mise en place des activités, qui impliquent le lancement de structures ou de dynamiques de moyen terme pourtant. Ils ont aussi été impliqués de façon décalée dans la mise en œuvre du programme, limitant les possibilités de synergies et approche programmatique d'ensemble. Leur rôle de suivi n'est pas encore envisagé avec un appui perlé de quelques jours pour soutenir la dissémination, réplique et le fonctionnement des structures créées en partenariat avec les institutions étatiques de référence.

96. D'après les rapports narratifs annuels, les financements aux partenaires (ONG et services étatiques, mais non les entreprises pour la construction des HVA) ont représenté 736 916 USD en RCI et 322 531 USD au Burkina Faso pour les deux années, essentiellement pour la composante 2. Les financements les plus importants étaient au Burkina Faso, plus de 500 000 USD, alloués à deux ONG partenaires de l'UNICEF, et en RCI, 136 000 USD à la Direction de l'Action Sociale.

Figure 11 - Dépenses aux partenaires du projet – Burkina Faso et RCI



Conclusion

97. Les conclusions sur l'efficacité du projet montrent que, globalement, les ressources allouées ont été utilisées de manière efficace. Au 30 mai 2024, 93,45 % des 4 millions USD du budget total avaient été dépensés, avec un équilibre financier relativement stable entre les différentes composantes du projet et les pays impliqués. Les infrastructures, comme les systèmes d'adduction d'eau potable, ont été mises en place avec des résultats proches des prévisions budgétaires, malgré quelques disparités techniques entre les pays. Le projet a utilisé des partenaires avec un fort ancrage local, notamment services étatiques pour soutenir une mise en place efficace des actions, malgré des coûts de mise en œuvre parfois élevés. Les activités immatérielles sont aussi efficaces pour maximiser les ressources notamment grâce à la mobilisation d'un nombre important d'acteurs bénévoles. Le projet a pu capitaliser sur les leaders communautaires pour atteindre des franges de population étendues, avec parfois des risques de concentration, en lien avec les modalités de ciblage et le rôle des chefs de localité. Des décalages dans la mise en œuvre des activités ont limité les synergies potentielles entre les partenaires, avec des appuis de court terme (contrats de six mois pour certains PMO), malgré les objectifs de changement de comportement, lancé en fin de projet, s'agissant des jeunes en RCI par exemple. La gouvernance du projet a, dans l'ensemble, soutenu la performance, mais des ajustements sont nécessaires pour renforcer le suivi et la durabilité des actions, en particulier dans les zones transfrontalières où la collaboration avec les forces de sécurité doit être renforcée.

6.4. Cohérence, complémentarité, coordination, suivi / évaluation

Dans quelle mesure la cohérence, coordination, gouvernance et pilotage du projet ont-elles appuyé la performance ?

2.1. Dans quelle mesure les interventions du projet PBF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements dans le domaine de la cohésion sociale, prévention des conflits et renforcement de l'accès aux services sociaux de base ?

2.2. Dans quelle mesure les processus de coordination et les stratégies de suivi-évaluation étaient-ils adaptés pour améliorer l'atteinte des résultats du projet PBF ? Et comment pourraient-ils être améliorés ?



Jeunes Ambassadeurs et Jeunes Filles Leaders – Tougo. Crédit O.Toukpo.

Cohérence et coordination (EQ 2.1. / 1.2.)

98. **En matière de coordination interne**, un mécanisme de coordination était en place avec plus de cinq réunions de coordination inter pays, essentiellement jusque au début de 2023, pour faire le point sur les avancées du projet dans les différentes composantes. Les synergies ont été renforcées lors de la deuxième année.

99. **Les synergies entre composantes semblent relativement réduites sur le plan opérationnel.** Un décalage a eu lieu dans le lancement de certaines activités, compte tenu des différentes contraintes administratives de chaque agence et entre les pays, ce qui a aussi impacté les possibilités de synergies. Les différentes structures appuyées ne sont pas toujours en lien. S'agissant par exemple de l'encadrement de la jeunesse, il n'existe pas toujours de lien entre les jeunes ambassadeurs pour la paix et le réseau des U-Reporters car les initiatives ne sont pas mises en place conjointement et le mandat des U-Reporter est plus large. Ceux-ci sont aussi essentiellement dans les centres urbains quand les Jeunes Ambassadeurs ciblent des jeunes en milieu rural. Les membres

des CPE ont cependant mené des activités communes avec des U-Reporters et jeunes Ambassadeurs (ex. Kalamo). Des membres de comités de protection de l'enfance ont aussi des membres qui sont Jeunes Ambassadeurs et des U-reporters. Il existe aussi une certaine capitalisation sur les jeunes identifiés, afin de renforcer leur rôle sur de nouvelles thématiques. Certains CPE ont aussi parfois été établis sur base des COGES WASH, car il y a un lien entre le manque d'eau et les abus en matière de protection de l'enfant. Les approches de l'UNICEF visent également à prendre en compte la protection de l'enfance comme un paquet couvrant plusieurs thématiques. Les appuis du PNUD aux AGR étaient aussi parfois liés aux activités des CPE.

100. Sur la coordination externe, certaines plateformes de coordination existent, mais il n'y a pour l'instant, dans l'ensemble, pas de synergies claires ou de mécanisme structuré pour l'ensemble des projets. Par exemple, une plateforme a été mise en place depuis quelques mois entre les acteurs appuyant la cohésion sociale et les relations avec les FDS. De nombreux autres projets existent pour soutenir la cohésion sociale dans la zone, SecuNord financé par l'UE par exemple, ou Résilience Nord avec EqualAccess et USAID qui cible utilement des vecteurs clés de dissensions notamment l'enregistrement et la régularisation administrative des véhicules et motos. Il n'y a néanmoins pas toujours de synergies directes avec les autres appuis. Cette coordination externe est cependant assurée pour le cas des projet PBF au niveau des Comités de suivi et du comité conjoint d'orientation où les questions de synergie et de complémentarité sont discutées. Du côté du PNUD Burkina Faso, des synergies ont été développées avec un projet GIZ de cohésion sociale et décentralisation dans le Sud-Ouest, par exemple en participant aux réunions de planification opérationnelles et en partageant la documentation. Le PNUD a un projet de lutte contre la prolifération des armes légères qui a appuyé le démembrement de l'ONAPREGECC. A Nafoungolo, un CPE AVEC et un CPE FRAN (lié à la nutrition) existent dans l'optique de renforcer aussi leur rôle et étendre leur champ d'intervention.

101. Des initiatives gouvernementales existent également mais n'ont pas été prises en compte par le projet. Ainsi, en RCI, l'Observatoire national de la cohésion sociale possède un système de suivi des conflits avec un réseau national de moniteurs en charge du signalement des cas, qui constitue une forme de réseau parallèle au réseau des U-Reporters dans une certaine mesure, même si leurs rôles et mandats diffèrent. L'ONAPREGECC a réalisé un guide de prévention et gestion des conflits certes mais selon le PNUD, il reste général; alors que le guide élaboré dans le cadre du projet est centré sur la prévention et gestion des incidents et conflits frontaliers. A la réunion de haut niveau en sept 2023 à Ouaga, le SP-CNF du BFA a réaffirmé l'importance et l'opportunité d'un guide de prévention de conflits centré sur les frontières. Le consultant en charge de l'élaboration du guide a rencontré la responsable de l'ONAPREGECC à Ouagadougou, de même qu'il a consulté le guide ONAPREGECC en version fulfulde. Via les Directions Régionales Solidarité, des comités de veille sont aussi été mis en place pour soutenir la cohésion sociale, avec des thématiques communes avec les CCM et Comités de Paix. Selon le PNUD, les rôles sont distincts car comités de veille doivent donner l'alerte alors que les CCM et Comités de Paix font la gestion et la prévention, donc avec des rôles différents quoique liés.

Pilotage et suivi (EQ 1.2.)

102. Certaines études ont soutenu un pilotage entre secteurs, mais sans pilotage réellement intégré et avec des approches parfois un peu ad hoc en fonction des secteurs. Trois missions conjointes de consultations et suivi ont été organisées pour réaliser le cadrage, analyser les avancées, les contraintes et les évolutions du contexte. Le pilotage n'intégrait cependant pas de suivi des effets combinés dans les zones comme par exemple l'intégration et le suivi des jeunes à risques, l'évolution des différentes formes de criminalité et trafics, la part des communautés à la frontière bénéficiant d'appuis et avec des interactions régulières avec les services

étatiques. Les indicateurs consolidés de pilotage²⁴ se réfèrent essentiellement à certaines activités spécifiques du résultat I, sans lien avec le niveau de cohésion sociale dans les zones tel qu'il peut être documenté par les observatoires nationaux. Le détail des actions n'est pas toujours clairement documenté, notamment pour une vision consolidée des appuis détaillés par communauté et les résultats afférents. La liste et les contacts des CPE appuyés en RCI n'est ainsi pas disponible au niveau de l'UNICEF et les évaluateurs ne les ont pas obtenus. Compte tenu des spécificités des appuis, le suivi est essentiellement sectoriel, sans détail clair non plus sur les cibles par type d'activité, avec un portefeuille d'activités très diversifié comme mentionné.

103. Le cadre de résultats ne reflète pas le niveau de performance du projet. Les indicateurs de performance retenus ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des activités effectivement prévues et mises en place sous chaque produit et niveau de résultat, ni le détail des appuis prévus. En effet, certaines activités ont été lancées en cours de projet sans révision du cadre de résultats. Par exemple, les appuis aux Ambassadeurs de la paix et Jeunes Filles Leaders n'apparaissent pas dans les indicateurs de résultats, mais l'indicateur lié est le nombre d'adolescent-e-s mis en réseau sur la gestion des conflits. La dimension transfrontalière et villages miroirs n'est pas non plus suivie par des indicateurs spécifiques transversaux. Les appuis en AGR en termes de cibles et de résultats ne sont pas non plus renseignés aux différents stades de la chaîne de résultat, notamment les produits visés, et les cibles des objectifs visés de renforcement de la cohésion sociale, ainsi que les résultats afférents.

104. Le mode de calcul de certains indicateurs n'est pas toujours clair non plus, en termes de nombres de structures et bénéficiaires appuyés ou mis en réseau par exemple, notamment comme le détail par localité n'est pas forcément disponible, y compris auprès des services étatiques et partenaires de mise en œuvre. Certains résultats ne correspondent pas non

105. Les indicateurs tendent à se focaliser sur le nombre de bénéficiaires concernés par le projet, sans prendre en compte les résultats du renforcement des capacités et les effets potentiellement transformateurs. D'autres indicateurs seraient potentiellement :

- Baisse des incidents transfrontaliers (même si hors du contrôle du projet, cela permet un suivi des tendances générales, auxquelles le projet peut contribuer)
- Amélioration de la gestion et régularisation des infractions
- Meilleure information des populations sur le cadre réglementaire des deux pays
- Augmentation des cas résolus par les services étatiques suite aux signalements de la population
- Augmentation des interactions communautés marginalisées/ autres communautés et FDS
- Clarification et meilleure gestion de la répartition de l'espace agriculteurs / éleveurs dans les localités
- Taux de localités avec un accès à l'eau amélioré dans la bande frontalière / amélioration du ratio volume d'eau / population
- Baisse des enfants talibés et de la mendicité des enfants
- Baisse des pratiques néfastes pour les enfants
- Amélioration de l'occupation des jeunes
- Amélioration des pratiques d'assainissement et de la gestion des déchets dans les communautés
- Niveau de fonctionnalité des structures communautaires créées depuis le lancement des approches (participation des membres, fréquence des réunions, initiatives lancées, documentation des cas traités)

²⁴ Niveau de perception des populations sur la sécurité et la sûreté, Niveau de confiance entre les FDS et les communautés, Taux de conflits réglés

106. Les modalités de décharge pour les appuis transférés ne sont pas non plus systématisées. Le suivi des allocations financières n'est pas toujours clair non plus, notamment les destinataires précis, si l'ensemble du comité est informé de l'allocation et si des décharges sont signées.

Conclusion

107. Des actions ont été entreprises pour soutenir la coordination interne, mais dans les faits, les synergies entre composantes apparaissent peu avec des opportunités de sensibilisation et actions croisées, y compris auprès des mêmes catégories de bénéficiaires, notamment jeunes. Des cadres de coordination ont été récemment lancés, pour les projets sécurité notamment, et des efforts entrepris pour intégrer les interventions du projet avec d'autres initiatives locales et internationales mais il reste des marges d'amélioration, notamment en ce qui concerne l'intégration des initiatives gouvernementales et de réelles synergies opérationnelles avec les autres projets. Sur le plan du suivi/évaluation, les mécanismes mis en place étaient insuffisamment structurés pour suivre les effets combinés des interventions et l'opérationnalisation de la logique d'intervention, notamment autour des villages miroirs (tableau de bord notamment). Le suivi a été principalement sectoriel et les indicateurs retenus ne reflètent pas pleinement les résultats des activités, avec des cibles quantitatives générales limitées pour le suivi des effets. Certains résultats indiqués n'ont en fait pas été opérationnalisés. Certaines données manquaient pour avoir une vision complète des appuis communautaires, et les résultats du renforcement des capacités n'ont pas été mesurés de manière adéquate.

6.4. Durabilité

Dans quelle mesure les résultats sont-ils durables pour répondre aux enjeux ?

- 5.4. Comment les agences d'exécution ont-elles intégré des mesures pour garantir la durabilité des interventions sans l'appui financier du PBF ?
- 5.5. Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels se sont appropriés du projet PBF et ses acquis ?
- 5.6. Dans quelle mesure les activités du projet PBF ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?
- 5.7. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des communautés et autres parties prenantes à l'adoption des mécanismes de cohésion sociale et de prévention des conflits ?



Enfants bouviers faisant paître le bétail du chef de village, RCI. Crédit C.Collin

Intégration de mesures en faveur de la durabilité (EQ 5.1.) Appropriation et adhésion (EQ 5.2 / 5.4)

108. La stratégie de pérennisation visait notamment à impliquer les structures étatiques et les ONG dans la zone du projet, mais sans formalisation du suivi. Dans le cas de la protection de l'enfance, l'implication des services étatiques et les échanges directs avec les CPE illustre ainsi le potentiel de durabilité avec une bonne intégration des comités au sein du dispositif national de protection de l'enfance. Dans les autres cas, l'appui et le suivi des acteurs institutionnel apparaît moins. Le renforcement des capacités, en termes de nouvelles connaissances et compétences acquises par les participants, par exemple les acquis des participants aux formations, Jeunes Ambassadeurs et Jeunes Filles leaders ont cependant le potentiel de perdurer dans le temps, surtout si l'environnement institutionnel et opérationnel est porteur pour les appliquer. Le document de projet incluait une stratégie de sortie qui mettait l'accent sur l'appropriation avec la consultation des acteurs dans un contexte politique alors propice.

109. Les appuis ont été relativement ponctuels et réduits par structure au niveau des communautés, permettant lancer des approches et dynamiques dans les communautés d'abord sur le court terme. Les actions de formation étaient relativement courtes (une semaine

pour les jeunes Ambassadeurs de la Paix à Ouangolo par exemple) et les appuis financiers aux structures communautaires ont eu lieu une seule fois, ce qui a permis de mobiliser les acteurs et lancer ou relancer la structure, mais dans le cas des Comités de Paix et des CCM notamment ne leur permet pas de financer des activités fréquentes comme des sensibilisations de masse. Les CPE et Jeunes Ambassadeurs poursuivent néanmoins leurs actions plus réduites de suivi du phénomène et de sensibilisations dans les quartiers.

110. Les niveaux d'institutionnalisation des structures et des approches varient en fonction des secteurs et parfois en fonction des localités, et limite aussi la durabilité.

« le manque de reconnaissance officielle rendra notre fonctionnement difficile après le départ du projet. Il nous faut non seulement la reconnaissance officielle de notre existence mais également que les membres soient présentés auprès des autorités et des FDS »

Club de Jeunes Ambassadeurs, Burkina Faso

Les Comités de Paix sont légitimés par Arrêtés préfectoraux pour chaque comité de paix, par sous-préfet avec le détail de leurs attributions car mécanisme qui les aide. Certains comités de paix particulièrement dynamiques ont obtenu un récépissé de la préfecture (Ferké notamment) et comme mentionné les CCM et CCFV font partie du dispositif institutionnel des pays, ce qui soutient leur légitimité, mais ils ne reçoivent quasiment jamais de budget de fonctionnement de la part de l'État. La majorité des comités, notamment dans les zones rurales, restent néanmoins assez peu formalisés et officialisés, ce qui affecte aussi leur capacité à échanger avec les acteurs institutionnels et à être reconnus par leurs pairs, notamment lors des sensibilisations.

111. S'agissant des interactions entre les forces de l'ordre et les populations, la rotation fréquente des éléments de certaines forces, notamment militaires, implique un besoin répété de sensibiliser les FDS. Cela signifie aussi que les mécanismes internes de préparation au déploiement en zone frontalières intègrent ces dimensions de façon limitée, avec potentiellement des besoins de formations de base en interne et des procédures homogènes ou standards pour soutenir l'engagement avec les communautés. Certaines brigades organisent parfois des actions de cohésion sociale pour soutenir les interactions avec la population mais cela semble assez ad hoc en fonction des personnalités des commandants et chefs locaux et de leur antériorité ou connaissance de la zone. Les rôles et responsabilités des FDS en matière de cohésion sociale verticale et les bonnes pratiques ou protocoles à appliquer ne sont pas toujours systématisés, par exemple le fait de se présenter aux chefs de localités, ou de participer activement aux différentes initiatives de cohésion sociale organisées.

112. Les dynamiques communautaires sont compliquées à soutenir sur le long terme, avec un rôle majeur de l'implication des leaders communautaires à cet effet. Au Burkina Faso et en RCI, les membres soulignent que l'organisation des activités nécessite des moyens pour les mettre en œuvre et que la présence du projet les accompagnait (même si le budget peut être réduit).

« Il sera difficile d'être opérationnel et de pouvoir mener à bien nos activités. Nous savons tous que les communes ni les services sociaux n'ont pas suffisamment de ressources pour accompagner nos activités. C'est le seul problème qui risque de se poser. En termes d'accompagnement, il s'agit notamment des équipement et matériel de travaux communautaire et de sensibilisation » .

113. Les membres tendent à perdre leur motivation et à se désengager avec une baisse des participants et de la fréquence des réunions²⁵. Dans certains cas, de nouveaux membres ont été recrutés aussi pour pallier le manque d'assiduité et l'abandon de certains, sans que ces nouvelles recrues ne soient formées ni encadrées (Koguiéou). Les registres qui ont été distribués ne sont parfois plus remplis car les responsables des comités n'en

²⁵ FGD Laleraba, Koguiéou

voient pas nécessairement l'importance comme personne ne leur demande des nouvelles et de leur niveau d'activité ou résultat. Dans d'autres cas, les comités prennent l'initiative d'envoyer leurs résultats au PNUD, recevant en soutien des appuis supplémentaires (par exemple, le Comité de Paix de Ferké qui a reçu une cinquantaine de chaises en plus après avoir envoyé un rapport d'activité).

114. Les résultats des appuis précédents portent aussi de nouveaux enjeux à anticiper.

Ainsi, dans certaines localités, l'efficacité des CPE a conduit à une hausse significative de la scolarisation des enfants sans mise à l'échelle des infrastructures éducatives, ni augmentation de la présence d'enseignants. Les parents restent aussi un peu démunis sur les approches à adopter face aux « enfants têtus » qui ne veulent pas respecter les comportements promus dans le cadre de la protection de l'enfance, comme la scolarisation, ou une meilleure prise en compte des risques de grossesses précoces, surtout en respectant l'interdiction des châtiments corporels.

115. On voit aussi des actions répétées mais sans réellement d'effets transformateurs.

L'engagement des jeunes est ainsi louable lors des actions de propreté au bénéfice de la communauté, mais cela ne s'accompagne pas de changement de comportements pour éviter la dispersion des ordures dans les lieux d'habitation ni relai par les autorités locales / chefs de village pour la gestion des déchets et l'interdiction de jeter des détritrus sur la voie publique. Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont pourtant très dégradées dans certaines communautés, au Nord de la RCI notamment, les populations vivant parfois littéralement au milieu des ordures. Dans certains cas, les membres de la communauté et services étatiques s'attendent aussi à ce que les jeunes assurent le nettoyage tout en continuant eux—mêmes à jeter les déchets partout. La mobilisation des jeunes pour limiter ce genre de comportement serait particulièrement opportune.

116. Les appuis aux comités créés ont souvent intégré le don de chaises et bâches pour faciliter l'organisation des réunions, avec différents niveaux d'utilisation, mais peu de durabilité. Dans certains cas, les comités ont mis cet équipement à la location dans leur communauté pour produire des revenus, qui restent modestes dans le cas des comités rencontrés. Les chaises étaient de qualité assez mauvaise, un nombre important a été cassé. Dans certains cas, il en reste seulement un peu plus de la moitié en état.

117. Les infrastructures HVA en Côte d'Ivoire notamment, ont la qualité suffisante pour une certaine durabilité et des systèmes variables de collecte de fonds pour assurer la maintenance existent dans toutes les communautés visitées.

Les communautés au Burkina Faso indiquent cependant des enjeux potentiels de durabilité car les châteaux d'eau sont en plastiques et exposés au soleil. Dans les différentes localités bénéficiaires visitées, un système de collecte de fonds était en place pour permettre la constitution d'une caisse pour les réparations éventuelles, sans qu'il n'y ait eu besoin de grosses réparations au-delà de robinets abîmés. Les modalités de collecte sont différentes en fonction des localités, dans certains cas via une contribution mensuelle pour les ménages, parfois avec un montant additionnel pour les femmes, dans d'autres avec une contribution mensuelle payée uniquement par les femmes, et parfois aussi un prix par bidon au moment de la collecte. L'approvisionnement en eau est parfois limité cependant, en lien potentiellement avec les enjeux de saisonnalité, et dans ce cas la collecte de redevance a été arrêtée. A Somabada, le système HVA n'est plus fonctionnel depuis plusieurs mois.

118. Certains défauts sont visibles dans d'autres cas d'infrastructures,

par exemple le poste frontière mixte de Koguiénou comporte déjà des fuites d'eau apparentes dans le plafond et les murs. Ces malfaçons sont apparues après la réception définitive et non pendant la réalisation de l'infrastructure. A Doriteon, le château d'eau connaît aussi quelques problèmes. Des fuites d'eau sont présentes au niveau du château et des canalisations. Un technicien a évalué la situation il y a quelques mois, mais n'est pas revenu pour effectuer les réparations. Bien que le COGES soit en place, ses membres n'ont ni les compétences nécessaires ni le matériel adéquat pour réparer les pannes.

Reproduction par d'autres projets (EQ 5.3.)

119. **De nombreux autres projets par d'autres acteurs nationaux et internationaux contribuent à soutenir et créer les dynamiques de cohésion sociale dans la zone et poursuivent ainsi les résultats de ce projet transfrontalier.** Les Forces de l'ordre organisent parfois des actions de cohésion sociale (Koguiéno, Doropo, Kafolo). D'autres projets appuient les Forces de sécurité et en RCI la poursuite de la structuration des CCM avec des statuts et règlements intérieurs (projet SécuNord de l'UE par exemple). D'autres programmes sont également soutenus par l'OIM, ou Equal Access avec USAID et traitent des enjeux de cohésion sociale et du lien population / FDS, de la résilience communautaire pour lutter contre l'extrémisme violent, et l'engagement des jeunes. La CNFCI bénéficie ainsi de nombreux projets²⁶ par exemple (GIZ, Conseil de l'Entente, UEMOA, Equal Access International, International Republican Institute – IRI, Banque Mondiale, Acting for Life, ONUDC, Confédération des syndicats des conducteurs routiers de l'Afrique de l'Ouest, CIVIPOL). L'appui à la protection de l'enfance et la traite est couvert par les projets traitant de sécurité transfrontalière et plus particulièrement, Save the Children et ICMPD sont aussi actifs dans la zone. Une des composantes de la stratégie de sortie dans le document de projet était d'ailleurs aussi l'alignement du projet avec les orientations stratégiques de plusieurs partenaires de la Côte d'Ivoire (France, Allemagne, Etats-Unis, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement etc.) en matière de prévention et de consolidation de la paix avec un potentiel de plaidoyer auprès du gouvernement. Le potentiel de financement par le gouvernement des structures communautaires créées n'apparaît pas cependant pour l'instant.

Conclusion

120. *Tout d'abord, l'implication des structures étatiques et des ONG a été envisagée comme un moyen de garantir la durabilité, notamment dans le secteur de la protection de l'enfance. Cependant, les mécanismes de suivi formalisés restent insuffisants. Bien que certains comités comme les Comités de Protection de l'Enfance (CPE) et les Comités de Paix aient continué leurs actions après la fin du financement, la durabilité de ces structures reste compromise en l'absence d'un soutien continu, tant financier qu'opérationnel. Les formations étaient généralement courtes et ponctuelles, ce qui limite l'impact à long terme, et les appuis financiers étaient rares, freinant les initiatives locales à grande échelle.*

Les niveaux d'appropriation et d'institutionnalisation varient selon les secteurs et les localités. Certaines structures, comme les Comités de Paix, sont formellement légitimées par des arrêtés préfectoraux, mais beaucoup d'autres restent peu formalisées, ce qui limite leur capacité à collaborer avec les autorités locales et à maintenir leur motivation. Le manque de reconnaissance officielle, en particulier pour les jeunes ambassadeurs et d'autres acteurs locaux, compromet leur fonctionnement durable.

La durabilité est également affectée par des facteurs structurels. Par exemple, la rotation fréquente des forces de sécurité sans mécanisme de préparation interne aux services étatiques pour les nouveaux arrivants, entraîne un besoin constant de renforcement des capacités et de formation, rendant difficile la mise en place de pratiques durables. De plus, les infrastructures mises en place, comme les systèmes d'adduction d'eau, rencontrent parfois des problèmes de maintenance, malgré l'existence de systèmes de collecte de fonds dans certaines communautés. L'absence d'articulation avec des actions à potentiel d'effet de moyen long terme contraint aussi la durabilité, par exemple s'agissant de l'assainissement et des moyens de subsistance des jeunes.

Enfin, bien que d'autres projets menés par des acteurs nationaux et internationaux aient repris certaines dynamiques initiées par le projet PBF, le financement gouvernemental des structures communautaires reste

²⁶ CNFCI, Cartographie des partenaires techniques et financiers intervenant dans la gestion des frontières en Côte d'Ivoire

absent. Malgré les efforts de plaidoyer, aucune perspective claire de financement à long terme n'a été mise en place pour assurer la continuité des résultats obtenus.

6.5. Thématiques transversales

Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu la protection, la promotion de catégories de la population vulnérables et l'équité ?

6.1. Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet PBF ?

6.2. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services sociaux de base dans les communautés ciblées ?



Point d'eau, Lalériba, RCI. Crédit. C.Collin

Equité et Inclusivité (EQ 6.1.)

121. En termes d'équité, un enjeu majeur reste dans la relation complexe entre les différentes communautés, notamment avec les populations Peuls au mode de vie nomade et en charge des troupeaux de bétail (qui ne leur appartiennent pas toujours).

122. **L'implication de toutes les franges de la communauté a parfois été difficile, compte tenu des enjeux du contexte et avec une inclusivité insuffisamment planifiée.** Le contexte est complexe notamment pour les interactions avec les FDS, car certaines catégories sont souvent stigmatisées et avaient une réticence à participer aux activités. Certaines minorités rencontrées témoignent de pratiques abusives de rançonnement de la population, voire d'arrestations arbitraires (Ferké, Bouna). En lien, avec des modalités de mise en œuvre qui n'ont pas toujours été planifiées de façon détaillée, il n'y a pas toujours eu non plus de lignes directrices claires pour l'implication de toutes les communautés dans les différents types de comités, et sur le besoin d'assurer une bonne

représentation de toutes les catégories²⁷. Les mouvements de population sont aussi parfois récents avec une arrivée / évolution de certains groupes avec les mouvements de population depuis le Burkina Faso. Certains groupes sont aussi absents de certaines communautés, car ils ont fui suite aux attaques pour lesquelles ils pouvaient être accusés de complicité (Kafolo). Dans les CCM et Comité de Paix en RCI par exemple, on voit un représentant de certaines communautés sur un groupe de plusieurs dizaines de personnes, ce qui reste aussi mineur pour assurer un bon engagement et une bonne mobilisation. Cette implication de toutes les franges reste clé cependant car les acteurs impliqués facilitent la sensibilisation de leur communauté et la prise en compte des enjeux pour ceux-ci²⁸. D'autres projets, comme SécuNord, ont ciblé des actions de cohésion sociale dédié avec l'organisation de rencontres / matchs de foot spécifiques entre jeunes de communautés moins impliquées et FDS, en associant certaines associations internationales qui les représentent.

123. Ce problème d'implication est à double niveau, à la fois pour soutenir les dynamiques d'acceptation par les populations locales, mais également pour renforcer le comportement pacifique et conciliateur de certains membres de la communauté Peuls. En effet, dans certains cas, ils sont sciemment auteurs de menace ou de comportements portant préjudice aux autres groupes. Ainsi, à Téhéni, les cas de menaces « ton champ ou la vie » semblent relativement fréquents, de même que la pratique de faire paître les troupeaux dans les champs car cela garantit une meilleure alimentation au bétail.

124. L'équipe d'évaluation n'a pas identifié d'approche spécifique pour la prise en compte des personnes déplacées au Burkina Faso et les demandeurs d'asile en RCI. Les demandeurs d'asile doivent en principe être systématiquement impliqués dans les activités communautaires, mais ils n'ont pas été clairement identifiés comme membres des structures communautaires dans les comités rencontrés. Des CPE ont néanmoins été créés dans certains camps nouvellement implantés.

Prise en compte du genre (EQ 6.2.)

125. La plupart des appuis comportent une dimension de soutien aux conditions de vie des femmes de façon transversale, depuis la conception dans le choix des activités, leur mise en œuvre et donc leurs résultats. L'équipe d'évaluation n'a pas identifié d'analyse spécifique des enjeux de genre liés au contexte transfrontalier et à la situation spécifique de conflits, notamment sur la dimension genre des déplacés. Cet aspect n'a pas été spécifiquement couvert par les missions de cadrage entreprises et les documents de base. Néanmoins, sur base de l'antériorité des parties prenantes dans la zone, cet aspect apparaît clairement dans le projet et dans le choix des activités entreprises en visant à soutenir la promotion de la femme. Les enjeux liés à la masculinité en contexte de conflit et la conception des rôles dans les différentes communautés qui peuplent les bandes transfrontalières n'apparaissent pas directement. Le budget par sous composante détaille aussi le Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réservée pour action directe sur le genre.

126. En termes de mise en œuvre, les structures communautaires créées visent à inclure une part significative de femmes, comme illustré par les listes de présence et l'observation directe sur le terrain : 50% pour les comités de paix²⁹, une large majorité pour les Comités de Protection de l'Enfance, et des femmes sont présentes également dans les CCM, en fonction de la représentativité des services étatiques.

127. L'aspect genre apparaît de façon plus réduite dans le soutien à la cohésion sociale verticale et les relations populations / FDS. Les femmes restent en effet peu

²⁷ Comité de Paix et CPE, Laléraba, Koguiénou, RCI

²⁸ Comité de Paix Ferké, RCI

²⁹ Liste des membres des Comités de Paix, FGD

représentées au sein des FDS. Les formations dispensées lors des dialogues communautaires intègrent cependant des sessions sur le genre et les droits humains. Le potentiel des femmes au sein de ces services et du renforcement des interactions avec les associations féminines des zones, y compris associations communautaires spécifiques (femmes Peuls par exemple), avec le genre comme connecteur donc, n'est pas encore clairement analysé ou exploité. Les infrastructures ont pris en compte la dimension genre avec des aménagements dédiés (latrines séparées à Koguiéno par exemple).

128. Au niveau des résultats, la perspective genre est clairement visible dans les deux composantes. Dans le cadre de la composante 1, l'action des Comités de Paix a soutenu la cohésion sociale intrafamiliale selon les bénéficiaires rencontrées, en facilitant la communication au sein du ménage, et en réduisant les dénis de ressources et les violences domestiques³⁰. Les appuis en formation sur la gestion d'entreprise puis des AGR ont essentiellement touchés des femmes. Les femmes Peules de Doropo dans le Bounkani, indiquent ainsi avoir appris des notions simples comme les modalités de calcul du bénéfice par rapport au chiffre d'affaires, ce qu'elles ne connaissaient pas, qui les aide à mieux gérer leurs activités.

129. Dans la composante 2, la promotion de la femme a transparu notamment via les infrastructures hydrauliques, comme la collecte d'eau est une tâche essentiellement féminine, la protection de l'enfance qui cible de façon importante les mariages précoces et forcés ainsi que les mutilations génitales féminines, et la scolarisation de tous les enfants, et les appuis spécifiques aux jeunes filles leaders en lien avec les ambassadeurs de la paix. Dans le cadre des jeunes filles leaders, il existe ainsi des témoignages clés sur la façon dont les appuis ont soutenu l'insertion de jeunes filles vulnérables. Ainsi, par exemple, à Kafolo, l'appui a soutenu l'insertion d'une jeune fille handicapée qui se sentait marginalisée même dans sa propre famille.

Conclusion

130. *En conclusion, bien que le projet ait intégré certaines dimensions de l'équité et du genre, des améliorations sont nécessaires pour garantir une inclusion plus systématique de toutes les franges des communautés, y compris marginalisés dans les structures en place et des lignes directrices claires à ce sujet et une prise en compte plus approfondie des enjeux spécifiques liés aux conflits et aux déplacements de population. La dimension genre est clairement prise en compte avec des résultats clés en la matière, mais il n'y a pas d'implication systématique de toutes les franges des communautés, y compris marginalisées dans les structures en place, sans lignes directrices claires à ce sujet.*

En ce qui concerne l'équité, le projet a tenté d'intégrer diverses communautés, mais. Le projet n'a pas toujours planifié une participation inclusive de toutes les franges des communautés, y compris marginalisées notamment dans les structures communautaires, ce qui a parfois réduit son efficacité et souligne le besoin de lignes directrices claires à ce sujet. Certaines actions ciblent des demandeurs d'asile (CPE dans les camps en RCI), mais sans approche spécifique, y compris pour les PDI.

L'intégration de la dimension genre a été transversale dans plusieurs actions du projet, notamment dans les Comités de Protection de l'Enfance et les Comités de Paix, où une part importante des membres étaient des femmes. Cependant, une analyse approfondie des enjeux de genre dans le contexte transfrontalier et de conflit, notamment concernant les déplacés, a été absente dans la conception du projet. De plus, la représentation des femmes dans les forces de sécurité reste faible, et cette problématique n'a pas été suffisamment abordée.

Au niveau des résultats, l'approche genre a eu un impact positif dans les deux composantes principales du projet. Par exemple, dans la composante 1, les Comités de Paix ont renforcé la cohésion sociale intrafamiliale,

³⁰ Groupes de discussion Comité de Paix et CPE, RCI

réduisant les violences domestiques. Les formations sur la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont également principalement bénéficié aux femmes. Dans la composante 2, les infrastructures hydrauliques ont allégé la tâche des femmes en facilitant l'accès à l'eau, et des efforts spécifiques ont été faits pour lutter contre les mariages précoces et les mutilations génitales féminines.

7. Leçons apprises

1. Les approches à base communautaires présentent un point d'entrée clé pour soutenir la cohésion sociale transfrontalière et assurer un premier niveau de traitement des enjeux.
2. L'implication des acteurs politiques et diplomatiques reste essentielle pour renforcer la gouvernance transfrontalière.
3. Les actions transfrontalières au niveau des services étatiques et des populations, notamment pour soutenir le lien FDS / Communautés en impliquant les FDS des deux pays ont un potentiel important pour soutenir la cohésion sociale transfrontalière entre FDS et population des deux pays.
4. En termes de modalités de mise en œuvre, la multiplicité des acteurs impliqués par secteur complexifie la mise en place d'une approche programmatique intégrée soulignant l'intérêt d'une définition précise des interactions et synergies entre secteurs et l'opportunité de mise en œuvre plurisectorielle.
5. La multiplication des types d'activités entreprises peut conduire à une certaine dispersion, soulignant l'importance d'une planification et des efforts de consolidation avec des synergies et une convergence entre les actions et un engagement de moyen-long terme avec plusieurs phases.
6. Des cadres de suivi précis et communs sont requis pour une vision consolidée et claire de tous les résultats.
7. Les enjeux de définition d'un cadre stratégique clair pour les structures communautaires et une affiliation institutionnelle durable demeurent, notamment en matière de cohésion sociale, avec une tendance à la création de multiples structures communautaires qui ne sont pas suivies systématiquement par les services étatiques.
8. Les formations internes et préparation aux déploiements en zones frontalières des FDS restent nécessaire pour soutenir les effets des appuis externes et assurer la persistance et l'extension des résultats.
9. Pour assurer la légitimité des services étatiques, la gouvernance et par la même la sécurité des territoires et des populations, il importe de traiter et réduire les pratiques de taxation et de corruption, qui allient enjeux structurels sur la définition et les modes de paiement des amendes.
10. Les enjeux transfrontaliers doivent aussi être traités en assurant que les populations connaissent le cadre réglementaire et les modalités de circulation des biens et des personnes, encore peu connus ou clairs pour les populations, notamment les populations en déplacement.

8. Conclusions

- 1. Le projet était particulièrement pertinent et opportun pour renforcer la réponse civile aux enjeux sécuritaires en consolidant le tissu social et la gouvernance.** Les enjeux sécuritaires affectent de façon croissante les communautés du Burkina Faso, avec des risques d'extension vers la Côte d'Ivoire qui sont non négligeables et des mouvements de populations accrus. Le projet permet de traiter différents types de fractures de court et de long terme de façon multisectorielle, à la fois sur les différentes dimensions de la cohésion sociale et pour certaines vulnérabilités clés comme l'accès à l'eau.
- 2. Le panel d'activités entreprises était particulièrement vaste avec de nombreuses actions ponctuelles définies de façon assez large.** Le projet visait la convergence des appuis autour d'une logique de villages miroirs, comme point d'entrée pour la cohésion sociale des communautés concernées par les dynamiques transfrontalières, avec certains cas notables. Les appuis dans le cadre du projet ont cependant été beaucoup plus divers et étendus.
- 3. Les approches consultatives ont été soutenues dans les différents secteurs à des niveaux variables d'intégration dans le tissu institutionnel.** Des efforts ont été faits pour associer les services étatiques et les acteurs communautaires au projet, avec des modalités de mise en œuvre parfois directement par certains services étatiques, avec une empreinte « Nations-unies » qui reste importante néanmoins et parfois des opportunités de renforcer la co-construction et capitalisation sur l'existant.
- 4. Les problèmes demeurent encore importants, avec des communautés toujours à risques et avec un accès encore réduit à l'eau et aux moyens de subsistance.** Les approches en matière de cohésion sociale nécessitent une certaine continuité compte tenu de la volatilité du contexte. Cela souligne l'importance de l'ancrage institutionnel, de l'harmonisation des appuis autour de stratégies étatiques et des capacités locales de réplication. Les besoins demeurent larges et multi-sectoriels pour traiter les problèmes à court et moyen terme dans ces zones.
- 5. Le niveau de réalisation est élevé mais varie en fonction des régions et types d'activités, avec aussi certains ajustements face aux enjeux du contexte sécuritaire et l'inaccessibilité de certaines localités identifiées.** Certaines cibles ont été dépassées, mais dans certains cas limités, les appuis ne sont pas très clairs sur le terrain, voir incomplets. La dimension transfrontalière est restée relativement réduite, alors que les problèmes sont notables, notamment concernant les FDS comme l'illustre l'actualité récente.
- 6. Les effets sont visibles sur les différentes dimensions de la cohésion sociale avec notamment un rôle non anticipé pour préparer les communautés ivoiriennes à l'afflux de demandeurs d'asile étrangers, et un renforcement des capacités mais des enjeux liés à la rotation du personnel impliqué.** Au Burkina Faso, le projet a permis de retisser des liens dans un contexte de défiance accru avec la montée de l'insécurité. Le projet a également soutenu les liens entre populations et FDS, même si l'engagement des FDS en la matière varie en fonction des forces et des individus, avec des enjeux liés à la rotation et une institutionnalisation et systématisation des approches réduites. Les actions de protection de l'enfance ont aussi soutenu les capacités de prise en charge et permis la réduction de comportements néfastes. L'accès à l'eau fournit aussi des bénéfices évidents pour les femmes, même si le fonctionnement des infrastructures est parfois variable.
- 7. Les tensions et la stigmatisation avec certaines communautés (Peuls), notamment nouveaux arrivés dans une localité, restent un défi majeur, et certains enjeux liés à la clarté et à la possibilité de respecter les réglementations.** Certaines tendances liées aux réseaux criminels potentiellement transfrontaliers perdurent également, comme l'orpaillage

illégal, sans vision claire des bénéficiaires des revenus générés, ou le vol de bétail. De nouveaux enjeux de protection de l'enfance se développent également, notamment avec la mendicité des enfants.

- 8. Le pilotage du projet était basé essentiellement sur des cibles quantitatives par secteur, sans réel suivi consolidé et intégré des différentes actions et avec des indicateurs qui ne reflètent pas toujours clairement les résultats du projet, y compris l'opérationnalisation de la logique d'intervention, notamment via les villages miroirs.**
- 9. Si certaines initiatives de coordination existent, il n'y avait dans l'ensemble pas réellement de synergies avec d'autres projets.** Les acteurs opérant dans les zones sont nombreux avec des opportunités de capitalisation et de synergies accrues, ce qui impliquerait aussi des stratégies étatiques intégrées pour la stabilisation et les différentes dimensions de la cohésion sociale.
- 10. Reposant en large partie sur les dynamiques communautaires, le projet fait face à des enjeux notables de durabilité.** Le besoin de suivi et de structuration accrue des comités demeure, notamment avec des moyens d'identification pour asseoir leur légitimité et une reconnaissance de leurs résultats. L'institutionnalisation des différents comités créés reste aussi une limite dans certains cas, notamment pour éviter la multiplication de structures communautaires liées à un projet spécifique. Plusieurs autres initiatives dans la zone, notamment des initiatives locales, concernent des activités du projet, notamment les dialogues avec les FDS.
- 11. Les thématiques transversales d'équité et genre ont été directement ciblées par le projet, mais il n'y pas eu d'inclusion systématique des différentes communautés.** Les femmes et les jeunes ont été des bénéficiaires majeurs du projet sous différentes dimensions, même si des enjeux demeurent notamment sur les relations des jeunes et de certaines communautés avec les FDS. Les besoins demeurent aussi sur les interactions et l'intégration des communautés Peulhs, en particulier en Côte d'Ivoire, à plusieurs niveaux, y compris par une meilleure gestion de la gouvernance foncière et agriculteurs / éleveurs.

9. Recommandations

Les recommandations ci-dessous sont destinées aux agences de mise en œuvre et à leurs partenaires. Elles découlent des constats formulés ci-dessus et des échanges avec les différentes parties prenantes. Un atelier de validation et sur l'opérationnalisation de ces recommandations a également eu lieu en août 2024 avant finalisation du rapport d'évaluation pour confirmer la validité et dans quelques cas affiner la formulation.

Tableau 5: Tableau des recommandations

Conclusions	Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Recommandations Stratégiques			
1, 2, 4, 5	1. Soutenir les approches transfrontalières aux différents niveaux national et local, et en particulier poursuivre l'appui aux actions transfrontalières de cohésion sociale FDS/ populations avec des réunions, événements et formations transfrontalières, les actions transfrontalières de protection de l'enfance (appui au réseau, actions conjointes, référencement, appui au retour), et la mobilisation des jeunes. Considérer les opportunités de mettre en place des infrastructures cogérées.	PBF, UNICEF, PNUD CNCF des deux pays	Haute
1, 3,4	2. Maintenir les actions pour renforcer l'accès à l'eau dans les localités non encore ciblées avec des études techniques plus poussées et une prise en compte de l'inclusivité, associées à la mobilisation de la communauté autour des pratiques d'assainissement et hygiène dans une perspective de changement de comportement.	Section WASH UNICEF Agences en charge de l'eau et Ministères de l'hydraulique	Haute
1, 3,4,5, 7	3. Soutenir les capacités et réponses institutionnelles et opérationnelles pour la protection de l'enfance, notamment pour la prise en compte des enfants talibés, enfants en situation de rue, enfants en mobilité, et mendicité des enfants via la sensibilisation des communautés source, l'identification et le référencement, la sensibilisation des maîtres coraniques, l'appui à la scolarisation	Section de Protection de l'Enfance, Ministères concernés, centres sociaux	Haute
3, 6	4. Faire un plaidoyer et appuyer le développement de formation et protocoles des différentes Forces de Défense et de Sécurité en matière d'interaction avec les communautés, pour la systématisation des approches et la formation des éléments afin d'assurer qu'ils aient les connaissances et approches requises pour les relations avec les populations avant leur déploiement sur le terrain (défis sécuritaires aux frontières, réglementation des	PNUD Ministères de la Défense et de l'Intérieur Ministère de l'Administration	Haute

	conflits, résolution et communication de crise, reconnaissance historique des frontières, utilisation de GPS et lecture de cartes), y compris formation conjointe avec la partie ivoirienne	Territoriale et de la Sécurité Conseil National de Sécurité	
1, 4, 7, 10	5. Assurer l'articulation des actions à effet ponctuel et des approches à visée transformatrice et ciblant les causes profondes de fractures, via des appuis directs, des synergies, des activités de plaidoyer : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion des enjeux agriculteurs / éleveurs, via l'opérationnalisation des CCFV et l'implication de représentants des différentes catégories dans les structures de gestion de conflits ✓ Appuis sur les différentes dimensions de la criminalité transfrontalière par des sensibilisations, analyses (orpaillage et comportement déviants associés, vol de bétail, trafic d'armes) ✓ Clarté et adéquation des réglementations (panneaux d'information, applicabilité des lois, liens avec le guichet unique, mode de paiement des infractions) ✓ Légitimité de l'Etat de droit, en particulier des FDS pour la gestion de l'insécurité et de la criminalité (avec la poursuite des cas de vol de bétail et autres actions criminelles qui affectent directement la population, réaction aux alertes de la population et synergies avec le judiciaire) 	PNUD Administration du territoire, préfets, FDS	Haute
4, 10	6. Renforcer les appuis pour l'intégration socio-économique, l'accès à l'emploi et moyens de subsistance des jeunes des populations vulnérables, notamment promotion des jeunes filles, catégories marginalisées, jeunes à risque.	PNUD, UNICEF Ministères de la Jeunesse, ministère de l'Emploi et autres structures concernées	Haute
1, 4	7. Appuyer la mobilisation communautaire des jeunes, leur formation sur la cohésion sociale, et leurs actions en faveur de la communauté.	UNICEF, Ministère de la Jeunesse, Gouverneurs, Préfets	Haute
Recommandations Programmatiques			
Pertinence			
7, 11	8. Renforcer l'intégration systématique de toutes les communautés résidentes, notamment celles qui sont peu prises en compte, dans les diverses structures créées	Toutes sections et Ministères	Haute

	aux différents niveaux en augmentant le nombre d'hommes et femmes des groupes minoritaires et le ciblage des jeunes à risque		
2, 6	9. Structurer et clarifier davantage le contenu des activités et des appuis prévus ainsi que leur localisation pour une convergence multi-acteurs et pour faciliter le pilotage.	Toutes sections, PBF	Haute
Efficienne			
3, 9, 10	10. Soutenir les synergies et l'harmonisation avec les autres systèmes mis en place dans le pays (réseaux et systèmes d'alerte des observatoires, Comités de veille, outils existant comme le guide)	UNICEF, PNUD	Haute
6, 7, 8	11. Soutenir les synergies internes notamment pour les actions ciblant les mêmes catégories (femmes et CPE, U-Reporter et Jeunes Ambassadeurs / Jeunes filles leaders)	UNICEF, PNUD	Moyenne
2, 8	12. Renforcer le suivi et pilotage intégré, notamment au niveau des effets (indicateurs consolidés) et avec des cibles plus spécifiquement définies pour l'ensemble des activités (tableau de bord de suivi), ainsi que les modes de redevabilité des parties prenantes notamment dans le cas d'allocations financières et distribution d'équipements avec une distribution participative (renforcement de la traçabilité des financements et procédures de remise et décharges).	UNICEF, PNUD, PBF Autorités bénéficiaires	Haute
Efficacité et Durabilité			
3, 6, 8, 10	13. Fournir un appui technique plus poussé, avec des formations renforcées, l'utilisation d'outils de travail (manuel ou boîtes à image, tableaux de bord, fiches de rapportages plus formalisées), et plus suivi aux différentes structures communautaires créées (CPE, Comité de Paix, etc...) pour assurer leur fonctionnement à moyen terme ainsi que des moyens d'identification des membres et leur suivi par les autorités	UNICEF, PNUD Ministères de tutelles Préfets	Haute
4, 10	14. Assurer les réparations des infrastructures défectueuses, notamment points d'eau non fonctionnels, et renforcer l'appui et le suivi des COGES en charge de leur utilisation	UNICEF Institutions en charge de l'hydraulique Entreprises en charge des HVA	Haute

Annexes

Annexe I – Termes de référence

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

(BUREAU PAYS Cote d'Ivoire)

TERMES DE REFERENCES POUR UN CABINET

Titre de la Consultance :

Evaluation formative du projet PBF « Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits » de décembre 2021 à décembre 2023

Durée de la consultance : 60 jours sur une période allant de novembre 2023 à février 2024 Pays participants : Côte d'Ivoire et Burkina Faso

Entités des Nations Unies participantes : UNICEF et PNUD

I. Objet de l'évaluation

Le projet pour le renforcement de la gouvernance des zones frontalières en vue de consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Côte d'Ivoire-Burkina Faso) objet de la présente évaluation, a été initié en décembre 2021 avec l'appui financier du Fonds du Secrétaire Général pour la consolidation de la paix (PBF). Sous la coordination de l'UNICEF Côte d'Ivoire, les agences UNICEF et PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ont bénéficié directement de ces fonds à hauteur de 4 millions de dollars pour la mise en œuvre des interventions en collaboration avec des partenaires d'exécution gouvernementaux et non gouvernementaux.

Ce projet vise à réduire la vulnérabilité des populations des zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire face aux dynamiques évolutives de conflits en lien avec la crise au Sahel, en renforçant la cohésion sociale, la sécurité et la résilience des populations. Ceci, à travers un cadre institutionnel performant de gestion des zones frontalières, un engagement communautaire et une confiance accrue entre les populations et les représentations locales de l'Etat, notamment l'administration locale, les forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que l'accès aux services sociaux de base de qualité, afin de lutter contre l'insécurité, les groupes armés non identifiés (GANI) et pour promouvoir la paix. Le projet contribue ainsi à réduire les risques de conflits et à préserver le vivre ensemble dans ces zones transfrontalières de plus en plus soumises à des tensions communautaires liées à l'accès aux ressources naturelles (la terre, l'eau, les mines d'or etc.), des tensions entre gouvernants et administrés, ainsi que des menaces sécuritaires.

Ce projet est complémentaire à d'autres projets mis en œuvre par les partenaires dans les zones frontalières ciblées. Il est unique dans le sens où il contribue à adresser un déficit stratégique dans la consolidation de la paix et de la lutte contre l'extrémisme violent, celui d'une gouvernance holistique des zones frontalières, alliant aspects sécuritaires, services sociaux, prévention des conflits, cohésion sociale et consolidation de la paix.

Le projet est organisé autour de deux principales stratégies d'intervention :

1. Le renforcement de la gouvernance des zones frontalières ;
2. Le renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base et de la gestion communautaire plus inclusive de ces services.

Le tableau ci-dessous résume les principales interventions mises en œuvre selon les stratégies d'intervention et les groupes cibles bénéficiaires.

Tableau I : Stratégies d'intervention

Stratégies d'intervention	Principales interventions	Groupes Cibles
Le renforcement de la gouvernance des zones frontalières	Appui institutionnel ciblé aux institutions en charge de la gestion des zones frontalières.	Forces armées régulières Police de proximité Comité de gestion des frontières
	Rétablissement ou renforcement de la confiance entre les forces de sécurité et les communautés frontalières.	Forces armées régulières Police de proximité Comité de gestion des frontières/Communautés
	Renforcement des mécanismes locaux de prévention et de gestion pacifiques des conflits communautaires internes et transfrontaliers.	Communautés
Le renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base et de la gestion communautaire plus inclusive de ces services	Renforcement des sources d'approvisionnement en eau potable.	Ecoles/Centres de santé Communautés
	La prévention et la prise en charge des enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation.	Enfant (filles et garçons)
	L'engagement des adolescent-e-s et jeunes (U-report, Jeunes bloggeurs) à travers la valorisation des outils digitaux.	Adolescent (e) et Jeunes
	L'implication des jeunes pour animer des sensibilisations via les radios de proximité.	Adolescent (e) et Jeunes

	La formation des différents groupes cibles sur les compétences pour la paix avec un accent spécifiques sur les techniques de transformation des conflits, la cohabitation transfrontalière et la collaboration entre les autorités locales et les communautés	Jeunes/Femmes Leaders d'opinion Leaders religieux/Chefs coutumiers Autorités locales
--	---	--

Le projet s'inscrit dans les priorités des Gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Au-delà de son alignement aux stratégies nationales telles que les Plans Nationaux de Développement, le Programme Social du Gouvernement de Cote d'Ivoire 2, ce projet contribuera au domaine prioritaire **2.3 Prévention/gestion des conflits** du PBF, il contribue également au résultat 4 du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD)¹ et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 5, 6, 8, 10, 16 et 17.

Le projet a été mis en œuvre concomitamment dans les régions frontalières des deux pays :

Côte d'Ivoire : Régions du Bounkani et du Tchologo

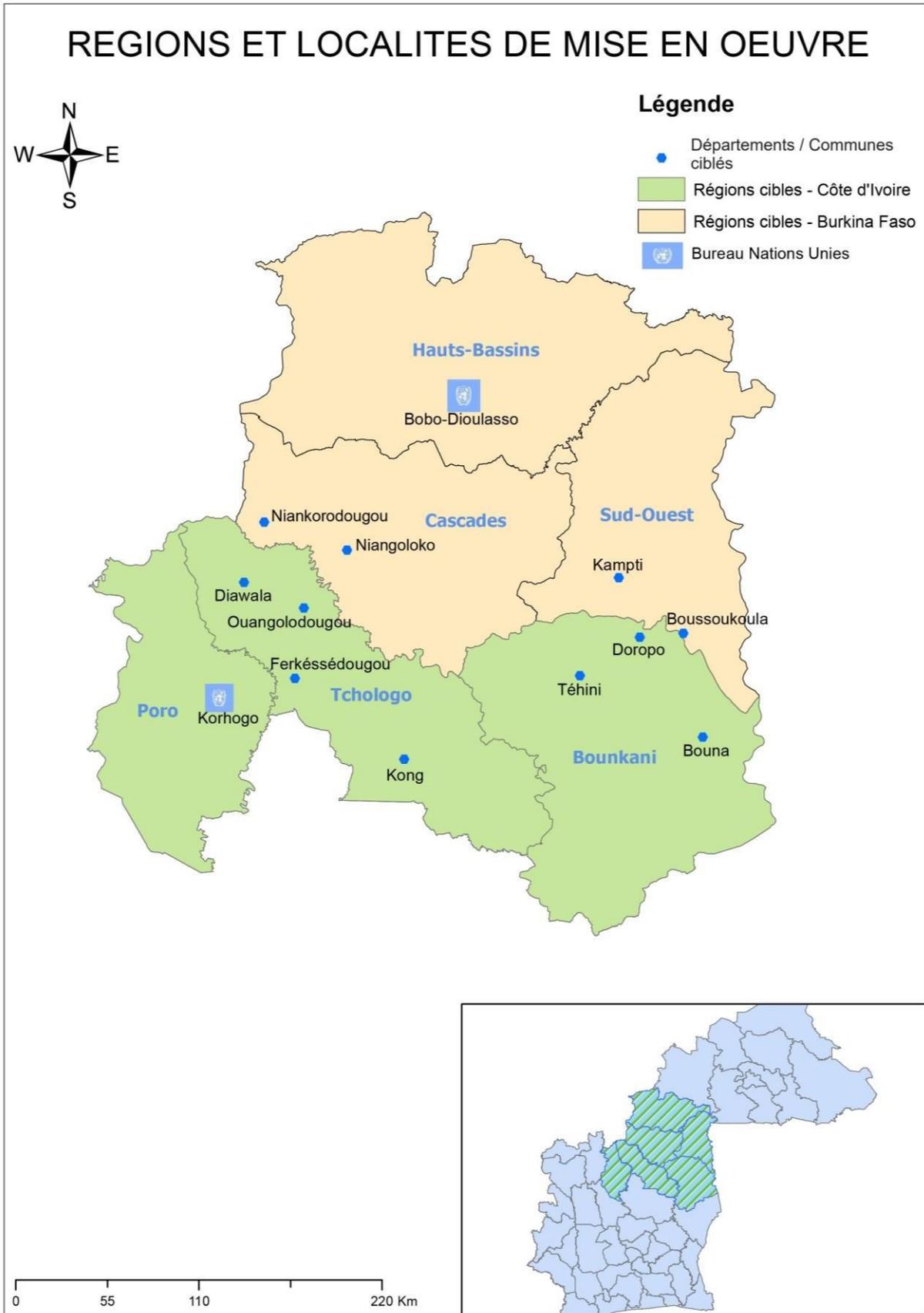
- Région du Bounkani : départements de Bouna, Doropo, Téhini
- Région de Tchologo : départements de Diawala, Kong, Ferkessédougou, Ouangolodougou

Burkina Faso : Régions des Cascades et du Sud-Ouest :

- Région des Cascades avec les provinces de la Comoé (commune de Niangoloko) et celle de la Léraba (commune de Niankorodougou)
- Région du Sud-Ouest avec les provinces du Poni (commune de Kampti) et celle du Nounbiel (commune de Boussoukoula)

¹ D'ici à 2025, les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, sante de la reproduction, VIH/Sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence

• **Cartographie des interventions**



Théorie du Changement

Les effets attendus de la mise en œuvre du projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières en vue de consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Côte d'Ivoire-Burkina Faso) seront réalisés à travers 3 principaux changements.

SI les deux pays disposent d'un cadre institutionnel renforcé pour la gouvernance des zones frontalières et la coopération transfrontalière ;

SI la confiance entre les communautés, les forces de défense et de sécurité et l'administration est améliorée à travers un renforcement des cadres de concertation civilo-militaires, une meilleure provision et gestion communautaire de services sociaux de base prioritaires dans les zones frontalières ciblées par le projet ;

SI les communautés, y compris les jeunes, ont accès à un espace sécurisé de dialogue intergénérationnelle, communautaire et de participation citoyenne à la gouvernance locale et aux initiatives de promotion de la paix et de cohésion sociale ;

ALORS les communautés des zones frontalières seront moins vulnérables aux conflits intercommunautaires et intergénérationnels et à l'infiltration des groupes armés non identifiés, bénéficiant ainsi de la résilience accrue et contribuant à la stabilisation de cette zone, dans une dynamique régionale de prévention de conflits. Les communautés vivront dans de meilleures conditions de vie avec un accès aux services d'eau potable améliorés, aux services prioritaires exprimés par eux-mêmes, et bénéficieront des services de qualité avec l'accès à l'eau potable dans les établissements sanitaires et les écoles.

Le cadre de résultats et de mesure de la performance² du projet fourni plus de détails sur les résultats attendus.

II. But de l'évaluation

Cette évaluation vise à satisfaire l'obligation de redevabilité et à contribuer à l'apprentissage organisationnel.

- Quant au but de **redevabilité**, cette évaluation permettra aux agences engagées dans la mise en œuvre du projet (UNICEF et PNUD des 2 pays) de rendre compte des résultats atteints (soit attendus ou inattendus) aux Gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, aux bailleurs de fonds (redevabilité verticale) ainsi qu'aux communautés titulaires de droits (redevabilité horizontale).
- L'évaluation vise également à contribuer à **l'apprentissage** organisationnel en **(i)** guidant les agences engagées et les 2 gouvernements à comprendre les déterminants des résultats et à mieux répliquer éventuellement ce modèle d'intervention dans les autres régions frontalières ; en **(ii)** informant l'ajustement de la stratégie de gestion des frontières et en **(iii)** améliorant la gestion des connaissances sur la cohésion sociale et la prévention des conflits transfrontaliers.

Les utilisateurs potentiels des résultats de la présente évaluation sont : les Gouvernements et les agences engagées des 2 pays (UNICEF et PNUD), les titulaires de droits et détenteurs d'obligation ciblés directement ou indirectement, le fonds de consolidation de la paix (PBF), les partenaires de mise en œuvre, les médias et journalistes.

² [Cadre de résultats du projet PBF](#)

Les utilisations envisagées sont listées dans Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 2: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Possible utilisation de l'évaluation (comment les conclusions et recommandations seront utilisées)
Titulaires de droits et détenteurs d'obligation	En comprenant mieux leurs rôles et responsabilité, ainsi que les déterminants des résultats atteints, les titulaires de droits et détenteurs d'obligation amélioreront leur engagement pour la cohésion sociale et la prévention des conflits.
Agences de mise en œuvre (UNICEF et PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso)	<p>En comprenant mieux les contributions du projet aux programmes de développement des deux pays, l'UNICEF et le PNUD ajusteront leurs stratégies de mise en œuvre des projets de résilience, de cohésion sociale et de prévention des conflits.</p> <p>Définir une meilleure stratégie de coordination intra et interagence en vue du renforcement des synergies intersectorielles pour le renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base et à une gestion communautaire plus inclusive de ces services et le renforcement de la gouvernance des zones frontalières.</p> <p>Intégrer (dans leurs pratiques quotidiennes) les bonnes pratiques identifiées au cours de l'évaluation et remédier aux faiblesses relevées au cours de l'analyse</p>
UN et d'autres partenaires de développement	UNICEF et PNUD, en collaboration avec tous les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) apporteront des changements stratégiques /de mise en œuvre à leurs programmes sur la résilience, la cohésion sociale et la prévention des conflits.

<p>Gouvernement de la Côte d'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant - Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale - Ministère de l'Hydraulique - Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du service civique <p>• Gouvernement du Burkina Faso :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation - Ministère de la Sécurité - Ministère de la femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'action humanitaire 	<p>Mieux définir les modalités de la collaboration avec l'UNICEF et le PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso en ce qui concerne la réalisation des objectifs pertinents fixés dans les Plans nationaux de développement respectifs et les ODD 5, 6, 8, 10, 16 et 17.</p>
---	--

III. Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation du projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières en vue de consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Côte d'Ivoire-Burkina Faso) est de démontrer les résultats atteints grâce à l'appui de l'UNICEF et du PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso depuis 2021, de faire l'état des difficultés rencontrées et des leçons apprises en vue de produire des recommandations pour l'amélioration des performances lors de la deuxième phase du projet.

Objectifs spécifiques

L'évaluation poursuivra les objectifs suivants :

- Apprécier les résultats du projet PBF en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso en termes de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience (coûts/efficacité), et la durabilité des acquis de l'intervention ;
- Identifier les leçons apprises sur ce qui a fonctionné ou non dans le projet PBF, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
- Identifier les bonnes pratiques (qui méritent d'être répliquées) en matière de cohésion sociale et de prévention des conflits, y compris les aspects catalytiques des interventions au niveau institutionnel et au niveau communautaire ;

- Analyser le niveau d'engagement et d'appropriation des titulaires de droits et des détenteurs d'obligation dans la mise en œuvre des interventions de cohésion sociale et de prévention de conflits ;
- Déterminer dans quelle mesure le projet PBF à intégrer les droits humains, l'équité et le genre dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi ;
- Apprécier la contribution du projet aux aspects du renforcement des capacités des jeunes (hommes/femmes) et des femmes en tant qu'acteurs de la cohésion sociale
- Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer les processus de mise en œuvre (recommandations opérationnelles) et de renforcer la performance du projet PBF (recommandations stratégiques).

IV. Portée de l'évaluation

Portée thématique

L'évaluation va se focaliser sur les modalités de réduction de la vulnérabilité des populations des zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire à travers le renforcement de la gouvernance des zones frontalières, la consolidation de la cohésion sociale et la prévention des conflits. Plus spécifiquement, cette évaluation se fera à deux niveaux :

- a. **Au niveau institutionnel** : Le renforcement du cadre institutionnel de gestion des zones frontalières et les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits ainsi que la confiance entre les populations, les FDS, et l'administration pour prévenir les conflits et l'influence des groupes armés non identifiés.
- b. **Au niveau communautaire** : Le renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base et la gestion communautaire plus inclusive de ces services dans les régions transfrontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire avec un focus sur l'approvisionnement en eau potable, la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés.

Portée géographique

La revue documentaire pourra couvrir toutes les interventions mises en œuvre dans le cadre du projet PBF et aussi les interventions existantes avant ce projet. Toutefois, la collecte de données sera prévue uniquement sur un échantillon des localités des sept (07) départements du Nord de la Côte d'Ivoire (Bouna, Doropo, Tehini, Diawala, Kong, Ferkessedougou, Ouangolodougou) et des quatre (04) communes du Burkina Faso (Niangoloko, Niankorodougou, Kampti et Boussoukoula) ayant bénéficié de la mise en œuvre du projet. La sélection définitive des localités tiendra compte de l'évolution du contexte sécuritaire dans ces régions des deux pays. Ainsi, au moment du tirage de l'échantillon, une liste de localités de remplacement sera tirée pour faire face à d'éventuels problèmes d'accessibilité de certaines localités.

Portée chronologique

L'évaluation couvrira toutes les activités mises en œuvre entre décembre 2021 et décembre 2023.

V. Contexte de l'évaluation

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso partagent 620 km de frontières et des liens culturels, ethniques et économiques profonds. Les réalités historiques des deux pays ont donné lieu à

des brassages socioculturels mais aussi parfois à des tensions récurrentes depuis leur indépendance. Les populations des régions frontalières sont principalement composées des groupes Sénoufo, Lobi, Koulango, que l'on trouve des deux côtés des frontières, mais également d'autres groupes ethniques de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, ainsi que des pays limitrophes et de la sous-région ouest africaine.

Au niveau politique, les deux pays entretiennent des cadres institutionnels bilatéraux sur diverses problématiques de coopération transfrontalière, comme notamment les Commissions nationales des frontières, l'Accord-cadre de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso ainsi que le Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso, dont la neuvième rencontre s'est tenue en juillet 2021 en Côte d'Ivoire.

La crise politique ivoirienne du début des années 2000 a eu pour conséquence, entre autres, le recul de la présence de l'Etat dans les régions du nord du pays, y compris la région frontalière avec le Burkina-Faso. La matérialisation des frontières entre les deux pays reste donc toujours incomplète (76% de la frontière Burkina-Faso / Côte d'Ivoire reste non matérialisée). Des problématiques transfrontalières deviennent par conséquent plus récurrentes, avec un impact direct sur la coexistence pacifique des communautés et donc sur la consolidation de la paix dans les localités concernées. En effet, il y a des velléités de revendication foncière ou des conflits dans la gestion et la construction des infrastructures sociales de part et d'autre des deux frontières.

Par ailleurs, les localités frontalières des deux pays - les régions des Cascades et du Sud-Ouest au Burkina Faso et celles du Bounkani et du Tchologo en Côte d'Ivoire – présentent des défis identiques de prévention des conflits. Ils s'inscrivent dans un accès plus difficile aux services sociaux de base, une représentation étatique limitée, un taux de chômage élevé (plus de 60% hors emplois informel selon les statistiques nationales) et un développement économique nettement plus faible comparé au reste du pays. Ces défis, à la fois nationaux et identiques des deux côtés de la frontière, exposent ces régions frontalières, à des opportunités d'infiltration plus facile de la violence par les groupes armés non identifiés (GANI) suivant le même mode opératoire observé au Mali où des régions périphériques avec des profils similaires en termes d'infrastructures sociales et de présence de l'état ont été les cibles privilégiées des GANI.

L'augmentation exponentielle des attaques dans les régions des Cascades et le Sud-Ouest du côté burkinabé et les régions du Bounkani et du Tchologo côté ivoirien, risque de déstabiliser un tissu social fragilisé par des tensions intercommunautaires sous-jacentes liées à des problématiques de répartition et d'accès équitable aux ressources naturelles. Par ailleurs, les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables, étant les cibles de recrutement par ces groupes, usant de diverses méthodes pour inciter ou contraindre les jeunes à regagner leurs rangs.

L'analyse des défis et facteurs de conflits met en évidence la nécessité **(i)** d'adresser urgemment les besoins en services sociaux de base, particulièrement en eau potable, en services de santé, en éducation de qualité et en protection sociale pour les enfants, **(ii)** de renforcer le cadre institutionnel et opérationnel de gestion des zones frontalières, **(iii)** d'améliorer la confiance entre les FDS et les populations frontalières, **(iv)** d'améliorer l'employabilité des jeunes et **(v)** de renforcer les liens transfrontaliers entre les autorités locales. C'est dans ce contexte que l'UNICEF et le PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso avec l'appui financier du Fonds du Secrétaire Général pour la consolidation de la paix (PBF) et en étroite collaboration avec les gouvernements des deux pays ont formulé le projet «Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits» qui vise à réduire la vulnérabilité des populations des zones frontalières

entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire face aux dynamiques évolutives de conflit en lien avec la crise au Sahel. Ce projet comprend un appui au niveau institutionnel et un appui niveau communautaire.

VI. Critères de l'évaluation

Le projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits sera évalué sur la base de cinq des six critères de l'OCDE/CAD que sont : la pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité. Les critères transversaux de droits humains, de genre et d'équité seront également pris en compte de manière transversale. Le critère d'impact ne sera pas abordé dans le cadre de la présente évaluation du fait de l'absence de données de base permettant d'analyser l'impact.

VII. Questions d'évaluation

Sur la base de l'utilisation prévue des résultats de l'évaluation et des critères devant guider l'évaluation, les questions suivantes d'évaluation ont été définies. Toutefois, l'équipe indépendante d'évaluation pourra revoir les questions dans la proposition technique et les finaliser en collaboration avec l'UNICEF et le PNUD des deux pays au cours de la phase de démarrage.

1. Pertinence

- 1.1 Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins identifiés par ses communautés bénéficiaires (h/f) ?
- 1.2 Dans quelle mesure les processus de coordination et les stratégies de suivi-évaluation étaient-ils adaptés pour améliorer l'atteinte des résultats du projet PBF ? Et comment pourraient-ils être améliorés ?
- 1.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités du programme pays de l'UNICEF et du PNUD et les ODD ?
- 1.4 Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?

2. Cohérence

- 2.1 Dans quelle mesure les interventions du projet PBF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements dans le domaine de la cohésion sociale, prévention des conflits et renforcement de l'accès aux services sociaux de base ?
- 2.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les priorités nationales des deux pays et au domaine de priorité du PBF en matière de prévention et gestion des conflits ?
- 2.3 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (incluant les risques et chocs possibles), l'insécurité et les mouvements de la population, ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre du projet PBF ?

3. Efficacité

- 3.1 Dans quelle mesure le PBF a-t-il atteint ses résultats attendus, y compris ceux relatifs à l'égalité de genre et à la participation des jeunes ?
- 3.2 Dans quelle mesure les activités appuyées par le projet PBF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services sociaux de base ?
- 3.3 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?
- 3.4 Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?
- 3.5 Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses plus faibles performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être relevés ?
- 3.6 Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet PBF ?
- 3.7 Dans quelle mesure les parties prenantes ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet PBF ?

4. Efficience

- 4.1 Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?
- 4.2 Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les matérielles ont-elles été (i) suffisantes (quantité), (ii) adéquates (qualité) et (iii) déployées en temps opportun ?
- 4.3 Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- 4.4 Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution des interventions du projet PBF ?
- 4.5 Les capacités locales ont-elles été renforcées et utilisées de manière efficace lors de la mise en œuvre ?

5. Durabilité

- 5.1. Comment les agences d'exécution ont-elles intégré des mesures pour garantir la durabilité des interventions sans l'appui financier du PBF ?
- 5.2. Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels se sont appropriés du projet PBF et ses acquis ?
- 5.3. Dans quelle mesure les activités du projet PBF ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?
- 5.4. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des communautés et autres parties prenantes à l'adoption des mécanismes de cohésion sociale et de prévention des conflits ?

6. Genre et droits humains, équité

- 6.1. Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet PBF ?

- 6.2. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services sociaux de base dans les communautés ciblées ?

VIII. Méthodologie

L'évaluation sera menée selon une approche participative et inclusive prenant en compte les droits humains, le genre et l'équité de manière transversale conformément aux normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG)³. Le cabinet conduira l'évaluation conformément au code de conduite⁴ et aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations⁵.

Le cabinet aura recours aux méthodes mixtes de collecte et d'analyse des données auprès des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'intervention. Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant⁶, le cabinet devrait proposer une participation adéquate des enfants et des adolescents, des femmes et des jeunes tout au long du processus d'évaluation (à cette fin, l'utilisation des méthodologies du "body mapping", du "H Framework" et du "Air balloon" est recommandée mais l'évaluation pourra proposer d'autres outils si jugés plus pertinents et adéquats). Par ailleurs, le cabinet devra proposer un cadre théorique en adéquation avec les thématiques abordées pour guider le processus d'évaluation (comme, par exemple, the UNDP Social Cohésion Framework⁷ ou autres outils similaires identifiés par le cabinet).

Les constats évaluatifs seront établis sur la base de la triangulation des différentes sources de données et des opinions exprimées par les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le cabinet veillera au respect des principes d'éthiques en matière d'évaluation conformément au code de conduite de l'UNEG. Il assurera la protection des droits des enfants impliqués dans le processus évaluatif et le respect de la politique de tolérance zéro de l'exploitation et des abus sexuels en vigueur au sein des Nations Unies.

Par ailleurs, le cabinet devra proposer une méthodologie qui soit à même de mettre en évidence les effets obtenus grâce au projet PBF, en comparaison à d'autres zones où ces interventions n'ont pas été mise en œuvre – à travers, dans la mesure du possible, une revue documentaire extensive et l'utilisation de données secondaires au niveau national et/ou régional. Cette méthodologie prendra en compte les différences parmi les parties prenantes, en termes d'âge, de genre, et autres critères jugés pertinents.

IX. Produits attendus et Plan de travail indicatif de l'évaluation

L'évaluation sera conduite par un cabinet pour une période de 60 jours entre novembre 2023 à février 2024. Sur la base des termes de référence, le cabinet proposera un plan de travail détaillé spécifiant les différentes étapes du processus évaluatif ainsi que les approches et méthodes qui seront utilisées pour produire les différents livrables de l'évaluation suivants

- Le rapport de démarrage décrivant la méthodologie détaillée d'évaluation ;
- Le rapport provisoire et une présentation Powerpoint présentant les principaux constats évaluatifs préliminaires ;
- Le rapport final d'évaluation devra être d'au plus 50 pages (sans les annexes) et intégrera un résumé exécutif d'au plus 5 pages. Pour être accepté par l'UNICEF, le rapport devra intégrer de manière adéquate les standards utilisés pour l'évaluation indépendante de la qualité des rapports d'évaluation de l'UNICEF (évaluation formative) à travers le GEROS et les directives de l'UNEG.

Une présentation Powerpoint des principaux résultats de l'évaluation ;

- Une compilation des données issues de l'évaluation
- Les principales conclusions et recommandations de l'évaluation seront diffusées sous forme de Policy brief résumant les principales conclusions, recommandations et leçons apprises de l'évaluation ;
- L'atelier de validation du rapport d'évaluation servira d'opportunité pour l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation ou « management response».

Il est à noter que l'UNICEF partagera les canevas de rapports afin de s'assurer que les rapports répondent aux normes GEROS.

Le tableau ci-dessous indique le calendrier indicatif de l'Evaluation

Activités	Responsables	Calendrier
Analyse des propositions d'offre technique et financière et sélection du cabinet	UNICEF/PNUD	Octobre 2023
Signature du contrat de consultation	Consultant	Octobre 2023
Réunion de cadrage de la mission	GRE / Gestionnaire de l'évaluation	Novembre 2023
Soumission du draft de rapport de démarrage	Cabinet	Novembre 2023
Examen et validation du rapport de démarrage	Groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Novembre 2023
Soumission de la version finale du rapport de démarrage	Cabinet	Novembre 2023
Collecte et analyse de données sur le terrain	Cabinet	Novembre - décembre 2023
Partage des constats préliminaires avec le groupe de référence de l'évaluation	Cabinet	Janvier 2024
Soumission du draft de rapport d'évaluation	Cabinet	Janvier 2024
Examen et validation du draft de rapport d'évaluation par le groupe de référence	GRE	Janvier 2024
Atelier de validation du rapport d'évaluation et d'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation	GRE	Février 2024

Rapport final d'évaluation, présentation PowerPoint soumis	Cabinet	Février 2024
Note de Policy brief élaboré	Cabinet	Février 2024

X. Gestion de l'évaluation

La cheffe de section planification, suivi et évaluation assurera la gestion de l'évaluation pour préserver son indépendance. Le gestionnaire doit s'assurer du respect des normes et standards de l'UNICEF (GEROS)⁸ et du respect des normes de qualité UNEG⁹. Elle sera le point focal du cabinet et veillera à la validation de tous les produits de l'évaluation en collaboration avec le groupe de référence de l'évaluation (GRE). Le groupe de référence sera présidé par le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté avec la participation de l'UNICEF (sections Urgence, protection et Ado-jeune) et du PNUD de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, des associations nationales d'évaluation (RISE, 2iEVAL, EVALWOMEN, RifEval) et un représentant de la Commission Nationale des Frontières de chaque pays. Le secrétariat de ce GRE sera assuré par le gestionnaire de l'évaluation. Le contrôle de qualité de l'évaluation sera effectué au moyen de la revue des TDR, du rapport de démarrage et du rapport de l'évaluation et assuré par le gestionnaire de l'évaluation en coordination avec l'Afrique de l'Ouest et du Centre contribuera à l'assurance qualité de tous les produits de l'évaluation.

XI. Profil du cabinet d'évaluation

L'évaluation sera conduite par un **cabinet d'étude** ayant une solide expertise dans le domaine de la conduite des évaluations avec une parfaite maîtrise des méthodes d'évaluation des changements de comportements. Le cabinet devra mobiliser une équipe constituée au minimum d'un(e) consultant(e) principal(e) et d'un(e) consultante nationale dans chaque pays ayant le profil suivant :

Le/la consultant-e principal-e devra assurer la coordination de l'équipe d'évaluation et procéder à la conception de l'évaluation, au pilotage du processus évaluatif, à l'assurance qualité et la délivrance des produits attendus en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe. Il/Elle devra conduire l'évaluation selon une approche favorable au travail d'équipe. Il/Elle devra :

- Avoir l'expérience en évaluation en général et dans le domaine du changement social et comportemental en particulier ;
- Avoir la maîtrise des méthodes d'analyse des données - tant quantitatives que qualitatives ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite en Français et en Anglais et de facilitation de processus participatifs ;
- Avoir une expérience de travail en Côte d'Ivoire et/ou au Burkina Faso dans le domaine de la

cohésion sociale et la prévention des conflits ou de la communication pour le changement social et comportemental.

Le/la consultant-e national-e devra assurer et superviser la collecte des données sur le terrain et l'analyse des données pour établir les constats évaluatifs en étroite collaboration avec le/la consultant-e principal-e. Il/Elle devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins un master en prévention et gestion des conflits, en communication pour le changement social et comportemental, en sociologie, en évaluation ou dans un domaine pertinent des sciences sociales ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience en recherche qualitative et quantitative dans le domaine des droits de l'enfant ;
- Avoir une expérience avérée dans la conduite d'évaluation ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite en Français et de facilitation de processus participatifs et inclusifs ;
- Avoir une bonne connaissance des régions du Nord de la Cote d'Ivoire et celles du Sud du Burkina Faso.

Le cabinet pourrait être appuyé par une équipe d'enquêteurs sur le terrain. Cette équipe devrait être recrutée par le cabinet d'évaluation. Par ailleurs, le cabinet devra s'assurer d'avoir une équipe d'évaluation diversifiée en matière de genre, avec une expérience et/ou aptitude à l'utilisation de méthodes centrées sur les enfants.

XII. Critères de sélection

La sélection du cabinet sera faite sur la base des offres techniques et financières qui seront soumises selon les procédures en vigueur au sein de l'UNICEF. Les offres techniques et financières seront notées sur 100 points dont 30 points pour l'offre financière et 70 points pour l'offre technique.

La proposition technique devra inclure : (i) le CV de l'équipe des consultant(e)s ; (ii) une note méthodologique incluant la compréhension des TDRs, l'approche méthodologique et le cadre théorique sous-jacent, la stratégie d'échantillonnage, les méthodes de collecte et d'analyse des données, l'expérience passée des consultant(e)s, le chronogramme d'exécution de l'évaluation. Le tableau ci-dessous fournit plus d'information sur les critères d'appréciation des offres techniques.

L'offre financière proposée doit contenir les honoraires, la logistique (DSA et Billets) et les coûts indirects. Les honoraires seront négociés et déterminés avant signature des contrats. Le soumissionnaire pour la consultation doit soumettre deux enveloppes/emails, un contenant son offre technique et la seconde son offre financière.

Le paiement des honoraires du cabinet sera échelonné comme suit :

- 30% à la validation du rapport de démarrage prenant en compte les recommandations issues de la réunion de cadrage de la mission (délai, nombre de jours après le démarrage) ;
- 30% à la validation du rapport préliminaire prenant en compte la collecte, l'analyse des données sur le terrain et les constats préliminaires discutés avec le groupe de référence de l'évaluation (délai, nombre de jours après le rapport de démarrage) ;
- 40% après validation du rapport final et du résumé exécutif et des policy brief (délai, nombre de jours après la soumission du rapport préliminaire.

Les paiements seront effectués pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par l'UNICEF.

• **Tableau 3: Critères de l'évaluation des propositions**

Numéro	Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totales
1	Compréhension des termes de référence	Compréhension des termes de référence surtout par rapport aux attentes en termes de qualité, durée et utilisation de l'évaluation	10	10
2	Méthodologie	Approche méthodologique et Cadre théorique de référence pour la réponse aux questions d'évaluation <i>(selon la pertinence du cadre proposé pour la réponse aux questions d'évaluation)</i>	10	25
		La qualité et la robustesse de la stratégie d'échantillonnage suggérée <i>(selon les objectifs et résultats attendus de l'évaluation)</i>	5	
		Les caractéristiques innovantes des méthodes de collecte de données suggérées <i>(selon la pertinence et la cohérence avec les questions et résultats attendus de l'évaluation et la sensibilité des méthodes proposées à la participation des enfants aux processus évaluatifs)</i>	5	
		La clarté des méthodes d'analyse des données - tant quantitatives que qualitatives <i>(selon la pertinence et la cohérence avec les questions et résultats attendus de l'évaluation)</i>	5	
3	Capacité du cabinet pour l'exécution du mandat	Expertise technique en évaluation mobilisée pour constituer l'équipe d'évaluation <i>(selon le niveau de formation/qualification en évaluation)</i>	5	
		Expérience en évaluation en général et dans le domaine du changement social et comportemental <i>(selon le nombre d'évaluation récentes conduites par le cabinet dans le domaine des programmes et projets en général et ceux dans le domaine de la cohésion sociale et de la prévention et</i>	8	35

		gestion des conflits en particulier)		
		Expertise en cohésion sociale et prévention et gestion des conflits (selon le niveau de formation dans le domaine ciblé)	5	
		Clarté du Plan de travail de l'évaluation (selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus)	5	
		Clarté des Rôles et responsabilités du consultant/de la pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis (selon la cohérence et la pertinence de la distribution des rôles et responsabilités par rapport aux livrables attendus)	5	
		Conformité des exemplaires de rapports récents d'évaluation soumis par le cabinet dans le cadre de l'offre technique par rapport aux normes et standards de l'évaluation. (Selon les normes de l'UNICEF relatives aux rapports d'évaluation)	7	
Note totale attribuée à l'offre technique				70

Evaluation des offres financières

Les offres financières seront notées sur 30 points. L'offre la plus basse aura 30 points et les autres offres seront notées proportionnellement.

Attribution du marché

L'UNICEF retiendra l'offre la mieux disante. En additionnant les notes techniques et financières, l'offre la mieux disante est celle qui totalisera le plus grand nombre de points.

Annexe 2 – Contexte détaillé des régions

Burkina Faso - La région des Cascades et celle du Sud-Ouest

La région des Cascades

La région des Cascades composée de deux (2) provinces (la Comoé et la Léraba) constitue l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Elle compte dix-sept (17) communes dont Niangoloko et Niankorodougou qui sont les localités d'intervention du projet. Couvrant une superficie de 18 424 Km², la région est située à l'extrême Sud-Ouest du pays. Sa population est majoritairement jeune et est constituée essentiellement des ethnies Goin, Karaboro, Sénoufo, Turka, Dioula, Toussian et Mossi. La population est estimée à 812 466 habitants³¹.

Sur le plan économique, la région est essentiellement agricole. En effet, 80%³² de la population active exercent des activités agro-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu. Couverte à 70% de forêt, la région dispose d'importantes ressources naturelles. Les échanges migratoires se font avec les autres régions du pays mais aussi avec la Côte d'Ivoire.

Sur le plan de la cohésion sociale, certaines localités de la région (Mangodara, Sidéradougou, de Tiéfora, Niangoloko, Niankorodougou, etc. sont en proie à des tensions inter et intra-communautaires. Ces tensions sont liées à des conflits fonciers, des conflits agriculteurs-éleveurs, et dans une moindre mesure, des conflits interethniques, etc. En plus de ces tensions qui existaient bien longtemps, il faut compter la crise sécuritaire exacerbée par les groupes armés terroristes. Le Burkina Faso est confronté à cette crise sécuritaire persistante depuis 2015 notamment dans les régions du Sahel, y compris le Nord. En effet, les forêts classées ont servi de refuge à ces groupes armés terroriste. Ayant subi plusieurs attaques, les postes des gardes forestiers installés à l'intérieur des forêts classées de la Comoé, Leraba et Dida, ont été abandonnés, profitant ainsi à l'expansion des zones d'attaques de ces groupes armés terroristes et occasionnant des déplacements massifs des populations vers les zones en sécurité. Cette crise sécuritaire dans la région a accru les trafics illégaux d'or extrait des sites artisanaux et le braconnage. En résumé la crise sécuritaire liée aux groupes armés terroristes a fragilisé d'avantage la cohésion sociale qui était entamée avant cette crise par un accès inéquitable aux services sociaux de base et des opportunités limitées d'emplois.

³¹ Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) : 5^{ème} RGPH 2019, Monographie de la Région des Cascades, 2022

³² Idem

La Région du Sud-Ouest

La région du Sud-Ouest, constituant l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso, est composée de quatre provinces que sont la Bougouriba, le Loba, le Nounbiel et le Poni, avec pour chef-lieu de région Gaoua. La région comprend au total vingt-huit (28) communes dont Kampti et Boussoukoula qui sont les localités d'intervention du projet. La superficie de cette région représente 6,0% de celle du territoire national (selon la BNDT 2014). Selon la monographie de la région (2022), la région compte 875 442 habitants, avec une grande diversité ethnique. 74,3% de la population exerce dans le secteur primaire. L'orpaillage artisanal est pratiqué sur une grande partie du territoire de la région et y draine une population majoritairement jeune en provenance des autres régions du pays. Les échanges migratoires se font avec les autres régions du pays mais aussi avec deux pays limitrophes, principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana en second position.

Sur le plan de la cohésion sociale, tout comme dans la région des Cascades, beaucoup de communes comme Djigoué, Kampti, Loropéni, Lolonioro, Boussoukoula, etc. sont en proie à des tensions inter et intra-communautaires. Ces tensions sont entre autres liées aux conflits fonciers, aux conflits agriculteurs-éleveurs, aux conflits liés à la chefferie traditionnelle et dans une moindre mesure aux conflits intra-religieux et interethniques. La crise sécuritaire causée par les groupes armés terroristes a accentué la mise en mal de la cohésion sociale. Comme évoqué ci-dessus pour la région des Cascades, le Sud-Ouest est confronté à une crise sécuritaire persistante depuis 2015. Les zones frontalières (les forêts classées) avec la Côte d'Ivoire sont considérées comme zones de refuge des groupes armés terroristes. Les incursions d'attaques contre les villages ont occasionné des déplacements massifs vers les centres urbains comme Gaoua, Kampti, Tiankoura, Loropéni et Bouroum-Bouroum. Selon le Rapport mensuel Monitoring de Protection (UNHCR) de décembre 2022, tiré du rapport SP/CONASUR, la région compte un nombre croissant de PDI : 62 018 au 31 décembre 2022 et 68 980 au 31 janvier 2023.

I.2. Côte d'Ivoire

Région du Bounkani

La population totale de la région du Bounkani est estimée selon les données de l'Institut National de la statistique à 427 037 habitants dont 216 310 hommes et 210 727 femmes (INS, RGPH 2021). C'est une population jeune puisque plus de 50 % est âgée de moins de 15 ans. Elle se caractérise par la présence de plusieurs grands groupes ethniques (Koulango, Lobi, Peul...). La région compte des sites d'extraction artisanale illégale de l'or. La plupart des sites d'extraction illégale sont exploités par des ressortissants burkinabés (adulte & adolescent-e-s), le Burkina Faso étant la destination naturelle du trafic d'or. La question de la

récupération de l'autochtonie entre Koulango (propriétaire terrien) et Lobi (allochtone, hôte des Koulango) constitue un risque élevé pouvant affecter le renforcement de la cohésion sociale dans le Bounkani. En outre, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs (foncier) sur les mêmes espaces dans plusieurs localités de la région du Bounkani a entraîné et continue d'entraîner des conflits quasi permanents pour le contrôle du foncier. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents et se complexifient en fonction du contexte historique, économique et politique dans lequel ils se déroulent. Ce constat, renforcé par l'émergence de l'activité de l'orpaillage clandestin (qualifié d'économie criminalisée), crée une méfiance entre les communautés d'éleveurs (en grande partie peuls), d'agriculteurs et des orpailleurs. En mars 2016, un conflit entre agriculteurs et éleveurs a fait une centaine de morts, de nombreux biens détruits et près de 2 000 déplacés à Bouna. Depuis 2020, la menace de l'extrémisme violent s'est répandue à la région du Bounkani (Téhini, Tougbo, Bolé, Togolokaye, Kolobougou, Gôgô, Zèpou, etc.). La porosité des frontières avec le voisin burkinabé (11 500 km²) et le parc de la Comoé, la région du Bounkani a facilité des incursions armées et idéologique, de repli, de stockage de matériel et d'exploitation minière notamment l'or (CIRES 2022). On note une accalmie depuis l'année 2022, depuis la forte mobilisation de l'armée ivoirienne et les initiatives locales appuyées par les ONG internationales et le système des nations unies (Comité de Veille de cohésion sociale et Cellule Civilo-militaire - CCM).

Région Tchologo

La région du Tchologo est limitée au Nord par le Burkina Faso et la République du Mali. Elle couvre 17 728 km² et est peuplée de 603 084 habitants dont 309 037 hommes et 294 046 femmes (INS, RGPH 2021). L'agriculture, l'élevage, le commerce et l'orpaillage constitue les principales activités. Dans cette région du Nord ivoirien, les conflits fonciers sont à l'origine d'une difficile cohabitation entre les communautés et opposent souvent des autochtones senoufos aux allogènes et éleveurs peulhs. Il s'agit généralement des querelles qui portent sur des limites de terres entre personnes de familles différentes ou de même village ou entre producteurs et éleveurs. Il y a également des conflits intra et intercommunautaires pour des questions liées à l'orpaillage.

Depuis l'attaque de terroriste de Kafolo en juin 2020, la région est en proie à la menace terroriste. Avec la montée du phénomène djihadiste, la question de l'orpaillage et des enfants Talibés est devenue un problème transfrontalier qui inquiète davantage les autorités locales et administratives du district des savanes. Pour les mêmes raisons qu'à Bounkani, l'insécurité ne se développe pas.

Annexe 3 – Matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation ci-dessous propose un cadre analytique pour répondre aux questions d'évaluation initiales. Les numéros de questions d'évaluation correspondent à la numérotation des Termes de référence. L'ordre des questions d'évaluation a été réagencé, comme discuté dans le note de démarrage.

Critères de jugement	Indicateurs	Sources	Moyens d'analyse
Pertinence : Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins des communautés bénéficiaires (h/f), aux stratégies des deux pays, et leurs enjeux contextuels?			
<p>1.1. Dans quelle mesure le projet PBF répond-il aux besoins identifiés par ses communautés bénéficiaires (h/f) ?</p> <p>1.3. Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités du programme pays de l'UNICEF et du PNUD et les ODD ? / 2.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les priorités nationales des deux pays et au domaine de priorité du PBF en matière de prévention et gestion des conflits ?</p> <p>2.3. Dans quelle mesure les facteurs contextuels (incluant les risques et chocs possibles), l'insécurité et les mouvements de la population, ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre du projet PBF ?</p> <p>1.4. Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?</p>			
<p>Dans quelle mesure le projet était-il adaptés aux enjeux prioritaires du contexte et ses évolutions, incluant besoin des population vulnérables ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'études de base / de besoin et mises à jour régulières intégrées dans la conception de l'intervention, incluant analyse de conflit, économie politique, et dynamiques transfrontalières ▪ Existence d'analyse spécifique des besoins et priorités des différents groupes vulnérables, incluant jeunes, femmes, ainsi que de la société civile et autres acteurs clés de la zone ▪ Processus de sélection priorisant les zones et villages les plus vulnérables et ayant un potentiel d'effets ▪ Niveau d'analyse des besoins et enjeux pour les différents groupes de vulnérables et différents groupes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyses de base, analyses de contexte externes, rapports de situation, études de besoins, stratégies nationales, stratégie Nations-Unies, revue des ODD, suivi des indicateurs ODD, document de projet, cadre de résultats et évolutions, plan de travail, rapports narratifs et financier, compte rendu de réunions ▪ Entretiens avec les différentes catégories d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative et quantitative ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes ▪ Triangulation

	<p>sociaux et de leurs évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau et rythme de révision et évolution des interventions pour s'adapter aux enjeux du contexte et à l'évolution des besoins au niveau national et au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et la société civile 	
<p>Dans quelle mesure le projet était-il cohérent avec les stratégies du SNU et aux approches nationales ?</p> <p>Quelles ont été les raisons du choix stratégiques des localités frontalières bénéficiaires du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'adéquation des interventions aux stratégies nationales d'ensemble et sectorielles ▪ Niveau d'alignement à la stratégie des Nations-Unies, du PBF, de l'UNICEF, du PNUD ▪ Niveau de cohérence avec les ODD ▪ Niveau d'implication des différents acteurs nationaux et locaux aux différentes étapes des interventions, notamment la formulation 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative ▪ Triangulation

<p>Efficacité : Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des acteurs locaux comme prévu pour répondre aux enjeux transfrontaliers prioritaires en matière de conflits, cohésion sociale en matière de résilience de façon cohérente et quels sont les facteurs facilitants et bloquants?</p> <p>L'interaction entre les communauté FDS et communauté et groupes marginalisés ont-elles faciliter la mise en œuvre du projet ?</p>		
<p>3.1. Dans quelle mesure le PBF a-t-il atteint ses résultats attendus, y compris ceux relatifs à l'égalité de genre et à la participation des jeunes ?</p> <p>3.2. Dans quelle mesure les activités appuyées par le projet PBF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services sociaux de base ?</p> <p>3.3. Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?</p> <p>3.4. Quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet PBF ?</p> <p>3.5. Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses plus faibles performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être relevés ?</p> <p>3.6. Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet PBF ?</p> <p>3.7. Dans quelle mesure les parties prenantes ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet PBF ?</p>		
<p>Comment les capacités des acteurs étatiques / détenteurs d'obligations ont-elles évolué?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'atteinte des cibles ▪ Evolution des capacités des différents types d'acteurs appuyés : cadre stratégique et institutionnel, processus et organisation, niveau de fonctionnalités, changements de pratiques et niveau opérationnel ▪ Evolution des modalités de gestion des flux transfrontaliers ▪ Facteurs de succès et goulots d'étranglements aux différents stades de la chaîne de résultats, niveau d'anticipation et effets des mesures d'atténuation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document du projet PBF, cadre de résultats et évolutions, plan de travail, rapports narratifs et financier, comptes rendus de réunions de coordination, suivi, comité de gestion / technique / pilotage, rapports d'évaluation et revues de programmes similaires, système de suivi / évaluation, rapports de visite terrain, rapports sur les ODD, indicateurs PNUD et Banque Mondiale, annuaires ▪ Analyse qualitative et quantitative ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes ▪ Outcome harvesting ▪ Changement le

<p>Comment les capacités des communautés et jeunes / détenteurs de droits ont-elles évolué ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'atteinte des cibles ▪ Niveau d'évolution des capacité communautaires pour la gestion de conflit, la gestion de l'eau la protection de l'enfance ▪ Evolution des capacités des jeunes ▪ Facteurs de succès et goulots d'étranglements aux différents stades de la chaîne de résultats, niveau d'anticipation et effets des mesures d'atténuation 	<p>statistiques du pays</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les différentes catégories d'acteurs ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et société civile 	<p>plus significatif</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de contribution ▪ Triangulation
<p>Quels sont les effets du projet sur les fractures verticales ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution des interaction FDS et communautés ▪ Niveau de partage d'information ▪ Niveau de couverture des services étatiques 		
<p>Quels sont les effets du projet sur les fractures horizontales ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution des conflits intra-communautaires ▪ Niveau d'évolution des conflits inter communautaires 		
<p>Quels sont les effets du projet sur les dynamiques et enjeux transfrontaliers ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution des tensions liés aux flux transfrontaliers ▪ Niveau d'évolution des flux transfrontaliers illicites 		
<p>Quels sont les effets du projet sur les vulnérabilités socio-économiques et de protection des enfants et jeunes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution de l'accès et utilisation par les groupes les plus vulnérables des services de base concernés par le projet et dans les zones clés ▪ Niveau d'engagement citoyen des jeunes et évolution des modalités de recrutement par les GAT 		
<p>Quels sont les effets du projet sur les enjeux de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution de la cohésion sociale et des dynamiques de conflit 		

sécurité, conflit et résilience ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'évolution des trafics et cas de traite des êtres humains et enfants ▪ Existence d'effets indirects positifs et négatifs sur les plans institutionnels, politiques, économiques, sociaux, sécuritaires et niveau d'anticipation de ces effets 		
Efficiace : Dans quelle mesure les ressources ont-elles été maximisées, notamment les différents niveaux de partenariats?			
<p>4.1. Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?</p> <p>4.2. Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les matérielles ont-elles été (i) suffisantes (quantité), (ii) adéquates (qualité) et (iii) déployé en temps opportun ?</p> <p>4.3. Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?</p> <p>4.4. Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution des interventions du projet PBF ?</p> <p>4.5. Les capacités locales ont-elles été renforcées et utilisées de manière efficace lors de la mise en œuvre ?</p>			
Dans quelle mesure les ressources ont-elles été optimisées ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'analyse des enjeux d'efficace dans la conception des interventions ▪ Approches de mise en œuvre garantissant l'efficace ▪ Ratios ressources / résultats en fonction des activités, contexte et partenaires de mise en œuvre ▪ Niveau de délais et retards éventuelles ▪ Rapidité de mobilisation des RH appropriés, niveau de respect de l'organigramme envisagé, adéquation de l'organigramme et adéquation des RH pour exécuter le projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document du projet PBF, cadre de résultats et évolutions, plan de travail, rapports narratifs et financiers, documents d'appels d'offres, coûts détaillés par activité, comptes rendus de réunions de coordination, suivi, comité de gestion / technique / pilotage, rapports d'évaluation et revues de programmes similaires, système de suivi / évaluation, rapports de visite terrain ▪ Entretiens avec les différentes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative et quantitative ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes ▪ Outcome harvesting

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'alternatives utilisant moins de ressources ▪ Niveau de maximisation des ressources locales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ catégories d'acteurs ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et société civile 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changement le plus significatif ▪ Analyse de contribution ▪ Triangulation
Dans quelle mesure les stratégies de partenariats étaient-elles adéquates ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modalités d'identification et sélection des partenaires / passation de marché ▪ Existence de partenaires clés non-impliqués, au niveau national ou local ▪ Niveau de capacités des partenaires pour relayer les résultats du projet 		
Cohérence, coordination et complémentarité : Dans quelle mesure la gouvernance, pilotage et coordination ont-elles appuyé la performance ?			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative et quantitative ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes ▪ Outcome harvesting ▪ Changement le plus significatif ▪ Analyse de contribution ▪ Triangulation
2.1. Dans quelle mesure les interventions du projet PBF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les partenaires et les gouvernements dans le domaine de la cohésion sociale, prévention des conflits et renforcement de l'accès aux services sociaux de base ?			
1.2. Dans quelle mesure les processus de coordination et les stratégies de suivi-évaluation étaient-ils adaptés pour améliorer l'atteinte des résultats du projet PBF ? Et comment pourraient-ils être améliorés ?			
Dans quelle mesure la gouvernance et le pilotage ont-ils soutenu la performance ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composition et fréquence des réunions des différents organes de gouvernance et de gestion ▪ Niveau de prise de décision des organes de gestion et de la structure de projet pour renforcer la performance du programme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégies, documents de projet et rapports Nations-Unies et des bailleurs clés dans la (UE etc...), document du projet PBF, cad résultats et évolutions, plan de travail, rap narratifs et financiers, comptes-rendus réunions de coordination, suivi, comit 	

<p>Quel est le niveau de complémentarité avec les autres interventions dans les secteurs concernés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de cohérence des stratégies d'intervention entre acteurs ▪ Existence de synergies ou potentielles duplications avec d'autres interventions similaires aux différents stades de la programmation des Nations-Unies, du gouvernement et d'autres bailleurs ▪ Exemples de mutualisation de partenariats, approches ou outils entre interventions dans le même secteur 	<p>gestion / technique / pilotage, de projet similaires, rapports d'évaluation et revues de programmes similaires, système de suivi / évaluation, rapports de visite terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les différentes catégories d'acteurs ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et société civile 	
<p>Dans quelle mesure les processus de coordination et S/E ont-ils soutenu la performance ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence, niveau de participation et de mesures correctives des mécanismes de coordination ▪ Niveau de couverture du système de suivi / évaluation et de mise en œuvre de mesures correctives, réorientation ou capitalisation pour l'intégration des points identifiés par le S/E dans la programmation ▪ Degré d'adéquation et cohérence des indicateurs utilisés 		
<p>Durabilité : Dans quelle mesure les résultats sont-ils durables pour répondre aux enjeux ?</p>			
<p>5.8. Comment les agences d'exécution ont-elles intégré des mesures pour garantir la durabilité des interventions sans l'appui financier du PBF ?</p> <p>5.9. Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels se sont appropriés du projet PBF et ses acquis ?</p> <p>5.10. Dans quelle mesure les activités du projet PBF ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?</p> <p>5.11. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des communautés et autres parties prenantes à l'adoption des mécanismes de cohésion sociale et de prévention des conflits ?</p>			

<p>Dans quelle mesure la durabilité était-elle intégrée dans la conception et l'opérationnalisation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de stratégie de sortie et approche de durabilité dans la conception des interventions ▪ Utilisation d'approches pour soutenir la durabilité en termes de transferts de compétences, renforcement des capacités locales ▪ Existence de structures en charge de la durabilité au niveau local et national 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document du projet PBF, cadre de résultats et évolutions, plan de travail, rapports narratifs et financiers, comptes rendus de réunions de suivi, comité de gestion / technique / pilotage, rapports d'évaluation et revues de programmes similaires, système de suivi / évaluation, rapports de visite terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative et quantitative ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes 	
<p>Quel est le niveau de durabilité opérationnelle potentielle ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'institutionnalisation des résultats, officialisation des structures, intégration dans les stratégies nationales ▪ Niveau de capacités des différents types d'acteurs impliqués, notamment au niveau local, pour assurer la durabilité ▪ Niveau de maintenance des appuis ▪ Niveau de réplication des résultats et de dissémination des effets ▪ Niveau de reprise des interventions par d'autres acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les différentes catégories d'acteurs ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et société civile 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outcome harvesting ▪ Changement le plus significatif ▪ Analyse de contribution ▪ Triangulation 	
<p>Genre et Droits Humains, Equité : Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu la protection, la promotion de catégories de la population vulnérables et l'équité ?</p>				
<p>6.1. Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet PBF ?</p> <p>6.2. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services sociaux de base dans les communautés ciblées ?</p>				
<p>Dans quelle mesure les enjeux transversaux étaient-ils intégrés dans la stratégie et conception ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'identification des enjeux transversaux / intégration dans les analyses de base ▪ Niveau d'adéquation des approches pour soutenir la participation des différents groupes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document du projet PBF, cadre de résultats et évolutions, rapports narratifs et financier, comptes rendus de réunions de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse qualitative et quantitative 	

	<p>sociaux, y compris les plus vulnérables et marginalisés dans le document de projets</p>	<p>coordination, suivi, comité de gestion / technique / pilotage, composition des structures locales impliquées, rapports d'évaluation et revues de programmes similaires, système de suivi / évaluation, rapports de visite terrain, analyses genre, équité, droits humains dans les zones concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les différentes catégories d'acteurs ▪ Focus groupe avec les bénéficiaires et société civile 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue de la théorie du changement et hypothèses sous-jacentes ▪ Outcome harvesting ▪ Changement le plus significatif ▪ Analyse de contribution ▪ Triangulation
<p>Dans quelle mesure les enjeux transversaux étaient-ils intégrés dans l'opérationnalisation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'atteinte des groupes les plus vulnérables ▪ Niveau de mise en place d'approches spécifiques pour atteindre les plus vulnérables, et assurer l'équité ▪ Niveau de proximité des interventions des groupes les plus vulnérables, incluant femmes et filles ▪ Niveau de sensibilisation des différents groupes sociaux sur les enjeux transversaux ▪ Existence de goulots d'étranglement pour assurer le respect des enjeux transversaux, y compris équité, genre et droits humains ▪ Existence de groupes sociaux stratégiques, marginalisés ou vulnérables qui n'ont pu être impliqués 		
<p>Dans quelle mesure y a-t-il eu des résultats spécifiques en matière d'enjeux transversaux ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de résultats spécifiques en fonction des groupes et pour les catégories les plus vulnérables ▪ Niveau de résultats en matière de promotion de la femme 		

Annexe 4 – Cadre de résultat du projet

Résultats	Produits	Indicateurs	Résultats	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat I:</p> <p>Le cadre institutionnel de gestion des zones frontalières et les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont renforcés ainsi que la confiance entre les populations, les FDS, et l'administration pour prévenir les conflits et l'influence des groupes armés non étatique</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p>		<p>Indicateur Ia: Niveau de perception des populations sur la sécurité et la sureté (H/F et par tranche d'âge).</p> <p>Niveau de référence: Moyenne</p> <p>Cible: Bonne</p>	A définir	Rapport d'enquête, Missions de suivi	Année 2023 : AD
		<p>Indicateur Ib : Niveau de confiance entre</p>	A définir	Rapport d'enquête de perception	Année 2022 : 70% Année 2023 : 85%

<p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (ODD 1)</p> <p>- Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles (ODD 5)</p> <p>- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous (ODD 16)</p> <p>- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le</p>		<p>les FDS et les communautés</p> <p>Niveau de référence : 23.85%</p> <p>Cible : 85%</p> <p>Indicateur Ic : Taux de conflits réglés</p> <p>Niveau de référence:0</p> <p>Cible: 90%</p>		<p>PV de résolutions des conflits ; Rapport d'activité</p>	<p>Année 2022 : 70%</p> <p>Année 2023 : 90%</p>

<p>développer et le revitaliser (ODD 17).</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>					
	<p>Produit 1.1 : Les capacités techniques et opérationnelles des commissions nationales de gestion des frontières et les agents en charge de l'application de la loi sont renforcées pour améliorer la coopération</p>	<p>Indicateur 1.1.1 : Nombre d'agents formés (H/F)</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible:200</p>	<p>CIV : 242 agents dont 70 femmes</p> <p>BFA : 106 agents formés dont 6 femmes</p>	<p>Rapport de formation, liste de présence e</p>	<p>Année 2022 : 150</p> <p>Année 2023 : 50</p>
	<p>transfrontalière entre la côte d'Ivoire et le Burkina Fasso</p>	<p>Indicateur 1.1.2 : nombre de rencontres tenues par les deux</p>	<p>3 (1 rencontre organisée lors du lancement à Laleraba, 1 rencontre lors de la journée africaine des</p>	<p>PV des rencontres tenues</p>	<p>Année 2022 : 02</p> <p>Année 2023 : 02</p>

	<p>Activité 1.1.1 : Renforcer les capacités techniques et opérationnels des commissions nationales de gestion des frontières z</p> <p>Activité 1.1.2 : Appuyer les structures nationales chargées de la gestion des frontières via l'élaboration d'un guide de prévention et gestion des conflits frontaliers et sa diffusion</p> <p>Activité 1.1.3 : Former les agents d'application de loi sur la libre circulation des personnes et des biens</p>	<p>commissions nationales</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible:4</p> <p>Indicateur 1.1.3 : Nombre de structures en charge de la coopération transfrontalières disposant de guide de prévention et de gestion des conflits</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible:8</p>	<p>frontières à Laleraba et 1 autre tenue le 26 sept 2023 à Ouaga)</p> <p>En plus :</p> <p>CIV - 2 réunions de coordination décentralisée par la CNF, juillet 2022 / février 2023</p> <p>BFaso - 2 réunions de coordination décentralisée (janv et juillet 2023)</p> <p>I.1.3 : 0</p>	<p>Rapport d'activité</p>	<p>Année 2022 : 06</p> <p>Année 2023 : 02</p>
	<p>Produit 1.2 : La confiance entre les forces de sécurité et les</p>		<p>1.2.1</p>		

	<p>communautés frontalières est accrue à travers le renforcement des capacités des infrastructures sécuritaires et des mécanismes de coopération entre les FDS et les populations</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : Nombre d'équipement par type et nombre de postes frontaliers réhabilités</p> <p>Référence : A déterminer</p> <p>Cible : A déterminer</p>	<p>CIV : 2 postes frontières</p> <p>BFA : 10 postes frontières</p> <p>1.2.2</p> <p>CIV : 10 CCM, 3 CCE</p> <p>BFaso : 10, 08 Structures Communautaires Locales de Sécurité (SCLS) de la commune de Niangoloko</p>	<p>PV de remise et de réception</p> <p>Rapport d'activités, Rapport revue de</p>	<p>Année 2022 : Equipement disponible</p> <p>Année 2023 : Poste frontière réhabilités</p> <p>Année 2022 : 150</p> <p>Année 2023 : 50</p> <p>Année 2022 : CCM mis en place 03</p> <p>CCM redynamisés : 02</p> <p>CCE redynamisés : 02</p>
		<p>Activité 1.21: Renforcer les capacités opérationnelles des FDS, en formant les différents acteurs sur la prévention et la gestion des conflits et en sensibilisant les communautés sur les règles et procédures de la traversée des frontières.</p> <p>Activité 1.2.2 : Développer la stratégie de police de proximité (PdP) et de lutte contre les groupes armés non étatique</p>	<p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de CCM, CCE PdP mis en place ou redynamisés et opérationnels</p> <p>Niveau de référence: CCM 02</p>		

	<p>Activité 1.2.3 : Renforcer la collaboration entre les FDS et les populations dans les zones frontalières cibles</p>	<p>04 CCE : PdP : Cible: CCM 05 CCE : 02 CdP :</p>			<p>PdP Mis en place : Pdp redynamisé : Année 2023 : CCM redynamisés : 02 PdP Mis en place : Pdp redynamisé</p>
	<p>Produit 1.3 : les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont renforcés dans les zones transfrontalières cibles</p> <p>Activité 1.3.1 : Renforcer les commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV)/Comité de paix</p>	<p>Indicateur 1.3.1 : Nombre de mécanismes locaux mis en place et opérationnel Niveau de référence: 0 Cible: 20</p>	<p>CIV : 10 dialogues intercommunautaires organisés ayant permis la mise en place de 10 comités de paix - 07 activités socioculturelles organisées. À la suite des dialogues intercommunautaires et avec l'arrivée massive des réfugiés : - 04 infrastructures de rapprochement communautaire (02 préaux construits, 01</p>	<p>Rapport d'activités, Rapport de revue</p>	<p>Année 2022 : 10 Année 2023 : 10</p>

	<p>Activité 1.3.2 : Renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés transfrontalières à travers des activités de rapprochement communautaires et socio-culturelles</p> <p>Activité 1.3.3: Soutien au processus d'élaboration ou de revue des chartes foncières dans les zones transfrontalières ciblées</p>		<p>maternité réhabilitée, et 01 école réhabilitée)</p> <p>BFA : 44 dialogues intercommunautaires.</p> <p>Diagnostics des Commissions de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV), ainsi que des Comités Villageois de Développement (CVD) ont été conduits dans les 4 communes cibles.</p>		
<p>Résultat 2:</p> <p>Les services sociaux de base sont renforcés dans les régions transfrontalières entre le Burkina Faso et la Cote d'Ivoire avec un focus sur l'approvisionnement en eau potable, lutte</p>		<p>Indicateur 2 a : # de personnes additionnelles ayant accès à une source d'eau potable dans les localités à haut risque d'infiltration de groupes armés non étatiques.</p>	<p>22,200</p> <p>CIV : 12,200 (Hommes : 6,222 – Femmes : 5,978)</p> <p>BFA : 10,000</p>	<p>Rapport des partenaires de mise en œuvre</p>	

<p>contre la traite et l'exploitation des enfants et l'engagement des jeunes comme acteurs de changement positifs dans leurs communautés</p>		<p>Niveau de référence: 0 Cible: 9,000 personnes dont 50 % des filles / femmes</p>			
<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p>6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</p> <p>8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la</p>		<p>Indicateur 2 b : # d'enfants, filles et garçons à risque ou affectés par les violences, l'abus ou l'exploitation et qui reçoivent une prise en charge appropriée par les services sociaux compétents</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 5,700 dont au moins 50 % des filles</p>	<p>2b CIV : 1,374 dont 60% des filles BFA : 807, dont 374 filles</p>	<p>Rapport des Directions Régionales, Données administratives du système informatique de la protection de l'enfant, Rapport de revue du projet</p>	

<p>proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.</p> <p>8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.</p> <p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe,</p>		<p>Nombre d'adolescents et jeunes ayant participé au programme de formation civique et professionnelle</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 100</p> <p>Indicateur 2 c : # d'adolescent-e-s engagés en tant qu'acteurs de changements positifs</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 200 dont 50 % des filles</p>	<p>2c CIV : 568 dont 76% de filles BFA : 312 dont 106 filles</p>	<p>Rapport d'activités des Directions Régionales, Rapport de revue</p>	
--	--	---	--	--	--

<p>de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p> <p>16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le</p>					
---	--	--	--	--	--

	<p>communauté, l'école et le centre de santé ;</p> <p>Activité 2.1.3 : Formation de 9 comités de gestion et maintenance durable des systèmes de mini-adduction d'eau potable couplée avec la promotion de l'hygiène</p>	<p>potable fonctionnels</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 12</p> <p>Indicateur 2.1.3 # comités de gestion et maintenance formés pour une gestion sécurisée des infrastructures auprès de communautés exposées à l'influence des groupes armés non étatique</p> <p>Niveau de référence: 0</p>	<p>14</p> <p>CIV : 6</p> <p>BFA : 8</p>		
--	---	--	---	--	--

		Cible:12			
	<p>Produit 2.2 : Les enfants victimes ou à risques de violences, d'exploitation, de traite ou d'abus ont accès à des services de protection renforcés qui fournissent une réponse holistique à leurs besoins de protection dans un contexte transfrontalier influencé par les groupes armés non étatique</p> <p>Liste des activités relevant du produit</p> <p>Activité 2.2.1 : Formation des acteurs de la protection de l'enfance (travailleurs sociaux, FDS et ONG locales) sur la lutte contre la traite et</p>	<p>Indicateur 2.2.1 % d'organisations en charge de la protection de l'enfant qui mettent en œuvre des interventions de prévention de l'influence des groupes armés non étatiques parmi celles dont les capacités ont été renforcées</p> <p>Niveau de référence: 0%</p>	<p>70% CIV : 40% BFA : 100%</p>	<p>Rapports des Ministères / 3 mois</p>	

	<p>l'exploitation des enfants et la prévention de l'influence des groupes armés non étatique</p> <p>Activité 2.2.2 : Création / renforcement des capacités de 8 services sociaux communaux, de 8 Réseaux Communaux de Protection de l'Enfant (RCPE) et 80 Cellules Communautaires de Protection de l'Enfant (CCPE)</p> <p>Activité 2.2.3 : Mise en place et appui au fonctionnement d'un réseau transnational des acteurs de la protection de l'enfant</p> <p>Activité 2.2.4 : Prévention et la prise en charge des enfants et de leurs familles victimes de toutes formes de violences, d'abus et d'exploitation</p>	<p>Cible: 50%</p> <p>Indicateur 2.2.2 # de services sociaux, et réseaux communaux mis en place</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 176</p> <p>Indicateur 2.2.3 # de réunions transfrontalières organisées</p> <p>Cible 2</p> <p># travailleurs sociaux et des ONGs mis en réseau transfrontalier</p>	<p>86</p> <p>CIV : 35</p> <p>BFA : 51</p> <p>I</p> <p>Autres indicateurs non renseignés</p>	<p>Rapports des travailleurs sociaux et Directeurs régionaux / 3 mois</p> <p>Rapport des réunions et des travailleurs sociaux / 3 mois</p> <p>Données administratives des Ministères / mensuel</p>	
--	---	--	---	--	--

	<p>Activité 2.2.5 : Appui à la mise en place des postes avancés et au développement des moyens de mobilité pour les travailleurs sociaux pour étendre la couverture et complétude des services sociaux</p>	<p>Niveau de référence: 0 Cible: 2 réunions transfrontalières ; 30 travailleurs sociaux et des ONGs mis en réseau</p> <p>Indicateur 2.2.4 # d'enfant prise en charge par les services sociaux compétents</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 700</p> <p>Indicateur 2.2.5 # poste avancée créé dans les zones</p>		<p>Rapports des Centres sociaux et Directeurs régionaux / 3 mois</p> <p>Rapports d'activités des structures gouvernementales / 3 mois</p>	
--	--	--	--	---	--

		<p># de travailleurs sociaux avec moyens de mobilité</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 2 poste avancée ; 30 travailleurs sociaux</p>			
	<p>Produit 2.3 : Les connaissances et les capacités des 100,000 adolescent-e-s et jeunes sont renforcées pour jouer un rôle positif dans l'adoption de comportement favorable à la paix et la cohésion sociale.</p> <p>Liste des activités relevant du produit</p>	<p>Indicateur 2.3.1 # d'adolescent-e-s mis en réseau sur la gestion des conflits</p> <p>Niveau de référence:0</p> <p>Cible: 500</p>	<p>2,041</p> <p>CIV : 568</p> <p>BFA : 1,473 dont 595 filles</p>		
		Indicateur 2.3.2			

	<p>Activité 2.3.1 : Création et renforcement des capacités d'un réseau des adolescent-e-s et jeunes leaders « ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale » sur le rôle des jeunes filles et garçons dans la prévention et la gestion des conflits au niveau transfrontalier</p> <p>Activité 2.3.2 : Sur la plateforme U-Report et Jeunes bloggeurs, développement d'un point d'information sur la thématique paix et cohésion sociale et le rôle des jeunes filles et garçons dans la dialogue intercommunautaire et intergénérationnel, mécanisme d'alerte et de suivi, feedback communautaire, lutte contre les fake news et U-actions transfrontalières</p>	<p># de point d'information crée</p> <p># de jeunes bloggeurs engages</p> <p># U-actions</p> <p># de U-reporters</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 1 ; 10; 5 U-actions; 50,000 U-reporters</p>	<p>U-Actions : 91 (CIV : 68 ; BFA : 23)</p> <p>U-Reporters : 44,901 (CIV: 32,151 ; BFA :12,750)</p>		
	<p>Indicateur 2.3.3</p> <p># d'adolescent-e-s atteints via les radios communautaires</p> <p>Niveau de référence: 0</p>				

	<p>Activité 2.3.3 : Appui à la diffusion de messages sur la paix via les radios communautaires et l'Union des médias confessionnels</p> <p>Activité 2.3.4 : Appui à la participation des adolescents et jeunes à la gouvernance locale et au dialogue intergénérationnel entre les jeunes, les femmes leaders et les autorités coutumières et religieuses dans les communautés transfrontalières sur la cohésion sociale et la prévention de l'influence des groupes armés non étatiques</p>	<p>Cible: 100,000</p> <p>Nombre d'adolescents et jeunes qui participent à la gouvernance locale</p> <p>Référence : 0</p> <p>Cible : 100</p> <p>Nombre de séances de dialogue intergénérationnel organisées</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 8</p>	<p>35 (CIV: 8 ; BFA: 27)</p>		
--	--	--	------------------------------	--	--

Annexe 5 - Tableau détail des principaux appuis par localité et villages miroirs (en bleu, les villages miroirs)

COTE D'IVOIRE		BURKINA FASO			
VILLAGES	PNUD	UNICEF	VILLAGES	PNUD	UNICEF
Vargbo	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches		na		
Bouna	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Organisation d'un dialogue socio sécuritaire '-Equipement du CCM en chaises et bâches Formation des membres de l'association des personnes vivants avec un handicap	2 Comités protection de l'enfance & sur site d'accueil des demandeurs d'asile Jeunes Ambassadeurs	Kampti	Dotation de la gendarmerie d'équipement de bureau (Ordinateur, imprimante, chaises d'accueils, banc, fauteuil, moto, installation des panneaux solaires, éclairage des locaux). Pour la police du district : Clôture du commissariat, dotation en équipement de bureau (Ordinateur, imprimante, chaises d'accueils, banc, fauteuil, moto, installation des	Renforcement des capacités des RCPE, dotation du service social de moto, Accompagnement du service social dans la prise en charge urgente des cas de traite d'enfant

				panneaux solaires, éclairage des locaux)	
Daritéon		- Réalisation Mini-système d'eau potable Comité protection de l'enfance			
Doropo	- Financement d'AGR de vente de lait pour l'association djamnati des femmes peulhs; - Organisation d'un dialogue socio-sécuritaire; Mise en place d'un CCM; Formation des membres de l'AGR sur l'organisation et le fonctionnement des associations, la comptabilité simplifiée, la prévention des conflits et l'extrémisme violent		Galgouli	Journées communautaires intégrant des activités de théâtres forum sur la prévention, gestion et résolution des conflits fonciers, la cohésion sociale. Dialogue FDS-Communauté,	
Koguienou	Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches; Construction d'un bâtiment pour les FDS; réalisation d'un jardin de culture maraichère pour l'association des femmes Sikofa nobiel; Équipement des FDS en matériel informatique et bureautique; Installation d'une	- Réalisation Mini-système d'eau potable - Comité de protection de l'enfant - jeunes Ambassadeurs de la paix - U-actions	Bodana	Réalisation et équipement des locaux de la polices des frontières. Dotation de la police (qui sont pour l'instant basées à Galgouli) des frontières de moto, de lampe projection	Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix;

	antenne amplificateur de réseau; Formation des membres de l'association des femmes de la culture maraichère.				Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives; Dotation des réseaux transfrontaliers de frais de communication trimestrielle (25000F), Réalisation d'un AEPS)
			Kpapira	Journées communautaires intégrant des activités de théâtres forum sur la prévention, gestion et résolution des conflits fonciers, la cohésion sociale	Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives; Réalisation d'un AEPS)

Sagba s/p Danoa		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation Mini-système d'eau potable - Comité de protection de l'enfant - Engagement des jeunes (Ambassadeurs de la paix - U-actions) 	Gongonka		
Lonkoura s/p Danoa			na		
Timbela (accès identité)			Guintala		
Pedjo					

s/p de Kalamon	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches; Construction d'un préau	Comité de protection de l'enfance, jeunes ambassadeurs	Bouskoula	Réhabilitation, électrification, équipement de bureau, dotation en moto, mis en place d'un hangar pour la police, Dialogue FDS-Communauté	Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives; Dotation des réseaux transfrontaliers de frais de communication trimestrielle (25000F), Réalisation d'un AEPS et de PEA
Bolé			Alidougou		Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres du

					Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives; Dotation des réseaux transfrontaliers de frais de communication trimestrielle (25000F)
			Farakorosso		
Tougbo	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches; Réhabilitation de la maternité;	CPE, Jeunes Ambassadeurs	Djarakorosso Gbontieso		
Téhini	-Réalisation d'un dialogue socio sécuritaire; '- Mise en place d'un CCM; '-Equipement du comité de paix en chaises et bâches; Réhabilitation de la maternité;				
Moromoro			Gbontieso		
Kanabave(17 km)					
Govitan(7km)			Elintira		

Diawala	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches; Organisation d'un dialogue socio sécuritaire; Réhabilitation d'un bâtiment de 3 salles de classes à l'école 3 de Diawala				
Somabada		Réalisation Mini-système potable Comité de protection d'enfance Ambassadeurs de la paix	Fouroukoula		Réseau communal, HVA
Ouangolo	-Dialogue socio sécuritaire, Mise en place et équipement de CCM avec des chaises et bâches	Jeunes Ambassadeurs	Nerfindougou		Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la

					mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives ; Réalisation d'un AEPS
Sinakaha		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation Mini-système d'eau potable - Comité de protection de l'enfant - Ambassadeurs de la paix 	Niankorodougou		Renforcement des capacités des RCPE, dotation du service social de moto, Accompagnement du service social dans la prise en charge urgente des cas de traite d'enfant
Nafoungolo	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; ' - Mise en place d'un comité de paix; '-Equipement du comité de paix en chaises et bâches 	2 CPE, Jeunes Ambassadeurs	Logokourani Ziegnindougou		

Laleraba	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches;	- Réalisation Mini-système d'eau potable - Comité de protection de l'enfant - Ambassadeurs de la paix	Laleraba	Journées communautaires intégrant des activités de théâtres forum sur la prévention, gestion et résolution des conflits fonciers, la cohésion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (une seul fois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes d'activités, Réalisation des activités sportives; Dotation des réseaux transfrontaliers d'équipements (Brouette, râtaux, ballons); Réalisation d'un AEPS)
Ferké	-Dialogue socio sécuritaire, Mise en place et équipement de CCM avec des chaises et bâches, '-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '-Equipement du comité de paix en chaises et bâches; AGR d'élevage de poulet pour CNJCI, Formation des membres de		Niangoloko	Dotation de la gendarmerie d'équipement de bureau (Ordinateur, imprimante, chaises d'accueils, banc, fauteuil, moto, installation des panneaux solaires,	Renforcement des capacités des RCPE, dotation du service social de moto, Accompagnement du service social dans la prise en charge urgente des cas de traite d'enfant

	l'association émergente femmes du vivriers de ferké sur la vie associative et la comptabilité simplifiée			éclairage des locaux). Pareil pour la police	
Kong	-Dialogue socio sécuritaire, Mise en place et équipement de CCM avec des chaises et bâches		Yendéré	Dotation de la police d'équipement de bureau (Ordinateur, imprimante, chaises d'accueils, banc, fauteuil, moto, installation des panneaux solaires, éclairage des locaux). Dialogue FDS-Communauté,	Dialogue intercommunautaire ; Mise en place de CCPE; Dotation de Frais de communication de 5000 (par mois) au CCPE); Formation des membres du CCPE; Formation des membres AUE; Formation des membres du Club de jeunes ambassadeurs de paix; Dotation d'un montant de 100000 F par club pour la mise en œuvre de leurs programmes annuels d'activités, Réalisation des activités sportives
Sikolo	Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches; AGR de culture de choux pour l'association yenowena de Borotogona,				

	Formation des membres de l'association de l'AGR				
Tchambetolo		Jeunes Ambassadeurs	Massabeyirikoro		
Kafolo	-Réalisation d'un dialogue intercommunautaire; '- Mise en place d'un comité de paix; '- Equipement du comité de paix en chaises et bâches	CPE, Jeunes Ambassadeurs	Alidouo		

Annexe 6 – Liste des acteurs rencontrés et bibliographie

Liste des acteurs rencontrés

Type d'organisation	Organisation	Nom Prénom	Fonction
Côte d'Ivoire			
Equipe projet	UNICEF	Moyabi Sylla	Chargé de M&E
Equipe projet	UNICEF	Ives Nguettia	Responsable urgence
Equipe projet	UNICEF	Theodore Kouakou Sui	Chargé WASH
Equipe projet	UNICEF	Amenan Akonghui	Chargé protection de l'enfance
Equipe projet	UNICEF	Yedmel Esso	Chargé jeunesse
Equipe projet	PNUD	Peyogouri Ouattara	Chargé de programme
	PBF RCI	Mahamadou Tandia	Secrétaire
Partenaires étatiques	Commission Nationale des Frontières	Coulibaly Abdouramane	Secrétaire Exécutif
Partenaires étatiques	Commission Nationale des Frontières	Nurudine OYEWOLE	Coordonnateur Technique chargé des Contentieux, des Affaires juridiques et de la Coopération Transfrontalière
Partenaires étatiques	Commission Nationale des Frontières	Ouattara N'djakalia	Responsable des Opérations
Partenaires étatiques	Direction de la Protection de l'Enfant (DPE), ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)	Mme Diably née Diarra	Directrice
Partenaires étatiques	DAS (Direction de l'Action Sociale)	Mme Kossa Vivianne Mme Kra Mme Kouakou	Directrice et adjointes
Non-bénéficiaires	Observatoire de la Cohésion Sociale	Coulibaly Tuozone (DG) Kassi Emmanuel Kadio Marcelin Assoko Marie Eugène Bilé	Directeur et chargés d'études
Acteurs externes internationaux	Equal Access	Mirko Hoff	Directeur adjoint Resilience for Peace
Acteurs externes internationaux	IOM	Francesca Buccaletti	Chef de projet
PMO	CLIRA	Kouassi Rajul	Point focal Tchologo

PMO	CLIRA	Robert Tia	Directeur
PMO	Les Flamboyants	Yardjouma Kone	Point focal Ferke
PMO	Les Flamboyants	Jacques Krako	Directeur
Acteurs externes des pays	DAARA	Sory Clarence	Chef Bureau Tchologo
Partenaires étatiques	Préfecture du Tchologo	Tape LABA	Secrétaire Général
Partenaires étatiques	Gendarmerie Ferke	DRABO YACOUBA	CB
Partenaires étatiques	Gendarmerie Ferke	FOFANA YOUSOUF	Commandant de Compagnie
Partenaires étatiques	Préfecture de Ouangolodougou	Touré Djamatigui	Préfet
Partenaires étatiques	Prefecture de Ouangolodougou		ex Préfet
Partenaires étatiques	Poste frontière Laleraba		Chef de poste
Partenaires étatiques	Sous-Préfecture de Diawala		Sous-Préfet de Diawala
Partenaires étatiques	Mairie de Diawala		Adjoint
Partenaires étatiques	Gendarmerie Diawala		Chef de poste
Partenaires étatiques	Ministère de la Jeunesse	M. Kambiré	Directeur régional
Acteurs externes des pays	Ministère des Ressources animales et halieutiques	Dr Toualy Benedicte	Directrice Régionale
Acteurs externes des pays	MINADER	Eboua Jacques	Directeur régional
	Ministère des Mines		Directeur Régional
Acteurs externes des pays	Conseil régional du Tchologo	Koné Moussa Koné Drissa Dosso Jonathan	
Acteurs externes des pays	Observatoire de la Cohésion Sociale		Directeur Régional
Partenaires étatiques	Gendarmerie Bouna		CB
Partenaires étatiques	Police Bouna	Commissaire Kouassi	Commandant
Partenaires étatiques	Eaux et forêts Bouna	Guillaume Kouame Yaro	Directeur Régional
Partenaires étatiques	Affaires sociales	M.Sanogo	Assistant Social

Acteurs externes des pays	Observatoire de la Cohésion Sociale		Directeur Régional
Acteurs externes des pays	Ministère des Mines	Lucien Yao Kouame	Directeur Régional
Acteurs externes internationaux	HCR	Evarice Delagoul	Chef de bureau
Acteurs externes internationaux	COGINTA, projet SecuNord	Général Bertrand Redin	Chef de projet
Acteurs externes internationaux	COGINTA, projet SecuNord	Fernand Kouassi	Spécialiste gouvernance locale de la sécurité
Acteurs externes des pays	CNJCI	Traoré Anzoumana	SG
Partenaires étatiques	Gendarmerie Téhini	Adjudant Ahimou	CB
Partenaires étatiques	Préfecture de Téhini	KOUDOU GNAGNORO IGNACE	
Acteurs externes des pays	Eaux et forêts Téhini	ADJE WOI ADJE RENE	Chef de cantonnement
Acteurs externes des pays	Préfecture de Doropo	OKOU Paulin	
Partenaires étatiques	Centre social Doropo	Evarice Obo	Responsable protection familiale
Partenaires étatiques	Centre social Doropo	Justin Eoussou	Responsable suivi / évaluation
Partenaires étatiques	Police Doropo	Commissaire Sore	Commandant
Partenaires étatiques	Gendarmerie Doropo	Amadou Kone	CB

Localité	Structure	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Groupes de discussion			
Tougbo	Chefferie villageoise de Tougbo		7
Tougbo	Jeunes ambassadeurs de la paix et jeunes filles leaders	2	3
Tougbo	Comité de paix	3	3
Ferké	CCM FERKE	1	6
Ferké	Comité de Paix	3	4
Ferké	Direction affaires sociale et protection de l'enfance	3	1
Ferké	Cantonat du Tchologo		5

Laleraba	Comité de paix	4	7
Laleraba	Comité de protection de l'enfance	3	4
Laleraba	Jeunes amassadeurs de la paix et jeunes filles leaders	1	3
Laleraba	COGES HVA	1	3
Nafoungolo	Comité de protection de l'Enfance	2	4
Nafoungolo	Assemblée villageoise	5	15
Somabada	Chefferie villageoise	2	
Somabada	COGES HVA	0	2
Sinakaha	Association des femmes Sinakaha	15	
Sinakaha	COGES HVA		3
Sinakaha	Chefferie villageoise	6	12
Diawala	Centre social de Diawala	6	4
Kafolo	Chefferie villageoise de Kafolo, Comite protection de l'enfance, Comité de paix	2	3
Kafolo	Jeunes amassadeurs de la paix et jeunes filles leaders	1	1
Daritéon	COGES HVA et Chefferie	3	1
Daritéon	Comité protection de l'enfance	1	1
Doropo	CCM	1	3
Bouna	Association de la jeunesse Peulh d'Afrique et de Côte d'Ivoire	1	4
Bouna	Comité de Paix		
Bouna	Comités de Protection de l'Enfance	15	8
Bouna	Association des femmes Peuls de Doropo	4	
Bouna	Jeunes amassadeurs de la paix		3
Tehini	CCM /Comité de Paix Téhini	2	3
Koguiéou	Poste frontière de Koguienou		4
Koguiéou	Comité de paix	3	6

Koguiéno	Comité de protection de l'enfance	3	3
Koguiéno	Jeunes ambassadeurs de la paix et jeunes filles leaders	2	5
Koguiéno	COGES HVA	4	0
Koguienou	Notables		7

Type d'organisation	Organisation	Nom Prénom	Fonction
---------------------	--------------	------------	----------

Burkina Faso

Equipe projet	UNICEF	Daouda Sako	Administrateur Programme/protection de l'enfant
Equipe projet	UNICEF	Ki Eric	Gestionnaire du projet - jeunesse
Equipe projet	UNICEF	Zaliatou	Spécialiste WASH
Equipe projet	PNUD	Losseni CISSE et Dieudonné KINI	Gestionnaire du projet
Equipe projet	PNUD	Daouda Yahaya	Bureau intégrée Bobo Dioualasso
Partenaires étatiques	Commission Nationale des Frontières	Dicko Djeneba	Chef de service des zones
Partenaires étatiques	Direction de la Police de Proximité, Frontières	Mme OUOBA	Directrice de la police de proximité-Commissaire principal
Partenaires étatiques	Délégation Spéciale	Soulama M. Aimé	Président de la Délégation Spéciale (PDS) de Kampti
Partenaires étatiques	Ministère de l'action humanitaire-Direction de la protection de l'enfant	SOME Blanchard	Chef de service
Partenaires étatiques	Direction Générale de la Famille et de l'Enfant, Direction régionale du Genre et de la Famille du Sud-Ouest	Kam Ollé	Directeur Régional
Partenaires étatiques	Direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Sud-Ouest, Direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Sud-Ouest	Soro Mahamadi	Agent-Suivi/Evaluation

Partenaires étatiques	Direction de la Gendarmerie-Commune de Kampti (Sud-Ouest)	Belemkoabga Sibiri	Major-Commandant de brigade de la gendarmerie de Kampti -
Partenaires étatiques	Direction de la police-Commune de Kampti (Sud-Ouest)	KAMBOU VIE	Commissaire de police du district de Kampti
Partenaires étatiques	Police des frontières (Galgouli-Bodana) - Kampti -Sud-Ouest	Guiatin Oussene	Commissaire-Chef de poste
Partenaires étatiques	ONAPREGECC	Mme KABORE	SP de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des conflits communautaire (ONAPREGECC)
Partenaires étatiques	Direction de la Gendarmerie-Commune de Niangoloko (Cascades)	Milogo Onema	Adjant-Chef-Commandant de brigade de la gendarmerie de Niangoloko
Partenaires étatiques	Police des frontières de Yéndéré (Niangoloko-Cascades)	Ouédraogo Madi	Commissaire de police des frontières (Yéndéré)
Partenaires étatiques	Service social (Action sociale) de Niangoloko - Cascades	Ouattara Yacouba	Chef de service et rapporteur RCPE
Partenaires étatiques	Service social (Action sociale) de Niankorodougou - Cascades	Bouda Rasmané	Chef de service et rapporteur RCPE
Partenaires étatiques	Direction de l'eau (Cascades)	Ouédraogo Inoussa	Chef de service
Partenaires étatiques	Direction de l'action humanitaire (Cascades)	Tall Moumouni	Inspecteur de l'éducation spécialisée-Chef de service Famille et l'enfance
PMO	UNICEF – Children Believe	Ouédraogo Julien	Spécialiste protection
PMO	UNICEF - Association pour l'Unité de la Jeunesse et le Développement en Afrique (UNIJED Afrique)	Ouattara Adama	Chef de projet
PMO	PNUD - Association MUNYU des femmes – Région des Cascades	Mme Traoré Mariam	Facilitatrice

PMO	PNUD - Association TON – région des Cascades	Mme Yaméogo	Chargé de projet
PMO	PNUD - Réseau Afrique jeunesse (RAJ) – Région du Sud-Ouest	Kadiatou Coulibaly	Chargé de projet
PMO	PNUD - Association Mixte pour le Développement Economique et Social du Sud-Ouest (AMDESSO)	KAMBOU F. Maxime	Président de l'association
PMO	OCCADES (Partenaire de Children Believe)	Konkobo Simon	Chargé de projet
Groupes de discussion			
Kampti	Comités de protection de l'enfance (37) - RCPE-Kampti	Siaka Gnomou	Inspecteur des enseignements
Bodana	Comités de protection de l'enfance - RCCPE de Bodana	SIB Sié Richard	Président CCPED
Bodana	Ambassadeurs de la paix - Bodana (Kampti-Sud-Ouest)	Nouffé Bofité	Président Club des jeunes Ambassadeurs de la Paix
Bodana	Comité de gestion des HVA et points d'eau - Bodana (Kampti-Sud-Ouest)	Sib Tô	Président AUE
Bodana	Leaders coutumiers-Religieux et de communautés- Bodana	Sié Bêbê	Leader Coutumier
Galgouli	Commission de Conciliation Foncières Villageoises-Kampti - Galgouli	Sib Tiketé	Chef de Village, Président CCFV
Galgouli Kpapira	Leaders coutumiers-Religieux et des communautés-Galgouli	Milogo Ibrahim	Imam
Kpapira	Comités de protection de l'enfance - CCPE de Kpapira (Kampti-Sud-Ouest)	Palé Wèzajulemen	Président CCPE

Kpapira	Ambassadeurs de la paix - Kpapira (Kampti-Sud-Ouest)	Sib Diyabté	Président de l'AUE
Kpapira	Comité de gestion des HVA et points d'eau - Kpapira (Kampti-Sud-Ouest)	Sib B. Laadi	Informateur du Club des jeunes ambassadeurs de la paix
Kpapira	Leaders coutumiers-Religieux et de communautés de Kpapira (Kampti-Sud-Ouest)	Somé Hôyoni	Leader Coutumier
Yendere	Commission de Conciliation Foncières Villageoises-(Niangolo-Yéndéré)	Soulama jean	Président CCFV, Président comité d'alerte précoce
Yendere	Leaders coutumiers-Religieux et des communautés Yéndéré (Niangolo-Cascades)	Hema Bonassi	Chef coutumier
Yendere	Comités de protection de l'enfance - CCPE de Yéndéré (Niangolo-Cascades)	Soulamajean	Président CCPE
Yendere	Ambassadeurs de la paix Yéndéré (Niangolo-Cascades)	Soulama Djakombé	Président du Club des jeunes ambassadeurs de paix (Yéndéré)
Leraba	Leaders coutumiers-Religieux et des communautés Leraba (Niangolo-Cascades)	Ouattara Moussa	Chef de village, Président CCFV
Leraba	Comités de protection de l'enfance (37) - CCPE de Leraba (Niangolo-Cascades)	Traoré Seydou	Président CCPE
Leraba	Ambassadeurs de la paix - Leraba (Niangolo-Cascades)	Coulibaly Lamoussa	Président du Club des jeunes ambassadeurs de la paix
Leraba	Comité de gestion des HVA et points d'eau - Leraba (Niangolo-Cascades)	Traoré Orokia	Responsable de l'hygiène et de l'assainissement

Nerfindougou	Comités de protection de l'enfance - CCPE de Nerfindougou (Niankorodougou-Cascades)	Ouattara Siaka	Président CCPE et vice-président du Club des jeunes ambassadeurs de la paix
Nerfindougou	Ambassadeurs de la paix - Nerfindougou (Niankorodougou-Cascades)	Ouattara Soma	Président du Club des jeunes ambassadeurs de la paix
Nerfondougou	Comité de gestion des HVA et points d'eau - Nerfindougou (Niankorodougou-Cascades)	Ouattara Cériba	Président AUE

Bibliographie

Organisation	Année	Titre
UNICEF PNUD PBF	2021	Document de projet, Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits
CIRES	Janv. 2022	Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des objectifs de développement durable dans le Bounkani et le Tchologo
UNICEF PNUD PBF	Février 2022	Rapport de mission conjointe de cadrage dans le Bounkani et le Tchologo
UNICEF PNUD PBF	Avril 2022	Rapport de mission conjointe de cadrage dans le Sud-Ouest et les Cascades
UNICEF PNUD PBF	2022	Rapport annuel, Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits
UNICEF PNUD PBF	2023	Rapport annuel, Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits
UNICEF PNUD PBF	2024	Rapport Final, Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits
UNICEF PNUD PBF	Sept. 2023	Rapport d'activités, réunion de Haut Niveau à Ouagadougou
UNICEF PNUD PBF	Oct. 2023	Rapport d'activités, Camp de Jeunesse
UNICEF, RCI, Bfaso	Oct. 2023	Rapport de l'atelier de mise en place d'un réseau transfrontalier des acteurs de la protection de l'enfant
UNICEF, RCI, Bfaso	Janvier 2023	DOCUMENT DE REFERENCE DU RESEAU TRANSFRONTALIER DE PROTECTION DES ENFANTS EN SITUATION DE MOBILITE OU VICTIMES DE TRAITE TRANSFRONTALIERE ENTRE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ET LE BURKINA FASO
UNICEF, PNUD		Comptes-rendus de réunions de coordination 1,2,3,4,5
Gouvernement du Burkina Faso		PNDES Burkina Faso
CCM Ferké	Nov-23	Rapport CCME Ferlé 2023
Comité de Paix Ferké	Nov-23	Rapport des activités du Comité de Paix de Ferké 2022-2023

UNICEF PNUD PBF	Juin 2023	Rapport des activités de Dialogues socio-sécuritaires de Kong, Diawala et Ouangologoudou
Nations-Unies RCI		CCDD CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE CÔTE D'IVOIRE 2021 2025
RCI	2020	PND 2021-2025
Bfaso	Dec-19	SNCD 2020-2025
OIM Côte d'Ivoire	Janv. 2022	ÉTUDE DE PERCEPTION DES COMMUNAUTÉS SUR LA SÉCURITÉ ET LA GESTION DES FRONTIÈRES DANS LE NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE (RÉGION DU BOUNKANI)
ICG	Août 2023	Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire

Annexe 7 - Outils de collecte de données

Présenter les objectifs de l'évaluation. L'entretien doit durer environ 1h.

Conformément à la directive européenne du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Les informations que vous nous fournissez resteront anonymes, et le rapport final ne vous nommera pas. Toutes vos données personnelles seront automatiquement supprimées après un an. Veuillez également noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données que vous nous avez communiquées à l'issue de cet entretien en envoyant un email à cc@ccoolinc.eu

Acceptez-vous de participer à cet entretien ?

Oui

Non

Date:	Lieu de l'entretien (localisation / à distance)	Membres de l'équipe présent à l'entretien	Responsable de la prise de note:
INTERVIEWEE(S)			
Nom	Organisation et fonction	Contact mail / téléphone	Genre de la personne interviewée (M / F)

Pertinence			
1. Comment le projet a-t-il été formulé ? Sur quelles bases, quels acteurs et quelles études?	X	X	
2. Dans quelle mesure le projet correspond-il aux priorités et besoins des zones frontalières?	X	X	
3. Dans quelle mesure le projet soutient-il des stratégies et approches nationales?	X	X	
4. Dans quelle mesure y a-t-il eu des révisions et ajustements à l'évolution du contexte?	X	X	X
Efficacité, impact			
5. Dans quelle mesure les différents niveaux de résultats ont été atteints ? Quels sont les écarts et à quoi sont-ils dus ? Quels ont été les facteurs de succès? Est-ce que les facteurs de blocages avaient été correctement anticipés ?	X	X	
6. Quelles sont les changements liés au projet? Y a-t-il des effets imprévus, positifs ou négatifs ?	X	X	X
7. Comment les capacités des acteurs impliqués ont-elles évolué et quels sont les effets des appuis à ce sujet? Comment cela se voit-il?	X	X	X
8. Dans quelle mesure les modalités de gestion de conflits ont-elles évolué dans les zones ?	X	X	X
9. Comment les interactions entre les communautés et les FDS ont-elles évolué ? En termes de fréquence des échanges, appel pour de l'assistance, partage d'information?	X	X	X
10. Comment la cohésion sociale a évolué? Comment cela se voit-il?			
11. Quelle est l'évolution de la situation sécuritaire dans les zones cibles ? des différents types et taux de conflits ?	X	X	X
Plus spécifiquement, comment ont évolué :	X	X	X

<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre et types de conflits intra et intercommunautaires - Taux de conflits traités par les différents mécanismes de résolution en fonction des types de conflit - Taux de conflits qui échappent aux différents systèmes de gestion - Les relations des groupes armés avec les communautés ciblées et du taux d'activité des groupes armés - Les enjeux d'implication des jeunes et de protection de l'enfance 			
Y a-t-il eu des changement socio-économiques grâce au projet? Comment cela se voit-il? (évolution de l'accès à l'eau et effets, atténuation des vulnérabilités, résilience)	X	X	X
Efficiencie			
12. Dans quelle mesure les ressources ont-elles été bien utilisées? A avait-il des alternatives moins couteuses?	X	X	X
13. Dans quelle mesure la stratégie de partenariat était-elle optimale?	X	X	X
14. Dans quelle mesure les structures de gouvernance et gestion ont bien joué leur rôle pour répondre aux enjeux ?	X	X	X
Cohérence, coordination, suivi / évaluation			
15. Quels sont les autres projets sur le sujet et dans la zone ?	X	X	X
16. Dans quelle mesure y a-t-il eu des synergies, complémentarités, duplication ?	X	X	X
17. Dans quelle mesure le système suivi-évaluation était-il adéquat pour piloter le projet et soutenir la performance?	X	X	
Durabilité			
18. Dans quelle mesure la durabilité est-elle été intégrée dans le projet ? Quelle est la stratégie de sortie ?	X	X	
19. Dans quelle mesure y a-t-il des dynamiques de réplication des pratiques ?	X	X	X
20. Quelle a été la contribution des acteurs du pays au projet? Aux résultats? Dans quelle mesure les ont-ils soutenus?	X	X	X
21. Dans quelle mesure les acteurs locaux sont-ils susceptibles de poursuivre les résultats ?	X	X	X
22. Dans quelle mesure les résultats sont-ils dans le dispositif institutionnel ?	X	X	X

23. Dans quelle mesure ces résultats sont-ils poursuivis par de nouveaux projets ?	X	X	X
Questions transversales			
24. Dans quelle mesure le genre a-t-il été pris en compte au niveau de la formulation, de la mise en œuvre et dans les résultats?	X	X	X
25. Dans quelle mesure les besoins des jeunes ont-ils été pris en compte au niveau de la formulation, de la mise en œuvre et dans les résultats?	X	X	X
26. Dans quelle mesure les enjeux de droits humains et équité ont-ils été pris en compte au niveau de la formulation, de la mise en œuvre et dans les résultats?	X	X	X
Leçons apprises, Recommandations			
27. Si vous deviez refaire une intervention similaire, que changeriez-vous et que referiez-vous de la même façon ? Quelles sont les leçons apprises et bonnes pratiques identifiées ?	X	X	
28. Quelles seraient vos recommandations pour des interventions futures plus efficaces pour contribuer à la stabilisation?	X	X	X

Protocole de focus group

Expliquer que notre objectif est de rencontrer des personnes qui ont été impliquées pour comprendre ce qui de leur point de vue a bien fonctionné et ce qui n'a pas bien fonctionné pour proposer des améliorations. Expliquer que cette mission ne fait pas un diagnostic et ne peut promettre que les problèmes identifiés ou les demandes formulées au cours de l'entretien seront solutionnés par le PNUD ou l'UNICEF ou son partenaire dans un futur proche. Nous nous engageons, par contre, à transmettre fidèlement les éléments discutés et observés au cours de la visite.

Protection des données

La discussion devrait durer environ 90 minutes. Vous êtes libre de partir quand vous le souhaitez et de ne pas répondre à certaines des questions que je vous poserai. Les informations que vous nous fournirez resteront anonymes et nous ne mentionnerons aucun nom. Nous ne ferons que résumer l'ensemble des informations recueillies dans le cadre de cette évaluation sans identifier qui a dit quoi. Cette discussion n'aura aucune implication sur l'aide que vous recevez actuellement ou que vous pourriez recevoir dans le futur.

Les notes que je vais prendre seront effacées dans un an. Et pendant cette période, seuls les évaluateurs y auront accès.

Acceptez-vous de participer à cette discussion de groupe ?

Oui

Non

Date de la collecte des données:

Emplacement:

Nom du facilitateur du FGD:

Participants au groupe FGD:

Total	Homme	Femme	Femme enceinte ou allaitante	Personne en situation de handicap	Personnes âgées (60+)	Jeunes (18 - 25)

Bénéficiaires directs

1. Comment la situation a évolué depuis 2 ans au niveau social, économique, des conditions de vie?
2. Quels sont les problèmes prioritaires ?
3. Dans quelle mesure le projet répond-il à vos priorités?
4. Comment avez-vous été impliqué dans le projet ? Quels étaient les critères pour participer ?
5. Efficacité et renforcement des capacités
6. Dans quelle mesure le projet a changé quelque chose pour vous ?
7. Y a-t-il eu des difficultés pour mettre en place les activités et avoir des résultats? Qu'est ce qui a facilité les activités et les résultats ?
8. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités ? comment cela se voit-il ?
Effets, impact, cohésion sociale, stabilité, résilience
9. Dans quelle mesure est-ce que le projet a changé des choses au niveau de la communauté ? de la cohésion sociale ? de la stabilité ?
10. Est-ce qu'il y a des groupes de gens qui sont en dehors de la communauté ? Est-ce que les relations entre les différents groupes de personnes sont de mieux ou mieux ou de plus en plus difficiles ?
11. Comment les modes de gestion des conflits ont-ils évolué ? A quoi est-ce dû ?
12. Comment les conflits intra et intercommunautaires ont-ils évolué ? A quoi est-ce dû ? Quels sont les conflits que l'on n'arrive pas forcément à gérer ?
13. Comment les relations avec l'administration et les FSI ont évolué, à quoi est-ce dû ?
14. Et les relations avec les autres acteurs armés / groupes armés ?
15. Dans quelle mesure le projet a -t-il soutenu la résilience ? (évolution de l'accès à l'eau, effets économiques)
16. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis une meilleure prise en charge des enfants vulnérables?
Efficience
17. Est-ce qu'il y a des choses qui devraient être revues / faites différemment pour avoir plus de résultats avec les mêmes ressources?
18. Aviez-vous déjà participé à des activités similaires ? Si oui, lesquelles, quand, est-ce que c'était la même chose que ce que ce projet a fait ?
Durabilité et recommandations
19. Pensez-vous pouvoir reproduire / utiliser cette activité quand le projet sera fini ?
20. Quelles seraient vos recommandations pour la suite?

Guide d'observation directe

Type de structure	
Consultant	
Autres acteurs présents	
Région, commune, lieu	
Date	
Localisation par rapport aux bénéficiaires et aux besoins	
Qualité et disponibilité de l'équipement fourni	
Niveau d'utilisation de l'équipement fournis	
Critères de sélection du site et de l'appui bénéficiaire - pertinence	
Correspondance des bénéficiaires aux critères de sélection visés	
Modalités d'accès et gestion	
Modalités de maintenance	
Effets des appuis	

Annexe 8 – Liste des membres du Groupe de Référence de l'Évaluation

STRUCTURES	TITRES	NOM & PRENOM	EMAIL
UNICEF	Conseiller Régional de l'Évaluation au sein du Bureau Régional UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Dalila Ahamed	dahamed@unicef.org
UNICEF	Chef de Section PME du bureau Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	Ndeye Djigal Sall	ndsall@unicef.org
UNICEF	Spécialiste PME du bureau Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	Sylla Moyabi	mosylla@unicef.org
UNICEF	Administrateur Protection de l'enfant	Hassane Ouattara	houattara@unicef.org
UNICEF	Chef de l'unité Urgence du bureau Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	Ives Nguettia	inguettia@unicef.org
UNICEF	Représentant du bureau sous national de Korhogo	Guy Richard	gnyamien@unicef.org
PNUD	Représentant du bureau sous national au Burkina Faso	Yahaya Daouda	yahaya.daouda@undp.org
UNICEF	Représentant de la section Ado-jeune du bureau Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	Dr Ezzo Yedmel	yesso@unicef.org

PNUD	Représentant du bureau pays PNUD en Côte d'Ivoire	Giscard Kouassi	giscard.kouassi@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays PNUD en Côte d'Ivoire	Adrien Kouassi	adrien.kouassi@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays PNUD en Côte d'Ivoire	Peyogori Ouattara	peyogori.ouattara@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays PNUD au Burkina Faso	Dieudonne KINI	dieudonne.kini@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays PNUD au Burkina Faso	Losseni Cisse	losseni.cisse@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays PNUD au Burkina Faso	Laura Illyassa	illyassa.laura@undp.org
PNUD	Représentant du bureau pays UNICEF au Burkina Faso		
PNUD	Représentant du bureau pays UNICEF au Burkina Faso		
PNUD	Représentant du bureau pays UNICEF au Burkina Faso		
Nationale	I Représentant de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire	Coulibaly Abdramane	cool.abdramane77@gmail.com
		Ouattara Djakalia	ouattarandjakaliaa@gmail.com
Nationale	I Représentant de la Commission Nationale des	Salimata DABAL	dabalsalimata@yahoo.fr mambance@gmail.com

	Frontières du Burkina-Faso	Mariam BANCE	
Nationale	Au moins 3 représentants des Ministères et Départements concernés par l'évaluation pour chacun des deux pays	Seka Michel	michelseka@gmail.com
		Patrick Kassi	patrick.kassi@presidence.ci
		Boidi Jérôme	jerome.bouadi@presidence.ci
		Ya Kouakou Jérôme	ya_jerome@yahoo.fr
Nationale	Un représentant du ministère de l'Économie, du Plan et du développement en Côte d'ivoire	DG Marcelin CISSE	zmarcelin@hotmail.com
Nationale	Un représentant du ministère de l'Économie, du Plan et du développement en Côte d'ivoire	Oumar Sako	gninnakan@yahoo.fr
Société civile	Un représentant de la société civile en Côte d'ivoire	Mamadou COULIBALY	madculy@outlook.fr
Société civile	Un représentant de la société civile au Burkina Faso	HEMA Olivia	oliviareginahema@yahoo.fr

Annexe 9 – Cartographie des acteurs

Acteurs	Rôle / fonction et intérêt dans le projet	Rôle et intérêt dans l'évaluation
1. Secrétariat du PBF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement et sélection des projets ▪ Supervision ▪ Mise en place des stratégies du PBF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la performance ▪ Redevabilité des financements ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements
2. UNICEF RCI et BFaso (WASH, protection, jeunes et adolescents, sous-bureaux)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination du projet (RCI) ▪ Responsable de la composante 2 ▪ Renforcement des services de base, appui aux institutions et aux communautés, protection 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la performance, notamment stratégie de coordination intra et inter-agences ▪ Redevabilité des financements ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements avec le PBF, sur les thématiques et dans les zones frontalières ▪ Mobilisation de ressources auprès d'autres bailleurs
3. UNDP RCI et BFaso	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable de la composante 1 ▪ Appui aux institutions et aux communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la performance ▪ Redevabilité des financements ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements avec le PBF, sur les thématiques et dans les zones frontalières ▪ Mobilisation de ressources auprès d'autres bailleurs
Partenaires étatiques RCI		
4. Ministère du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision du projet ▪ Coordination et suivi de l'aide au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision ▪ Redevabilité et leçons apprises

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements
5. Commission Nationale des Frontières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.1, bénéficiaire et acteur de mise en œuvre, rôle stratégique et technique, mobilisation interministérielle et gestion des contacts avec l'autre pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle clés dans la fourniture de données ▪ Analyse de la performance, atteinte des résultats, succès, enjeux
6. Conseil National de Sécurité, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Gendarmerie, Police, Douanes, Eaux et Forêts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.2. Gestion de la sécurité, maintien de l'Etat de Droits, interactions avec les populations à des fins de protection et collaboration. Identification ▪ Lutte contre les groupes armés et réseaux criminels ▪ Redevabilité sur la fiabilité et le comportement des éléments déployés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Redevabilité des financements ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements ▪ Mieux définir les modalités de collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et autres partenaires pour atteindre les objectifs fixés dans les Plans nationaux de développement et les ODD 5, 6, 8, 10, 16 et 17.
7. Direction de la Protection de l'Enfant (DPE), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2 : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, référencement, coordination des appuis ▪ Appui aux 02 centres sociaux pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation. ▪ Révision du guide de protection de l'enfant au niveau communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les résultats pour informer et améliorer les politiques et programmes nationaux, en particulier ceux concernant la gouvernance des zones frontalières et la gestion des services sociaux
8. Direction Régionale de la Protection Sociale (DRPS), Direction Régionale de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (DRFFE),	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en place et suivi des 35 Comités de Protection de l'Enfant (CPE) au niveau communautaire. Soit 20 par la DRPS via les Centres sociaux et 15 par la DR FFE via le complexe de Bouna. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les mécanismes de coordination et de coopération transfrontalière pour la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale ; notamment dans le cadre des Commissions de Gestion des frontières.
9. Direction de l'Action Sociale (DAS), Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2 : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, référencement, coordination des appuis ▪ Renforcement de capacités des travailleurs sociaux, des agents de santé et des représentants des ONGs sur la santé mentale et l'appui psychosocial et sur la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence sexuelle. ▪ Appui aux 07 centres sociaux pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation. ▪ L'organisation du lancement PBF et des réunions de coordination décentralisée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les enseignements de l'évaluation pour améliorer la réponse aux défis spécifiques des zones frontalières, y compris la sécurité, la gouvernance et le développement

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de l'atelier transfrontalier des acteurs de la protection de l'enfant avec le Burkina Faso. ▪ L'organisation de la réunion de haut-niveau en septembre 2023 à Ouagadougou. 	
10. Commission Nationale de Lutte contre la Traite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2. : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, référencement, coordination des appuis 	
11. Direction de la Promotion de la Jeunesse (DPJ) du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.3 : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, référencement, coordination des appuis ▪ Formation des formateurs sur la paix, la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent. ▪ Renforcement des capacités des jeunes Ambassadeurs de la paix sur la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent. ▪ Mise en place de 10 clubs des jeunes des différents groupes ethniques et villages pour la paix et la cohésion sociale ▪ Mise en place d'un réseau inter pays d'adolescents et jeunes (Burkina Faso & Côte d'Ivoire). ▪ L'organisation de 07 Dialogues intergénérationnels, intercommunautaires et transfrontaliers sur la paix et la cohésion sociale avec les adolescents et les jeunes comme acteurs de changement positif dans leur communauté. ▪ 13 U- Actions transfrontalières organisées par des groupes interethniques. 	
12. Office National de l'Eau Potable,	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.1 : Suivi des enjeux, mise en place de stratégie et politique, appui technique, coordination des appuis ▪ Élaboration des documents d'appel d'offres pour les travaux d'installation des systèmes de mini-adduction d'eau potable. ▪ Participation à la sélection technique des entreprises adjudicataires des marchés ▪ Contrôle technique et réception des travaux d'installation des systèmes de mini-adduction d'eau potable. 	

13. Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Tchologo et du Bounkani	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Priorisation des sites à cibler. ▪ Coordination des interventions avec les autres programmes et projets en cours dans la région. ▪ Suivi de proximité de la mise en œuvre des travaux d'installation des systèmes de mini-adduction d'eau potable. ▪ Mise en place, formation en comptabilité simplifiée et équipement en outillage des comités de gestion et des associations des usagers d'eau. ▪ Renforcement de capacités des artisans réparateurs. 	
14. Conseils Régionaux du Bounkani et du Tchologo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de politique régionales ▪ Suivi, coordination et mobilisation des acteurs 	
15. Gouverneurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision des actions dans la région mise en œuvre des stratégies nationales ▪ Relai politique 	
16. Préfets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration du territoire et de la mise en œuvre des stratégies nationales ▪ Coordination des acteurs étatiques, notamment acteurs de sécurité et défense ▪ Relai politique 	
17. Maires, communes / comités de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration sociale des différentes communautés ▪ Suivi des différentes thématiques, notamment développement et foncier 	
Partenaires étatiques Burkina Faso		
18. Ministère du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision du projet ▪ Coordination et suivi de l'aide au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle clés dans la fourniture de données ▪ Analyse de la performance, atteinte des résultats, succès, enjeux ▪ Redevabilité des financements ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements : ▪ Mieux définir les modalités de collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et autres partenaires pour atteindre les objectifs fixés dans les
19. Commission Nationale des Frontières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante I.1, bénéficiaire et acteur de mise en œuvre, rôle stratégique et technique, mobilisation interministérielle et gestion des contacts avec l'autre pays 	
20. Eaux et Forêts, Gendarmerie, Police, incluant Direction de la Police de Proximité, Frontières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante I.2. Gestion de la sécurité, maintien de l'Etat de Droits, interactions avec les populations à des fins de protection et collaboration. Identification ▪ Lutte contre les groupes armés et réseaux criminels ▪ Redevabilité sur la fiabilité et le comportement des éléments déployés 	

21. Postes frontières appuyés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et contrôle des flux et de la frontière ▪ Mise en œuvre de la politique des frontières et des accords-cadres bilatéraux et régionaux ▪ Identification des réseaux criminels / traites et trafic de migrants 	<p>Plans nationaux de développement et les ODD 5, 6, 8, 10, 16 et 17.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les résultats pour informer et améliorer les politiques et programmes nationaux, en particulier ceux concernant la gouvernance des zones frontalières et la gestion des services sociaux ▪ Renforcer les mécanismes de coordination et de coopération transfrontalière pour la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale ; notamment dans le cadre des Commissions de Gestion des frontières. ▪ Appliquer les enseignements de l'évaluation pour améliorer la réponse aux défis spécifiques des zones frontalières, y compris la sécurité, la gouvernance et le développement
22. Agents étatiques formés aux frontières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de la politique des frontières et des accords-cadres ▪ Gestion des flux transfrontaliers ▪ Utilisation et maintenance des appuis 	
23. Ministère de l'Hydraulique, Direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Sud-Ouest, Direction régionale de l'eau et de l'assainissement des Cascades	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.1 : Suivi des enjeux, mise en place de stratégie et politique, appui technique, coordination des appuis ▪ Suivi des travaux des entreprises en charge de l'installation des points d'eau. 	
24. Direction Générale de la Famille et de l'Enfant, Direction régionale du Genre et de la Famille des Cascades	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2 : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, référencement, coordination des appuis ▪ Participation à l'atelier de mise en place du réseau transfrontalier. ▪ Préparation et prise en charge des participants au lancement officiel conjoint du projet. 	
25. Direction Régionale des Sport, de la Jeunesse et de l'Emploi, Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.3 : Suivi du phénomène, mise en place de stratégie et politique, coordination des appuis ▪ Organisation d'un camp jeunesse au profit des jeunes ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale 	
26. Travailleurs sociaux formés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relai des comités de protection ▪ Suivi des enjeux de protection de l'enfance ▪ Prise en charge et suivi des enfants et acteurs impliqués 	
27. Conseil régionaux Gouverneurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de politique régionales ▪ Suivi, coordination et mobilisation des acteurs 	
28. Préfets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration du territoire et ▪ Coordination des acteurs étatiques, notamment acteurs de sécurité et défense 	
29. Maires, communes / comités de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration sociale des différentes communautés 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des différentes thématiques, notamment développement et foncier avec les CCFV et CVD 	
Acteurs de mise en œuvre RCI		
30. UNICEF- ONG Children life in Rural Area (CLiRA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités des adolescent (e) s et jeunes ambassadeurs de la paix ▪ Démultiplication des modules sur les Compétences de Vie Courantes pour la paix et la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent ▪ Appui à l'organisation des U-Action transfrontalières ▪ Appui à l'organisation intergénérationnels et intercommunautaires ▪ Appui à la diffusion de messages de paix sur les radios de proximité ▪ Suivi des clubs U-Reports transfrontaliers ▪ Suivi des plateformes digitales d'engagement des adolescents et des jeunes issus des villages miroirs et transfrontaliers ▪ Organisation de visites programmatiques pour le suivi de la mise en oeuvre des interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la performance (efficacité, efficience) ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements ▪ Mieux comprendre leurs forces et faiblesses dans la fourniture de services de renforcement de la résilience des communautés locales ainsi des mécanismes de gouvernance auxquels ils contribuent ▪ Mieux intégrer les dynamiques transfrontalières dans la protection des personnes cibles
31. PNUD – ONG Les Flamboyants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des dialogues socio-sécuritaires intercommunautaires qui ont abouti à la mise en place des comités villageois de la paix, ainsi que l'identification et la mise en oeuvre des activités prioritaires d'intérêt et de rapprochement communautaire. 	
32. Radios locales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat pour la diffusion de messages de sensibilisation auprès des jeunes ▪ Atteinte des populations les plus isolées et à risque ▪ Partenariats avec des ONG, association de jeunes pour les émissions ▪ Capitalisation sur les acquis du projet pour d'autres interventions 	
33. Société en charge des HVA	<ul style="list-style-type: none"> Construction des HVA et points d'eau Lien avec l'intermédiation sociale Travail potentiel d'acceptation et utilisation des ressources locales 	

Acteurs de mise en œuvre Burkina Faso

<p>34. UNICEF – Children Believe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de 30 acteurs de la protection de l'enfance. ▪ Renforcement de 02 réseaux communautaires de protection de l'enfant. ▪ Mise en place de 20 cellules communautaires de protection de l'enfant et formation de 50 membres sur la protection. ▪ Mise en place de 20 clubs d'adolescents et jeunes ambassadeurs de la paix et formation de 150 membres. Prise en charge des enfants en besoin de protection. ▪ Mise en place du réseau transfrontalier des acteurs de la protection de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la performance (efficacité, efficience) ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour de futures interventions et financements ▪ Mieux comprendre leurs forces et faiblesses dans la fourniture de services de renforcement de la résilience des communautés locales ainsi des mécanismes de gouvernance auxquels ils contribuent ▪ Mieux intégrer les dynamiques transfrontalières dans la protection des personnes cibles
<p>35. UNICEF - Association pour l'Unité de la Jeunesse et le Développement en Afrique (UNIJED Afrique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de 30 acteurs de la protection de l'enfance. ▪ Renforcement de 02 réseaux communautaires de protection de l'enfant. ▪ Mise en place de 20 cellules communautaires de protection de l'enfant suivi de la formation de 50 membres des comités sur la protection. ▪ Mise en place de 20 clubs d'adolescents et jeunes ambassadeurs de la paix et formation de 150 membres sur la cohésion sociale et dialogues intergénérationnels. ▪ Prise en charge des enfants en besoins de protection. 	
<p>36. PNUD - Association MUNYU des femmes – Région des Cascades</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de 05 missions radio par radio MUNYU avec un auditoire d'environ 250.000 personnes. ▪ Plaidoyer en faveur de préservation de la paix et la cohésion sociale. ▪ Organisation 05 théâtres fora au profit de la population civile et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sur les enjeux et les défis de la collaboration ▪ Organisation de 04 dialogues communautaires sur la cohésion sociale et la collaboration entre population et force de l'ordre ▪ Réalisation d'un diagnostic du fonctionnement des commissions de 	

	<p>conciliation foncière villageoise (CCFV) qui sont des villages frontaliers + formation des CCFV et suivi du plaidoyer auprès des leaders communautaires au niveau transfrontalier pour le vivre-ensemble.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 6 séances causeries-débats sur des thématiques pertinentes avec le projet ▪ Formation de 100 jeunes (50 filles et 50 garçons) sur les techniques d'alerte précoce et en médiation ▪ Organisation de 2 activités civilo-militaires ▪ Organisation d'une journée culturelle entre villages frontaliers de la CIV et du BFA ▪ Mise en place d'un cadre fonctionnel de concertation transfrontalière entre leaders communautaires et religieux /CIV/ BFA ▪ Formation de 50 membres du cadre de dialogue et de concertation communal sur la gestion des conflits et le vivre ensemble 	
<p>37.PNUD - Association TON – région des Cascades</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 7 théâtres fora et de 4 dialogues communautaires au profit de la population civile et des FDS de Niangoloko sur les enjeux et les défis de la collaboration entre FDS et populations civiles ▪ Organisation de 07 causeries-débat entre les organisations de jeunes et les FDS sur "rôles et responsabilité partagée des populations et FDS dans la promotion de la cohésion sociale ▪ Réalisation et diffusion des émissions radios en 03 langues de la commune de Niangoloko ▪ Plaidoyer auprès des leaders communautaires traditionnels et religieux et des responsables des FDS pour une meilleure collaboration entre populations civiles et FDS en faveur de la cohésion sociale. ▪ Organisation de 02 journées de salubrité et d'un match de football entre populations civiles et FDS 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et formation de 100 jeunes (filles et garçons) sur les techniques d'alerte précoce et en médiation, suivie de mise en place d'un comité communal d'alerte précoce et de médiation ; ▪ Mise en place au niveau communal d'un comité d'alerte précoce et de médiation, composé de 58 membres, dont 15 femmes. ▪ Réalisation d'un diagnostic des CCFV assorti d'un plan d'action ▪ Conduite de 02 plaidoyers auprès des leaders communautaires de Niangoloko (BFA) et Ouangolo (CIV) pour promouvoir le vivre ensemble. 	
<p>38.PNUD - Réseau Afrique jeunesse (RAJ) – Région du Sud-Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'une cartographie des acteurs et dynamiques des structures confessionnelles et leaders communautaires. ▪ Organisation de 03 théâtres foras thématiques dans les villages de Bodana, Galgouli et Tompena. ▪ Organisation de 09 émissions radio directes et enregistrées. Ces émissions radio ont eu lieu dans un auditoire avec la participation de près de 300 000 personnes, dont 200 jeunes. ▪ Organisation de 30 causeries-débats en lien avec l'engagement de la communauté dans la lutte contre l'insécurité dans la zone transfrontalière. ▪ Réalisation d'un diagnostic du fonctionnement des commissions des villages frontaliers assorti d'un plan d'action. Le diagnostic des commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV) a été fait dans 11 villages frontaliers de la commune de Kampti. ▪ Formation des CCFV de la commune de Kampti ▪ Formation de 30 jeunes et mise en place d'un comité d'alerte précoce et de 30 leaders communautaires sur les techniques de prévention et de gestion des conflits. ▪ Conduite de 03 plaidoyers auprès des autorités locales pour accompagner les 	

	<p>concertations entre FDS populations locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 03 activités civilo-militaire (plantation d'arbres, compétition de pétanque, gala de football) ▪ Organisation d'une journée culturelle intercommunautaire RCI/BF à Galgouli 	
<p>39.PNUD - Association Mixte pour le Développement Economique et Social du Sud-Ouest (AMDESSO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'une rencontre de cadrage de l'équipe de mise en oeuvre du projet et réalisation de la carte des acteurs de la commune de Boussoukoula. ▪ Conduite d'un plaidoyer avec les leaders communautaires et des dialogues communautaires et des causeries éducatives. ▪ Réalisation de 02 formations sur la prévention et la gestion des conflits au profit des autorités et des leaders communautaires de la commune de Boussoukoula. ▪ Organisation de 02 microprogrammes qui ont été enregistrés et rediffusés 12 fois en langue lobiri et birifor. Selon les estimations, 24 000 auditeurs ont été touchés lors des rediffusions. ▪ Réalisation d'un diagnostic du fonctionnement des CCFV et des CVD des villages frontaliers de la commune de Boussoukoula, assorti d'un plan d'action -Acquisition de gadgets + Formation à l'endroit de ces CCFV et CVD ▪ Organisation de 21 causeries éducatives sur les conflits agriculteurs-éleveurs, les tracasseries routières, la paix, la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits ▪ Réalisation de six 06 théâtres fora de sensibilisation sur la paix, la cohésion sociale, la cohabitation pacifique entre les communautés frontalières ▪ Organisation de 02 journées de salubrité civilo-militaires avec FDS de la CIV et du BF ▪ Réalisation du 03 sketch suivi de diffusion 	

40. Radios locales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat pour la diffusion de messages de sensibilisation auprès des jeunes ▪ Atteinte des populations les plus isolées et à risque ▪ Partenariats avec des ONG, association de jeunes pour les émissions ▪ Capitalisation sur les acquis du projet pour d'autres interventions 	
41. Société en charge des HVA	<ul style="list-style-type: none"> Construction des HVA et points d'eau Lien avec l'intermédiation sociale ▪ Travail potentiel d'acceptation et utilisation des ressources locales 	

Structures communautaires appuyées

42. Cellules civilo-militaires Comités Consultatifs d'Ethique (RCI : Bouna, Ferke, Ouangolo)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.2 ▪ Mobilisation de la hiérarchie des FDS et des communautés ▪ Organisation d'évènements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle clés dans la fourniture de données ▪ Analyse de la performance (pertinence, efficacité, durabilité) ▪ Identification des goulots d'étranglement, des succès story et conditions de répliquabilité ▪ Leçons apprises et capitalisation ▪ Utilisation des résultats pour poursuivre les actions soutenir leur rôle de détenteurs de droits
43. Dozos (Burkina Faso)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.2, auxiliaires de sécurité impliqués dans les formations 	
44. Comités de paix	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.3 	
45. Commission de Conciliation Foncières Villageoises (BFaso)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1.3 	
46. Réseaux régionaux et transfrontaliers de protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2 	
47. Comités de protection de l'enfance (37)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.2 	
48. U-reporters	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.3 	
49. Ambassadeurs de la paix	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 2.3 	
50. Comité de gestion des HVA et points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Composante 2.1 	

Bénéficiaires directs

51. Leaders des différentes communautés appuyées, responsables religieux, notamment chefs chef Lobi & Koulango (RCI)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation, relai et mobilisation des membres des communautés en cohérence avec les objectifs du projet ▪ Evolution des enjeux et approches dans la communauté sécuritaire ▪ Appui accru des acteurs publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre mieux leurs rôles et responsabilités, ainsi que les déterminants des résultats atteints pour améliorer leur engagement en faveur de la cohésion sociale et la prévention des conflits. ▪ Utiliser les résultats de l'évaluation pour informer les politiques et stratégies
52. Hommes et femmes des communautés impliquées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution des enjeux et approches dans la communauté sécuritaire ▪ Appui accru des acteurs publics ▪ Rôle actif dans les dynamiques de cohésion sociale 	

		<p>locales, en particulier dans les zones frontalières.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'inspirer des bonnes pratiques identifiées pour initier ou renforcer des initiatives communautaires de cohésion sociale.
Non-bénéficiaires et autres acteurs communautaires		
53. Représentants des localités non appuyés dans les zones (responsables communautaires et membres des communautés)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets indirects possibles du projet, réplication, effets d'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation sur les résultats au niveau des acteurs étatiques et communautaires ▪ Evolution des interactions entre les acteurs
54. Plateforme de la société civile, comités de la jeunesse, associations et groupements de femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation et rassemblement des jeunes ▪ Rôle des jeunes dans les communautés, sur la cohésion sociale et la résilience 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustement des approches et interventions
55. Hommes politiques locaux (députés etc...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentation des communautés au niveau national ▪ Mobilisation des communautés et jeunes autour des enjeux politiques, dont questions d'identité 	
56. Comités départementaux de sécurité (CDS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion locale de la sécurité, collaboration avec les FDS et les populations 	
57. Autres initiatives locales de gestion des conflits et sécurité : Comités de cohésion sociale Comité de gestion des litiges fonciers Grins de thé (RCI) Initiatives Locales de Sécurité (ILS), Coordinations Communales de Sécurité (CCS) (BFaso)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion locale de la sécurité, collaboration avec les FDS et les populations 	
58. Autres Forces d'autodéfense et chasseurs traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion locale de la sécurité, collaboration avec les FDS et les populations 	
59. Secteur privé (commerçants transfrontaliers, transporteurs)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approvisionnement des différentes communautés, commerce transfrontalier, utilisation des postes frontières 	
60. Orpailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mouvements de populations, gestion de l'accès aux ressources naturelles, interactions avec les communautés locales 	

Acteurs externes nationaux		
RCI	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données sur les conflits et enjeux sectoriels • Elaboration et mise en œuvre des politiques et stratégies nationales • Coordination des appuis • Suivi des projets et programmes 	<p>Utilisation des résultats pour suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales, pour des ajustements éventuels et élaboration de nouvelles interventions</p>
61.Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale		
62.Ministère des Mines		
63.Ministère de l'Agriculture et de l'élevage		
64. Commission Nationale de Lutte contre la Traite		
BFaso		
65.Direction des Libertés Publiques		
66.Direction de la Cohésion Sociale		
67.Direction de la Gestion des Conflits		
68.Association pour la Sécurité du Citoyen (ASEC)		
69.Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires		
70.Commission Nationale de Lutte contre la Traite		
71.Ministère des Mines		
Acteurs externes internationaux		
72.Autres bailleurs de la zone : Union européenne, GIZ, Banque Mondiale, USAID, SIDA, Norvège	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets, programmes et actions complémentaires dans les zones ou sur les thématiques ▪ Contribution aux cadres stratégiques et programmatiques conjoints (niveau national, des agences UN ou UE) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajuster les stratégies de mise en œuvre des projets de cohésion sociale et de prévention des conflits et des actions dans les zones frontalières ▪ Définir une meilleure stratégie de coordination intra et inter-agence pour renforcer les synergies intersectorielles. ▪ Intégrer les bonnes pratiques et remédier aux faiblesses relevées pour améliorer la gouvernance des zones frontalières et l'accès aux
73.Autres agences UN : OIM, UNHCR, FNUAP, PAM, OCHA, ONUDC		
74.ONG, agences d'exécution et centres de recherche internationaux : Equal Access International, Plan, CRS/OCADES, Progetto Mondo, COGINTA, ICMPD, WANEP, Expertise France,		

<p>75. Organisations régionales : CEDEAO, Union Africaine</p>		<p>services sociaux de base tout en favorisant la cohésion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les conclusions pour influencer et façonner les futures initiatives de développement régional et transfrontalier
---	--	--

Annexe 10 - Présentation de l'équipe d'évaluation

Gestionnaire du projet – Khaoula Zorgane

Titulaire d'un Master en Politique Internationale de l'Université KU Leuven, elle possède 5 ans d'expérience dans le secteur du développement internationale et l'humanitaire, principalement dans la région Nord Afrique et Moyen Orient. Elle bénéficie de solides compétences dans la réalisation de recherches qualitatives et quantitatives sur le contexte politique et socio-économique dans la région, ainsi que comme gestionnaire de projet en suivi et évaluation avec plus de 3 ans d'expérience dans la gestion de projets, l'analyse politique, le suivi et l'évaluation et l'intégration de la dimension genre, ainsi que dans la réalisation de recherches qualitatives et quantitatives en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, avec plusieurs bailleurs de fonds tels que FCDO, Enabel, UNICEF, et UN PBF. Elle parle couramment l'arabe, l'anglais et le français. En tant que cheffe de projet, elle supervisera l'avancement de la production des livrables par l'équipe d'évaluation et s'assurera qu'ils correspondent aux exigences contractuelles et techniques énoncées dans le cadre de référence de l'évaluation.

Cheffe d'équipe – Cécile Collin

Cécile bénéficie de 18 ans d'expérience dans l'évaluation de stratégies et d'interventions en matière de paix et de sécurité. Elle a mené plus de 90 missions dans plus de 34 pays, principalement au Sahel, en Afrique de l'Ouest et dans les Grands Lacs africains, dont plus de 50 en tant que chef d'équipe. Elle a également de l'expérience dans plusieurs autres contextes, tels que l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afghanistan, le Myanmar, le Timor et le Népal. Elle a mené plusieurs évaluations stratégiques telles que les interventions de l'UE dans le delta du Niger et en Mauritanie, et en Côte d'Ivoire pour le PBF une étude d'évaluabilité (2017). Elle a examiné plusieurs projets de soutien à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, à travers le soutien à la CEDEAO (OCWAR-T, couvrant Cote d'Ivoire et Burkina Faso), aux structures régionales en appui aux institutions nationales, y compris dans le secteur de la sécurité et les approches civiles. Elle bénéficie également d'une expertise en matière de gouvernance des ressources naturelles, dans le secteur extractif, notamment l'exploitation minière artisanale, les droits fonciers et la transhumance, ainsi que d'une aide d'urgence multisectorielle. Elle est familière avec l'analyse de l'économie politique, la sensibilité aux conflits et Do No Harm, ainsi qu'avec les

approches visant à garantir l'accès et l'acceptation de la communauté dans les zones à haut risque.

Expert Burkina Faso – Hamidou Koussoube

Titulaire d'un Master 2 en sociologie du développement de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis/Sénégal et d'une, Maîtrise en sociologie rurale de l'Université professeur Joseph Ki Zerbo ex Université de Ouagadougou/Burkina Faso, Hamidou est un consultant-Expert en Cohésion Sociale, genre, développement socio-économique. Il a réalisé de nombreuses évaluations sur les questions de cohésion sociale, radicalisation et consolidation de la paix pour le compte de bailleurs internationaux, notamment l'Union Européenne, dans les zones frontalières du Burkina Faso. Il aussi travaillé sur la gestion des forêts classées, l'orpillage, le travail des enfants, l'emploi des jeunes, les enjeux de genre et les appuis en WASH.

Expert Côte d'Ivoire - Oscar Toukpo

Oscar possède un doctorat en sociologie politique et un DEA de sociologie de l'université Houphouët Boigny d'Abidjan. Il est spécialisé dans les questions liées à la gouvernance locale et au foncier rural, des conflits communautaires et de cohésion sociale ainsi que les dynamiques agraires liées au contexte post-conflit en Côte d'Ivoire, et aux aspects environnementaux concernant les forêts classées et les parcs nationaux, ainsi que les questions minières. Il a évalué plusieurs programmes des Nations Unies, notamment l'évaluation du PBF en Côte d'Ivoire (2014-2019).